



HISTOIRE

NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME QUATORZIÈME.

T.M.

127

Quadrup. Tome XIV.

A

J. H. O. 2 1711

1711

1711

583

HISTOIRE
NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,
SERVANT DE SUITE A L'HISTOIRE
DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.

*Par feu M. le Comte DE BUFFON, Intendant
du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie
Françoise, de celle des Sciences, &c.*

QUADRUPÈDES. TOME QUATORZIÈME.

AUX DEUX-PONTS,
CHEZ SANSON ET COMPAGNIE.

M. DCC. XCI.



39

DEC. XIX



1. *Le Petit Chacal ou Chacal d'Asie*
2. *Linae du Mississippi*

HISTOIRE NATURELLE.

DU PETIT CHACAL OU CHACAL ADIVE.

Voyez planche I, figure 1.

LA PEAU de cet animal, donnée au cabinet du Roi par M. Sonnerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal adive, comme on peut le voir par celui qui est gravé dans le *volume III in-4^o.*, Supplément, *planche XVI*. Quoique ce dernier ait été fait d'après un dessin envoyé d'Angleterre sans description, on reconnoît toujours dans les caractères l'espèce que l'on retrouve ici dans cette peau, où il y a peu de différences marquées, avec l'adive représenté dans notre troisième volume.

Ce chacal adive qui a de longueur vingt-&-un pouces du nez à l'occiput, & vingt-trois

pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, & plus léger dans les formes; sa tête, qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue & menue; le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine; les yeux sont grands & les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris & le blanc; c'est le mélange de ces trois couleurs où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, & plus brunâtre sur le nez & les mâchoires; le bord des yeux est brunâtre: de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, & s'étend jusques sur la mâchoire supérieure; celle qui part de l'angle postérieur est étroite, & se perd en s'affoiblissant dans la joue sous l'oreille. Le bout du nez & les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule & le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, & les moustaches, dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules & les cuisses sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos & aux épaules; la partie extérieure des jambes de devant & de derrière, est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche & fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier qui fait pouce, a l'ongle placé au

poignet; le plus grand ongle a huit lignes : le pied de derriere n'a que quatre doigts, & a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes & en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes, elle est étroite à son origine, large & touffue dans sa longueur; sa couleur est d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre & de brun foncé jusqu'à plus d'un tiers de son extrémité, avec quelques taches de même couleur sur la face postérieure; la longueur des poils est de vingt-deux lignes.

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DU GLOUTON (a).

J'AI DIT, Supplément, *volume III, in-4^o. page 242*, que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe & même de l'Asie. M. Krachemimikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée, que pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, dit-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, & elles en font très grand cas; cependant les Kamtschadales en tuent si peu, qu'ils sont obligés d'en tirer des *Jakutski* qui leur reviennent fort cher; ils préfèrent les blanches & les jaunes, quoique les noires & les brunes soient plus estimées.... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses, que de leur donner une de ces peaux, & c'est pourquoi elles se vendoient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles; ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (*faricoviennes*). On trouve aussi beaucoup

(a) Suite de l'addition à l'article du glouton; *Supplément, volume III, in-4^o.*

de ces gloutons dans les environs de *Karaga*, d'*Anadirska* & de *Kolima*. Ils sont très adroits à la chasse des cerfs, & voici la maniere dont ils s'y prennent pour les tuer. Ils montent sur un arbre avec quelques brins de cette mouffe qu'ils ont coutume de manger : lorsqu'ils en voient venir quelques-uns, ils la laissent tomber à terre, & prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger, ils s'élancent sur son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent les yeux & le tourmentent si fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines & se débarrasser de son ennemi, se heurte la tête contre un arbre, & tombe mort sur la place. Il n'est pas plutôt à bas, que le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair dans la terre, pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, & il n'y touche point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui se trouvent aux environs du fleuve Léna, s'y prennent de la même maniere pour tuer les chevaux; cependant quelque cruels que paroissent ces animaux, on les prive aisément, & ils paroissent alors bien moins voraces (b). »

(b) Histoire de Kamtschatka par Kracheminmikow. Lyon, 1767, tome I, pag. 230 & suiv.

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DU LYNX (a):

Voyez planche I, figure 2.

NOUS DONNONS ICI la figure d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada que nous avons fait graver (*Supplément, volume III, in-4^o, planche XLIV*), & dont la queue moins grosse & moins touffue, & le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe, & les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule & même espèce. On avoit envoyé celui-ci à feu M. l'Abbé Aubry, Curé de Saint-Louis, sous le nom de chat tigre du Mississipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la figure, *volume IX, in-4^o, planche XXI*, & avec celui du *Supplément, vol. III, in-4^o, planche XLIV*, pour reconnoître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux & que la queue soit fort petite.

Il, a du nez à l'origine de la queue, deux

(a) Suite de l'addition à l'article du lynx, *Supplément, volume III, in-4^o, pag. 229.*

pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe, *volume IX, in-4^o.*, a six pouces six lignes: celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse & plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme & moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe & dans celui du Canada; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux, comme de simples variétés dans une seule & même espèce.

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE DU TIGRE.

Voyez planche II, figure 1.

NOUS DONNONS ICI la figure d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint Germain en 1784.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Il avoit, mesuré en ligne droite, du du bout du nez à l'origine de la queue.	4	3	3
Et en suivant la courbure du corps. . .	5	3	"

Celui dont nous avons la dépouille au cabinet du roi, étoit beaucoup plus grand, parce qu'il étoit plus âgé.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa peau bourrée a de longueur. . . .	6	6	"

Il nous a paru que les bandes transversales, & qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étoient beaucoup plus noires dans l'animal vivant, qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.

Ce grand tigre qu'on appelle *tigre royal*, est, comme je l'ai dit, moins répandu, & l'espèce en paroît moins nombreuse que celle des léopards & des onces.

1

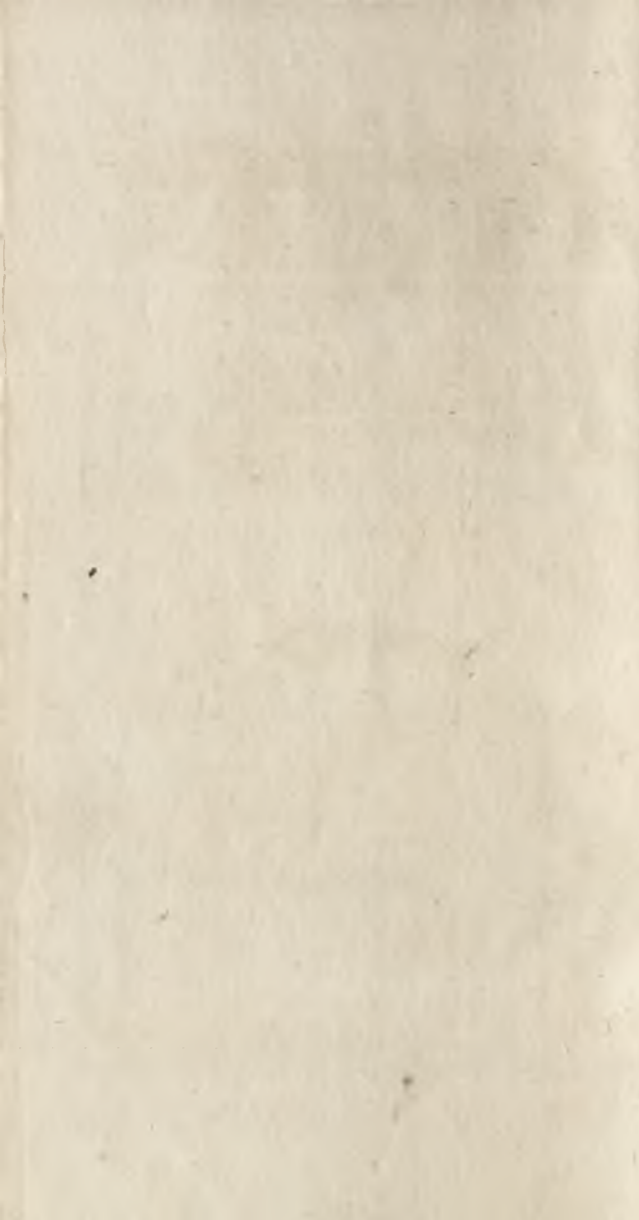


2



1. Tigre Royal male

2. Le Bizaam .



On pourra voir dans l'ouvrage que M. le Chevalier d'Obsonville va publier sur les animaux de l'Inde, plusieurs faits intéressans sur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la désolation des pays qu'il habite.

 D U B I Z A A M.

Voyez planche II, figure 2.

M. WOSMAER a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam*, (Voyez planche LV), dans une feuille imprimée à Amsterdam en 1771, dont voici l'extrait.

« Sa grandeur est à-peu-près celle d'un chat domestique ; la couleur dominante par tout le corps est le gris-cendré clair rehaussé de taches brunes. Au milieu du dos règne une raie noire jusqu'à la queue qui est à bandes noires & blanches, mais la pointe en est noire ou d'un brun très foncé. Les pattes de devant & de derrière sont brunes en dedans, & grises tachées de brun en dehors ; le ventre & la poitrine sont d'un gris cendré. Aux deux côtés de la tête & sur le nez, se voient des raies brunes ; au bout du nez & sous les yeux, il y a des taches blanches. Les oreilles rondes & droites sont couvertes de poils courts & gris ; le nez noir ; & de chaque côté sont plusieurs longs poils bruns & blancs. Les pattes sont armées de petites griffes blanches & crochues qui se retirent en dedans. »

» Ce joli animal étoit d'un naturel un peu triste, sans cependant être méchant ; on le tenoit à la chaîne. Il mangeoit volontiers de la viande, mais sur-tout des oiseaux vivans. On ne l'a pas entendu miauler, mais quand

on le tourmentoit , il grommeloit & souffloit comme un chat.»

M. Wofmaër dit auffi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans , & qu'il n'a jamais fenti qu'il eût la plus légère odeur de musc ; ainfi , ceux qui l'ont appellé *chat musqué* , l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du cap ; néanmoins ces deux animaux ne fe ressemblent point du tout , car M. Wofmaër compare le bizaam au margay. « De tous les animaux , dit-il , que M. de Buffon nous a fait connoître , le margay de Cayenne est celui qui a le plus de ressemblance avec le chat bizaam , quoiqu'en les comparant exactement , le margay ait le museau bien plus menu & plus pointu ; il diffère auffi beaucoup par la queue & la figure des taches.»

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Wofmaër ; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur , le margay étant de la taille du chat sauvage , & le bizaam de celle du chat domestique , c'est-à-dire , une fois plus petit ; d'ailleurs le margay n'a point de raie noire sur le dos ; sa queue est beaucoup moins longue & moins pointue ; & ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay & de celle du bizaam , c'est que l'un est de l'ancien continent , & l'autre du nouveau.

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DU KINKAJOU.

NOUS AVONS RECONNU que le kinkajou que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente, l'on peut voir ce que nous en avons dit *pages 244 & suivantes du tome III de nos Supplémens in-4^o*. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau (*a*) nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul & ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans les pattes de devant, & la queue roulée en volute horizontale. »

» J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal vivant, pour le soumettre à vos observations, mais il venoit dans ces instans me caresser si doucement & jouer autour de moi avec tant de gaieté, que séduit par ses gentil-

(*a*) Lettre à M. de Buffon, datée de Paris, le 31 Janvier 1780.

lesses , je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 Janvier de cette année (1780), & c'étoit le neuvième hiver qu'il passoit à Paris , sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé.»

A D D I T I O N
A L'ARTICLE DU PUTOIS.

L E P U T O I S R A Y É
D E L' I N D E.

Voyez planche III, figure 1.

CET ANIMAL, que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, & que dans son voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paroît pas être du genre des chats, mais plutôt de celui du putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds qui sont courts dans les chats & longs dans cet animal, sur tout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, & c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat; cependant son corps est alongé comme celui des putois auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles qui sont très différentes de celles des chats.

Cet animal qui habite la côte de Coroman-



1 Le Putois rayé de l'Inde

2 La Mouffete du Chilly

del , a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus ; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête qui a quatre pouces du nez à l'occiput , est d'une couleur brune mêlée de fauve ; l'orbite de l'œil est très grande & bordée de brun ; la distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil , est de dix lignes , & celle de l'angle postérieur à l'oreille , est de quatorze lignes. Le tour des yeux , le dessous du nez & les joues sont d'un fauve pâle ; le bout du nez & les naseaux sont noirs , ainsi que les moustaches & les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate , ronde , & de la forme de celle du putois ; elle est nue , & il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps depuis l'occiput jusqu'au dessus du croupion ; & ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres & plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très pâle , de même que la face intérieure des jambes de devant ; la face extérieure du bras est brune , mêlée de blanc sale ; la face externe des jambes de derrière est brune , mêlée d'un peu de fauve & de blanc gris ; les cuisses & les jambes de derrière ont la face interne blanche , & en quelques endroits fauve pâle ; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale ; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue , longue de neufpouces , finit en pointe ; elle est couverte de poils bruns , mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs , sur-tout ceux de derrière ;

car ceux de devant ont, y compris l'ongle, feize lignes de longueur, & ceux de derriere vingt-& une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres & bruns; les ongles des pieds de devant ont trois lignes; ceux des pieds de derriere quatre lignes.

Il y a six dents incisives & deux canines en haut comme en bas.

L A M O U F E T T E
D U C H I L I.

Voyez planche III, figure 2.

M. DOMBEY, correspondant du cabinet du Roi, & que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette mouffette se trouve au Chili, & appartient à la famille du zorille, du conépaté, & d'autres animaux appeles *bêtes puantes*, & qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puans, dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée, étoit mâle; il avoit la tête large & courte, les oreilles rondes & un peu aplaties, le corps épais & large à l'endroit des reins, les cuisses larges & charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, & les ongles longs, crochus & recourbés en gouttière (a). Sa queue rele-

(a) L'ongle le plus long des pieds de devant, avoit onze lignes de longueur; & celui des pieds de derrière, cinq lignes.

vée au-dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large & garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes, & le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, & étoit d'un brun noirâtre & luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, & l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule (*b*).

(*b*) Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, de vis le bout du museau jusqu'à l'anus; & la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil : les dents manquoient à la dépouille.

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DU VANSIRE.

M. FORSTER a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal. « J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, un animal du genre des mangoustes, qui venoit de l'île de Madagascar, & qui répondoit exactement à la description du vansire donnée par M. de Buffon (a). Il se plaisoit beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il sorroit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin de la ménagerie, nous assura que lorsqu'on tenoit cet animal pendant quelque temps à sec & hors de l'eau, il s'y replongeoit avec empressement dès qu'on lui en laissoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon (*planche XXI, volume XIII, in-4°.*), est assez exacte, mais elle paroît un peu trop alongée, parce qu'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet animal, & d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie du cap. Ce dernier étoit à-peu-près de la taille de la marte ordinaire; sa queue égaloit en longueur celle du corps

(a) Voyez le *volume XIII in-4°.*, de cette Histoire naturelle, pag 169.

jusqu'à la tête; son poil étoit de couleur brune noirâtre; il y avoit cinq doigts à chaque pied, bien divisés & sans membranes. Les dents incisives étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il y avoit huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire, quatre de chaque côté, & les canines étoient isolées, ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le talon. »

NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE LA BELETTE.

LA BELETTE, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sauvage & carnassière; la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère : elle exhale une odeur forte, sur-tout lorsqu'elle est irritée.»

« Les belettes qu'on prend très jeunes, perdent leur caractère sauvage & revêche; ce caractère se change même en soumission & fidélité envers le maître qui pourvoit à leur subsistance. »

« Une belette que j'ai conservée dix mois, & qu'on avoit prise fort jeune, perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en captivité, & que je l'eus attachée à la chaîne; elle mordoit furieusement lorsqu'elle avoit faim : on lui coupa les quatre dents canines très aigües, qui déchiroient les mains jusqu'à l'os. Dépourvue de ses armes naturelles, & n'ayant plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à déchirer, elle devint moins féroce, & comme elle avoit sans cesse besoin de mes services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection pour moi, car manger & dormir sont les deux fréquens besoins de cet animal. »

« J'avois un petit fouet de fil qui pendoit près de son lit; c'étoit l'instrument de punition lorsqu'elle essayoit de mordre, ou qu'elle se mettoit en colère. Le fouet dompta tellement son caractère colérique, qu'elle trembloit, se couchoit ventre à terre, & baissoit la tête lorsqu'elle voyoit prendre cet instrument. Je n'ai jamais vu la soumission extérieure mieux dépeinte dans aucun animal; ce qui prouve bien que les châtimens raisonnables employés à propos, accompagnés de soins, de careffes & de bienfaits, peuvent assujettir & attacher à l'homme les animaux sauvages que nous croyons peu susceptibles d'éducation & de reconnoissance. »

« Les belettes ont l'odorat exquis; elles sentent de douze pas un petit morceau de viande gros comme un noyau de cerise & plié dans du papier. »

« La belette est très vorace : elle mange de la viande jusqu'à ce qu'elle en soit remplie. Elle rend peu d'excrémens, mais elle perd presque tout par la transpiration & par les urines qui sont épaisses & puantes. »

« J'ai été singulièrement surpris de voir un jour ma belette qui avoit faim, rompre sa chaîne de fil d'archal, sauter sur moi, entrer dans ma poche, déchirer le petit paquet, & dévorer en un instant la viande que j'y avois cachée. »

« Ce petit animal, qui m'étoit si soumis, avoit conservé d'ailleurs son caractère pétulant, cruel & colérique pour tout autre que moi; il mordoit sans discrétion tous ceux qui vouloient badiner avec lui : les chats enne-

mis de sa race, furent toujours l'objet de sa haine; il mordoit au nez les gros mâtins qui venoient le sentir lorsqu'il étoit dans mes mains; alors il pouffoit un cri de colère & exhaloit une odeur fétide qui faisoit fuir tous les animaux, criant, *chi, chi, chi, chi*. J'ai vu des brebis, des chèvres, des chevaux reculer à cette odeur, & il est certain que quelques maisons voisines où il ne manquoit pas de souris, ne furent plus incommodées de ces animaux, tant que ma belette vécut."

" Les pouffins, les rats & les oiseaux étoient sur-tout l'objet de sa cruauté; la belette observe leur allure & s'élance ensuite prestement sur eux; elle se plaît à répandre le sang dont elle se soûle, & sans être fatiguée du carnage, elle tue dix à douze pouffins de suite, éloignant la mère par son odeur forte & désagréable qu'on sent à la distance de deux pas."

" Ma belette dormoit la moitié du jour & toute la nuit; elle cherchoit dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi; mon mouchoir ou une poche étoient son lit, elle se plaisoit à dormir dans le sein, elle se replioit autour d'elle-même, dormoit d'un sommeil profond, & n'étoit pas plus grande dans cette attitude qu'une grosse noix du pays, de l'espèce des bombardes."

" Lorsqu'elle étoit une fois endormie, je pouvois la déplier, tous ses muscles étoient alors relâchés & sans aucune tension; en la suspendant par la tête, tout son corps étoit flasque, se plioit & pouvoit faire le jeu du pendule cinq à six fois de suite avant que la

bête s'éveillât, ce qui prouve la grande flexibilité de l'épine du dos de cet animal.»

« Ma belette avoit un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les caresses & le chatouillement; elle s'étendoit alors sur le dos ou sur le ventre, se ruoit & mordoit tout doucement comme les jeunes chiens qui badinent. Elle avoit même appris une sorte de danse, & lorsque je frappois avec les doigts sur une table, elle tournoit autour de la main, se levait droite, alloit par sauts & par bonds, faisant entendre quelques murmures de joie; mais bientôt fatiguée, elle se laissoit aller au sommeil & dormoit presque dans l'instant. »

« La belette dort repliée autour d'elle-même comme un peloton, la tête entre les deux jambes de derrière; le museau sort alors un peu au-dehors, ce qui facilite la respiration; cependant lorsqu'elle n'est pas couchée à son aise, elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de repos, mais elle se plaît & dort bien plus long-temps lorsqu'elle peut se plier en peloton; il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle avoit pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher un des points du matelas qui forme un enfoncement, & d'y dormir des six heures entières. »

« La belette est très rusée : l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures sur mes papiers, contre son usage, elle vint dormir auprès de moi sur ma table; la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit : elle ne changea pas de place, mais elle observa, les yeux ouverts,

ma démarche, faisant semblant de dormir. Elle connoissoit parfaitement le ton de caresse ou de menace, & j'ai été souvent surpris de trouver tant d'intelligence dans une bête si petite dans l'ordre des quadrupèdes.»

« Les phénomènes que nous présente la belette sont parfaitement expliqués. La belette a l'épine du dos très flexible, elle se fourre dans des trous de sept lignes de largeur, elle se plie & se replie en tous sens; son poil ou plutôt sa belle soie est très fine & très souple; une langue très large pour le corps, saisit toutes les surfaces plates, saillantes & rentrantes; elle aime à lécher; ses pattes sont larges & point racornies, courtes; le sens du toucher étant ainsi répandu dans tout le corps de la belette, elle a appris à s'en servir, ce qui motive le jugement que nous portons de son intelligence. Ce sens est d'ailleurs très bien servi par ceux de l'odorat & de la vue.»

« Lorsque j'oubliois de lui donner à manger, elle se levoit de nuit, & se rendoit d'une maison à une autre à Antragues, où elle mangeoit chaque jour. Elle alloit par les chemins les plus courts, descendant d'abord dans un balcon & dans la rue, descendant encore & montant plusieurs marches, entrant dans une basse-cour, passant à travers des amas de feuilles sèches de châtaigniers, de trois pieds de hauteur, pour prendre le plus court chemin, ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal; elle passoit ensuite dans la cuisine, où elle mangeoit à l'aise, après avoir fait un chemin de deux cents pas.»

« Le mâle est très libertin : je l'ai vu se

fatisfaire sur un autre mâle mort & empaillé; mille caresses & murmures de joie & de desir l'animoient : en sentant mes mains qui avoient touché ce cadavre, il reconnut une odeur qui lui plaisoit si fort, qu'il restoit immobile pour la favoriser à son aise.»

« Ma belette bâilloit souvent; elle se levoit après avoir dormi en tirillant ses membres & soulevant le dos en arc. Elle léchoit l'eau en buvant; sa langue étoit âpre & hérissée de pointes; elle ronfloit quelquefois en dormant, & avoit communiqué son odeur forte & désagréable à une petite cage où elle avoit son lit; son petit matelas étoit aussi puant qu'elle-même dans l'état de colère.»

« Ma belette souffroit impatiemment d'être renfermée dans sa cage, & elle aimoit la compagnie & les caresses; elle avoit rongé à différentes reprises quatre petits bâtons, pour se faire une issue pour sortir de sa prison.»

» Cet animal aime extrêmement la propreté; sa robe est toujours luisante.»

« En faisant observer un certain régime à ces bêtes, on peut tempérer l'odeur forte qu'elles exhalent & leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le régime végétal.»

« Les belettes ont les yeux étincelans & lumineux; mais cette lumière n'est point propre à cet animal, elle n'est point électrique & ne réside pas dans l'organe de la vue; ce n'est qu'une simple réflexion de lumière qui a lieu toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre la lumière & les yeux

de la belette, ou qu'une bougie se trouve entre les yeux de l'observateur & de l'animal. Ce phénomène est commun à un grand nombre de quadrupèdes & à quelques serpens, & cette cause est prouvée par les expériences que j'ai lues, en 1780, à l'Académie des Sciences sur les yeux des chats, &c.»

« Les observations de M. de Buffon (*tome VII, in-4^o.*), la description anatomique de M. Daubenton, la lettre de M. Giéli (*Supplément à l'Histoire naturelle, t. III in-4^o.*), & le présent détail forment l'histoire complète de la belette. M. de Buffon dit (*tome III, in-4^o.*) que ces animaux ne s'appriivoient pas & demeurent sauvages dans des cages de fer; je fais par expérience que cela est vrai lorsque les belettes sont prises vieilles ou même à l'âge de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles sont susceptibles, & leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre jeunes & lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les quatre dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, & de la châtier souvent pour fléchir son caractère.»

« On voit d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que quelque petit qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a le moins négligés. Dans l'état sauvage, c'est le tigre des petits individus; il se garantit par son agilité des quadrupèdes plus grands que lui, il est bien servi par l'oreille & par la vue. Il est pourvu d'armes offensives dont il fait usage en peu de temps avec une forte de discernement; il aime le sang & le carnage, & se plaît à la

destruction fans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.»

» En état de domesticité, ses sens se perfectionnent & ses mœurs s'adoucissent par le châtiment. La belette devient susceptible d'amitié, de reconnoissance & de crainte; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle reconnoît à l'odorat & à la simple vue. Elle est rusée & libertine à l'excès; elle aime les caresses, le repos & le sommeil; elle est gourmande & si vorace qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après ses repas. Sa vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat exquis, le sens du toucher est répandu dans tout son corps, & la flexibilité de ce petit corps menu & long, favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous ces phénomènes tiennent à l'état de ses sens qui sont achevés & parfaits.» *Extrait d'une lettre adressée à M. le Comte de Buffon.*

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité, s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, & qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne, le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette de la petite espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisoit pitié, & sa foiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours, je la nourris de lait chaud; mais jugeant qu'il lui falloit des alimens qui eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue qu'elle mangea avec plaisir; de-

puis, elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton indifféremment, & s'est privée au point qu'il n'y a point de chien plus familier. »

« J'ose vous affurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaille corrompue ; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée ; c'est toujours la plus fraîche qu'il choisit : à la vérité, il mange avec avidité, & s'éloigne ; mais souvent aussi il mange dans ma main & sur mes genoux, il préfère même de prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait : je lui en présente dans un vase, il se met auprès & me regarde ; je le lui verse peu-à-peu dans ma main, il en boit beaucoup ; mais si je n'ai pas cette complaisance, à peine en goute-t-il. Lorsqu'il est rassasié, il va ordinairement dormir, mais il fait des repas plus légers qui ne troublent point ses plaisirs ; ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums, j'ai trouvé moyen de chasser son odeur ; c'est dans un de mes matelas où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couture, qu'il dort pendant le jour : la nuit je le mets dans une boîte grillée ; toujours il y entre avec peine, & en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant que je sois levée, après mille gentilleffes qu'il fait sur mon lit, il y entre & vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la première, pendant une grande demi-heure, il me fait des caresses, se joue avec mes doigts comme un jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou,

tourne autour de mes bras, de mon corps; avec une légèreté & des agrémens que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui présente les mains à plus de trois pieds, il saute dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de finesse & singulièrement de ruses pour venir à ses fins, & semble ne vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer: dès que vous ne le regardez plus, sa volonté cesse. Comme il ne semble jouer que pour plaire, seul il ne joue jamais, & à chaque saut qu'il fait, à chaque fois qu'il tourne, il regarde si vous l'examinez; si vous cessez, il va dormir. Dans le temps qu'il est le plus endormi, le réveillez-vous, il entre en gaité, agace & joue avec autant de grace que si on ne l'eût pas éveillé; il ne montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop longtemps, & par de petits grognemens très différens l'un de l'autre, il montre sa joie & son humeur. »

« Au milieu de vingt personnes, ce petit animal distingue ma voix, cherche à me voir & saute par-dessus tout le monde pour venir à moi; son jeu avec moi est plus gai, ses caresses sont plus pressantes; avec ses deux petites pattes, il me flatte le menton avec des grâces & une joie qui peignent le plaisir: je suis la seule qu'il caresse de cette manière, mille autres petites préférences me prouvent qu'il m'est réellement attaché. Lorsqu'il me voit habiller pour sortir, il ne me quitte pas; quand avec peine je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte,

il va s'y cacher ; & lorsque je passe , il faute si adroitement sur moi , que souvent je ne m'en apperçois pas. »

« Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité , la souplesse , la voix , le petit grognement : pendant les nuits d'été , il crioit en courant , & étoit en mouvement presque toute la nuit ; depuis qu'il fait froid , je ne l'ai point entendu. Quelquefois le jour , sur mon lit , lorsqu'il fait soleil , il tourne , se retourne , se culbute & grogne pendant quelques instans. Son penchant à boire dans ma main où je mets très peu de lait à-la-fois , & où il boit toujours en prenant les petites gouttes & les bords où il y en a le moins , sembleroit annoncer qu'il boit de la rosée. Rarement il boit de l'eau , & ce n'est qu'au grand besoin & à défaut de lait ; alors il ne fait que rafraîchir sa langue une fois ou deux ; il paroît même craindre l'eau. Pendant les chaleurs , il s'épluchoit beaucoup ; je lui fis présenter de l'eau dans une assiette , je l'agaçai pour l'y faire entrer , jamais je n'y pus réussir. Je fis mouiller un linge & le mis près de lui ; il se roula dedans avec une joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est sa curiosité : je ne puis ouvrir une armoire , une boîte , regarder un papier , qu'il ne vienne regarder avec moi. Si , pour me contrarier , il s'écarte ou entre dans quelques endroits où je crains de le voir , je prends un papier ou un livre que je regarde avec attention ; aussitôt il accourt sur ma main , & parcourt ce que je tiens avec un

air de satisfaire sa curiosité. J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat & un jeune chien, l'un & l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur dos, sans qu'ils se fassent de mal, &c. n.



1.



2.



1 Genette du cap de Bonne Esperance
2. La Petite Fouine de Madagascar

 NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

DE LA GENETTE (a).

Voyez Planche IV, figure 1.

M. SONNERAT, correspondant du cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal, sous la dénomination de *chat musqué* du Cap de Bonne-Espérance, mais qui nous paroît être du genre des genettes, & nous en donnons ici la figure. Par la comparaison que nous en avons faite avec celle de la genette de France (*Supplément, volume III, in-4^o, planche XLVII*), & avec la genette d'Espagne (*volume IX, in-4^o, planche XXXVI*), elle nous paroît avoir plus de rapport avec celle-ci : cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beaucoup plus blanc; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps, dans cette genette du Cap, sont aussi différem-

(a) Suite de l'addition à l'article de la genette. *Supplément, volume III, in-4^o, page 236.*

ment distribuées; & comme les terres du Cap de Bonne Espérance sont fort éloignées de l'Espagne & de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paroît que ce troisième animal que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente, plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

LA PETITE FOUINE
DE MADAGASCAR.

Voyez Planche IV, figure 2.

IL y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine ; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar.

Pieds. Pouces. Lignes.

La longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue, est de. . . 1 2 4

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes & le corps alongé ; sa tête est longue & menue ; les oreilles sont larges & courtes ; la queue est couverte de longs poils.

Pieds Pouces Lignes.

Le tronçon de cette partie, est de. . . " 5 9

La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de. . . " 8 "

Les poils de l'extrémité de la queue ont. " 2 3

Les poils de dessus le corps ont. . . " " 11

Leur couleur est d'un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge, ce qui est produit par le mélange des poils qui sont d'un brun foncé dans la longueur, & d'un fauve rouge à la pointe ; ce fauve foncé ou rou-

geâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre & le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui est plus rougeâtre, & par la queue qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine, & qui se termine en une pointe très déliée.



1.



2.



1. la Grande Marte, de la Guiane
2 le Touan.

DE LA GRANDE MARTE

DE LA GUYANE.

Voyez Planche V, figure 1.

CET ANIMAL, qui nous a été envoyé de Cayenne, & dont nous donnons ici la figure, est plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; son poil est noir, à l'exception de celui de la tête & du cou jusqu'aux épaules, qui est grisâtre; le bout du nez & les naseaux sont noirs; le tour des yeux & des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut & six en bas, ces dernières sont les plus petites; les canines sont très fortes, & nous n'avons pu compter les machelières. Il y a, comme dans la fouine & la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau: les oreilles sont larges & presque rondes comme celles de nos fouines; & l'on voit sur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles blanchâtres courbés en goutrières; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, & ceux de derrière cinq seulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, & dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces, cette queue est plus longue à proportion que celle de notre martre, car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière, elle n'est que de la moitié.

 L E T O U A N .

Voyez planche V , figure 2.

NOUS DONNONS ICI la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous le nom de *touan*, & dont nous ne pouvons rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il étoit adulte, qu'il se tient dans des troncs d'arbres, & qu'il se nourrit de vers & d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe, qui a communément six pouces six lignes de long, mais il lui ressemble par la forme de la tête & par celle de son corps alongé sur de petites jambes, & il en diffère par les couleurs du poil: la tête n'a qu'un pouce de longueur: la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe, n'est longue que de quinze lignes, & n'est pas, comme celle du touan, grosse & épaisse à sa naissance & très mince à son extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied; le dessus du museau, de la tête & du corps jusqu'auprès de la queue, est couvert d'un poil noirâtre;

les flancs du corps font d'un roux vif ; le dessous du cou & du corps entier d'un beau blanc ; les côtés de la tête , ainsi que le dessus des quatre jambes , font d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue est couverte depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur , d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes , & dans le reste de la longueur , elle est sans poil ; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps : tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.





1. Le Grand Ecureuil de la cote de Malabar
2. L'Ecureuil de Madagascar.

DU GRAND ÉCUREUIL

DE LA CÔTE DE MALABAR.

Voyez planche VI, figure 1.

CET ÉCUREUIL, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur & les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, & les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
De la tête du bout du nez à l'occiput, a	»	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil.	»	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	»	1	»

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, & forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, & sur l'extrémité du

nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux & sur les joues.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les moustaches sont noires, & les plus longs poils ont de longueur.	"	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de.	"	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très touffu & peu long qui fait la houppe : ces poils qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, & tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles pend une bande blanche inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête & du cou; de l'occiput prend une pointe très noire qui tranche sur le cou, les bras, & s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps & les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, & s'étend sur le train de derrière, les cuisses & la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre & des cuisses est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes & les pieds de devant, mais cette couleur est plus orangée sous le ventre & les pieds de derrière, la queue a quinze pouces six lignes de longueur,

& elle est couverte de longs poils très noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête & des membres; la seule différence remarquable est dans la queue & dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL
DE MADAGASCAR (a).

Voyez Planche VI, figure 2.

ON CONNOIT à Madagascar un gros écureuil qui ressemble, par la forme de la tête & du corps & par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, & par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, & treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même la tête mesurée du bout de l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces; ainsi, cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe & d'Amérique; d'ailleurs son poil est d'un noir foncé: cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps,

(a) Suite de l'addition à l'article de l'écureuil, *Supplément, volume III, in-4^o, page 146.*

ainsi

ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière & des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine & les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre & la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue & plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui l'allonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache, qui la fait paroître plate dans son milieu.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU PALMISTE.

NOUS AVONS DIT (a) que cet animal passoit sa vie sur les palmiers, & qu'il se trouvoit principalement en Barbarie ; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très communément au Sénégal dans le pays des Nègres Jalousés, & dans les terres voisines du Cap verd. Il fréquente les lieux découverts & voisins des habitations, & il se tient encore plus souvent dans les buissons à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très vifs ; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, & ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

(a) *Volume X, in-4^o., page 1261*



1 Le Petit Gris de Sibirie
2 Le Grand Guerlinguet
3 Le Petit Guerlinguet

L E P E T I T - G R I S
D E S I B É R I E.

Voyez *Planche VII, figure 1.*

NOUS DONNONS ICI la figure d'un petit-gris de Sibérie, que M. l'Abbé Aubry, Curé de Saint-Louis, conservoit dans son cabinet, & qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales, représenté *planche XXV, volume X, in-4^o.*, pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, & la queue blanche & assez courte; au lieu que le petit-gris de notre *planche XXV, tome X*, a les oreilles nues, le dessus du corps & les flancs d'un gris cendré, & la queue de cette même couleur. Il est aussi un peu plus grand & plus épais de corps, & il a la queue considérablement plus longue que le petit gris de Sibérie, dont voici les dimensions & la description.

	Pieds. Pouces. Lignes:		
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite.	"	9	9
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. . .	"	2	2
Longueur des oreilles.	"	"	7
Longueur du tronçon de la queue. .	"	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant.	"	"	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière.	"	"	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf pouces de longueur ; il est d'un gris argenté à la superficie, & d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup-d'œil gris-de-perle jaspé ; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes & le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc ; le dessus du museau est gris ; mais le front, le sommet de la tête & les côtés des joues jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au dessus des yeux & de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps ; le tour & le dessus des oreilles portent de grands poils roux, qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré ; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve ; les jambes de derrière, depuis le jarret & les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux ; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt-&une lignes de longueur, ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces ; cette queue blanche avec de si longs poils, paroît être très différente de celle de l'autre petit-gris.

LES GUERLINGUETS.

Voyez Planche VII, figure 2 & 3.

IL Y A deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guyane, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la figure, sous le nom de *grand guerlinguet*, est de plus du double plus grande que la seconde, que nous appelons *petit guerlinguet*. Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, & nous avons reconnu que c'étoient les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil* : j'en ai fait mention, *Supplément, volume III, in-4^o, pages 146 & 147*. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guyane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet*, ressemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents & par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue & moins touffue, & en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de *guerlinguet*, qui ne diffère de la grande qu'en ce quelle est

plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à-peu-près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long & moins roux, & le petit guerlinguet a le poil encore plus court, & la queue moins fournie que le premier: tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très lestement sur les arbres où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

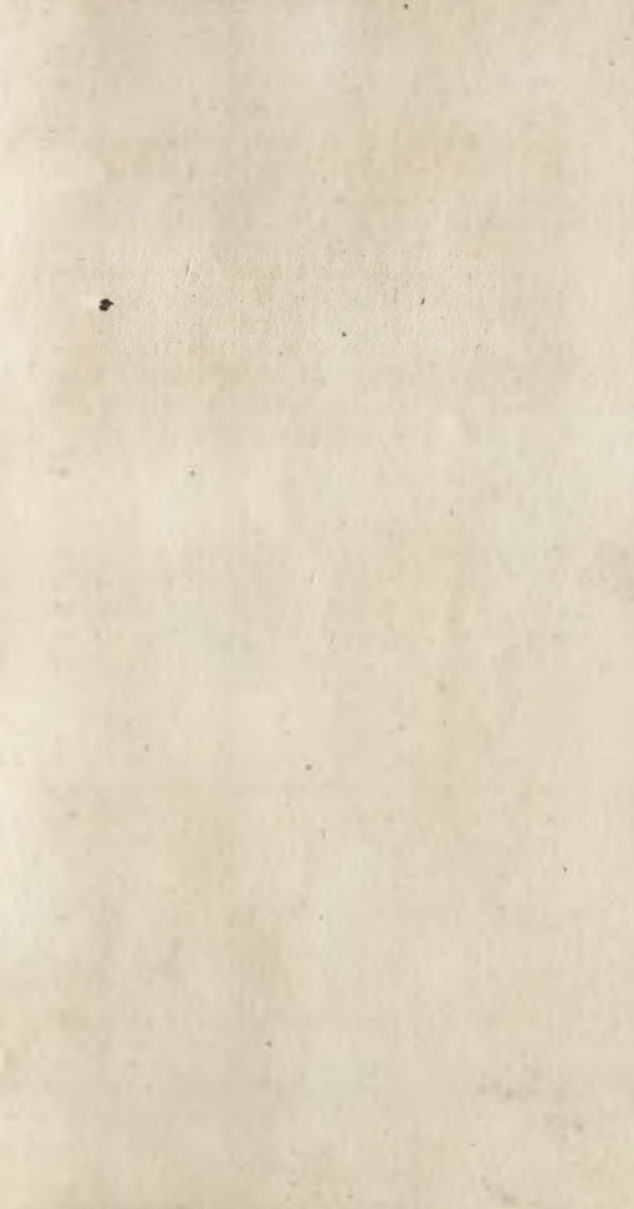
Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, & il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, & d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun-marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes & la queue, & d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre & l'intérieur des jambes: il y a même du gris & du blanc jaunâtre sous la mâchoire & le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine & sur une partie du ventre, & cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires & longues d'un pouce neuf lignes. La queue est

aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, & d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur; le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, & elle est comme rayée de bandes indécises de brun & de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, & ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps & des membres; seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes & la queue sont nuancés d'olivâtre & de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun-cendré à la racine, & fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre & sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires & composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes & les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles qui sont noirâtres, sont

larges à leur origine & crochus à leur extrémité, à-peu-près comme ceux des chats. La poitrine & le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle & blanchâtre. Les poils de la queue sont mêlés de brun & de fauve; les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.





1. Le Taguati
2. L'aye - aye

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU TAGUAN(a).

Voyez Planche VIII, figure 1.

NOUS DONNONS ICI la figure d'un taguan, qui quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, & duquel nous avons donné la figure dans le *volume III, in-4^o.*, de nos Supplémens, me paroît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes de Malabar à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, & il est maintenant au cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de Mgr. le Prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives; il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut & deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez est noir, le tour des yeux & les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues & le dessus de la tête sont

(a) Suite de l'addition à l'article du taguan ou grand écureuil volant. *Supplément, volume III, in-4^o.*, p. 150.

mêlés de noir & de blanc ; les plus grands poils des moustaches sont noirs & ont un pouce dix lignes de longueur ; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur ; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, & ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir ; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve ; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve & de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir & de blanc, & cette dernière couleur domine en quelques endroits ; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine ; les jambes & les pieds sont noirs ; les ongles qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur ; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, & devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description & la figure de ce taguan, avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence qui d'abord pourroit paroître

essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paroissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très bien fournies; mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été maltraitée & même mutilée, tandis que celle de celui-ci a été soigneusement conservée, & est arrivée des Indes en très bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle du *volume III, in-4^o.*, de notre Supplément.

 D E L' A Y E - A Y E

Voyez Planche VIII, figure 2.

AYE - AYE est une exclamation des habitans de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, & qu'il tient du maki, de l'écureuil & du singe. Ses oreilles plates & larges ressemblent beaucoup à celles de la chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque lisses, parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui forment la robe: quoique la queue paroisse toute noire, cependant les poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractère principal, & un des plus singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant; les deux dernières articulations sont très longues, grêles, dénuées de poils: il s'en sert pour tirer les vers des trous d'arbres, & pour les pousser dans son gosier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal paroît terrier, ne voit pas pendant le jour, & son œil couleur d'ocre de rue est comme celui du chat-huant. Il est très paresseux & par conséquent très doux; celui-ci restoit toujours couché, & ce n'est qu'en le secouant plusieurs fois qu'on venoit à bout de le faire remuer. Il a vécu près de deux

mois , n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit ; il se servoit pour le manger , de ses deux doigts , comme les Chinois de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux , que M. Sonnerat m'a donnée pour le cabinet du Roi ; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre ; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de tarsier , *volume XIII, in-4^o*.

Les pieds semblent faire un caractère unique & très distinctif , par la longueur des doigts aux pieds de devant.

Longueur de l'animal mesuré en ligne	Pieds. Pouces, Lignes:		
droite , depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. .	1	2	2
Suivant la courbure du corps. :	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput. .	"	4	9
Longueur de la jambe de devant , depuis le coude jusqu'au poignet. "	"	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	"	4	1
Longueur de la jambe , depuis le genou jusqu'au talon.	"	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	"	4	1
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	"

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir & de gris cendré ; il a sur la tête , autour des yeux , sur le corps , aux cuisses & aux jambes , une couleur de musc

foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos, & en plusieurs endroits du corps & des jambes. La queue est tout-à fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire & le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps & les jambes; mais les jambes & les cuisses sont d'un brun rougeâtre: le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues & sans poils, larges à leur ouverture, droites & rondes à leurs extrémités.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Elles ont de longueur.	"	2	1
Largeur au conduit auditif.	"	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, & les paupières sont noires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur.	"	2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont.	"	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a. :	"	3	9

	Pouc.	Lig.	Lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce.	1	1 l'ongle	6
Le premier doigt interne après le pouce	2	9 l'ongle	6

	Pouc.	Lig.	Lig.
Le second doigt, qui est le plus mince & grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur.	2	7 l'ongle	3
Le troisième doigt.	3	2 l'ongle	6
Le quatrième doigt ou le premier externe.	1	9 l'ongle	6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.	3	2 l'ongle	"

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur; sont à-peu-près égaux en grosseur; mais le premier doigt qui fait pouce & qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large & plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	Pouc.	Lig.	Lig.
Le premier doigt interne.	1	3 l'ongle	5 $\frac{1}{2}$
Le second doigt.	1	7 l'ongle	6
Le troisième doigt.	1	2 l'ongle	6
Le quatrième & le premier doigt externe.	1	2 l'ongle	6
Ces ongles sont bruns, courbes & en gouttières.			
Les poils de la queue ont de longueur.	3	3	"

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le

plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, & de plus ils se ressemblent par la queue qui est longue & couverte de poils, par les oreilles droites, nues & transparentes, & par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds, car le tarsier a les doigts très longs.

Cet aye-aye étoit femelle : elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales, *tome II, page 137*. Il a eu vivant le mâle & la femelle.

A D D I T I O N

ET CORRECTIONS

A L'ARTICLE DU PHALANGER (a).

Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalanger, appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les achetés me les avoit donnés sous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Palias est le premier qui ait remarqué cette méprise, & nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales & même dans les Terres australes, comme à la nouvelle Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Bancks (b) dit avec raison que

(a) Addition à l'article du Phalanger, *volume XIII*, in-4^e. , page 92.

(b) « M. Bancks parcourant la campagne, prit un animal de la classe des opossum; c'étoit une femelle, & il prit en outre deux petits : il trouva qu'ils ressembloient beaucoup au quadrupède décrit par M. Buffon sous le nom de *phalanger*; mais ce n'est pas le même. Cet auteur suppose que cette espèce est particulière à l'Amérique, mais il s'est

Quadrup. Tome XIV.

je me suis trompé & qu'il a trouvé dans la nouvelle Hollande un animal qui a tant de rapport avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très voisines.

sûrement trompé en ce point ; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que prit M. Bancks, avoit quelque analogie avec lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » *Voyage autour du monde, tome IV, page 56.* — Je crois que cette critique est juste, & que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales & méridionales ; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre : j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses & cayopolins, par la conformation des pieds qui me paroissoit unique dans cette espèce. Ainsi, je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, & ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Bancks étoit de la classe des opossum ou sarigues ; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.»

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE**DES RATS ET DES SOURIS (a).**

L'ESPÈCE du rat paroît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes ; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée & reconnue par-tout, & même dans les pays nouvellement découverts. M. Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de la mer du sud, & dans les terres de la Nouvelle - Zélande ; qu'il y en a une prodigieuse quantité aux îles de la Société, & surtout à Taïti, où ils vivent des restes d'alimens que les naturels laissent dans leurs huttes, des fleurs & des casses de l'*erythrina corallo dendrum*, de bananes & d'autres fruits, &, à ce défaut, d'excrémens de toute sorte : leur hardiesse va jusqu'à mordre quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils sont beaucoup plus rares aux Marquises & aux îles des Amis, & on les voit rarement aux Nouvelles - Hébrides (b). »

(a) Suite de l'addition à l'article des rats & des souris. *Supplément, volume III, in-4°.*

(b) Voyez le second voyage de Cook, *tome V, page 170.*

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles & terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique, ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, & que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent y sont arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès (c), il y a dans les déserts d'Arabie une espèce de rat très différente de toutes celles que nous connoissons : » Leurs yeux, dit il, sont vifs & grands; leurs moustaches, leur museau & le haut du front sont blancs, ainsi que le ventre, les pattes & le bout de la queue; le reste du corps est jaune & d'un poil assez long & très propre; la queue est médiocrement longue, mais elle est grosse, de couleur jaune comme le corps, & terminée de blanc. Mes compagnons Arabes mangeoient ces rats, après les avoir tués à coups de bâton, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse sur le chemin du quadrupède ou de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »

(c) Voyage autour du monde, *manuscrit*, par M. de Pagès.

1



2



1 Le Rat Perchal

2 Le Scherman

LE RAT PERCHAL.

Voyez Planche IX, figure 1.

CE rat, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	Pieds	Pouces.	Lignes.
Sa longueur est de	1	3	2
Longueur de la tête du bout du nez à l'occiput.	"	3	5

Elle est plus alongée que celle de nos rats; les oreilles nues sans poil, sont de la forme & de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, & le pied de derrière est très grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, & que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun musc foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe & sur la partie supérieure des flancs; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre & le cou.

Les moustaches sont noires & longues de

deux pouces six lignes; la queue est écaillée, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, & sur la croupe, deux pouces; ils sont gris à leur racine, & bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre & les flancs.

Ce rat est très commun dans l'Inde, & l'espèce en est nombreuse; il habite dans les maisons de Pondichéry, comme le rat ordinaire dans les nôtres, & les habitans de cette ville le trouvent bon à manger.

LE SCHERMAN

OU RAT D'EAU DE STRASBOURG.

Voyez Planche IX, figure 2.

JE DONNE ICI la figure d'une espèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg par M. Herrmann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, m'écrivit-il, a échappé à vos recherches, & je l'avois pris moi-même pour le rat d'eau commun; cependant il en diffère par quelques caractères. Il est plus petit; il a la queue, le poil & les oreilles différens de ceux du rat d'eau : on le connoît autour de Strasbourg sous le nom de *scherman*. L'espèce en est assez commune dans les jardins & les prés qui sont proches de l'eau. Cet animal nage & plonge fort bien : on en trouve assez souvent dans les nasses des pêcheurs, & ils font autant de dégâts dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre, & il y a quelques années que, dans une de nos promenades publiques, appelée le *Contade* hors de la ville, un homme qui fait métier de prendre les hamsters, en a pris un bon nombre dans les mêmes pièges (a). »

(a) Extrait d'une lettre de M. Herrmann, datée de Strasbourg le 8 octobre 1776.

Par ces indications & par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paroît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à-peu-près les mêmes. Au reste, l'individu que M. Herrmann a eu la bonté de nous envoyer pour le cabinet, y a été placé, & il est très bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons donné les figures, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, & elles sont cachées sous le poil qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles; tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de six pouces; la queue est longue de deux pouces trois lignes; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent, en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est en général d'un brun noirâtre mêlé de gris & de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir-gris à la racine, & fauve à son extrémité. La tête est plus courte, & le museau plus épais que dans le rat domestique; & elle approche par la forme, de la tête du rat d'eau; les yeux sont petits; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc & court; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires: le dessous du ventre est d'un gris-souris. Les
jambes

jambes sont courtes & couvertes d'un petit poil noirâtre, ainsi que les pieds qui sont fort petits; il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant, & cinq à ceux de derriere; les ongles sont blancs, & un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns & cendrés, mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau.

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE
DE LA MUSARAIGNE.

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE
DE L'INDE.

Voyez planche X, figure 1.

CETTE MUSARAIGNE, apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue & pointue; le nez est effilé, & la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les narines sont petites, & le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules: les yeux sont si petits qu'on a peine à les appercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues & sans poils.

Les poils des moustaches & ceux du des-



1. La Mustaraigne musquée
de Lynde
2. Le Lerol a queue dorée



fus des yeux sont grisâtres , & les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites & courtes ; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur ; elle est couverte de petits poils courts , & parsemée de grands poils fins & grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris-de-souris ou d'ardoise - claire , teint de roussâtre qui domine sur le nez , le dos & la queue.

Cette musaraigne qui , à beaucoup d'égards , ressemble à la musaraigne d'Europe , a une odeur de musc si forte , qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs , mais elle vient aussi dans les maisons.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU LÉROT.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE.

Voyez Planche X, figure 2.

NOUS DONNONS ici, d'après M. Allamand; la description & la figure de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure & la forme de la queue, mais qui par la position & la forme des oreilles, & par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, dit M. Allamand (a), à M. le Docteur Klockner, qu'on doit la connoissance de ce petit lérot; il l'a reçu de Surinam, sans aucune notice ni du nom qu'on lui donne dans le pays, ni des lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a jamais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'attirer l'attention. Les nomenclateurs à

(a) *Tome IV, Supplément. Edition de Hollande, pag. 164 & suivantes, & planche LXVII.*

systèmes ne manqueront pas de le ranger dans la classe des *glires* ou *loirs* de M. Linneus, & effectivement il mérite bien autant d'y avoir place que le rhinocéros; & sans doute ils en feront un membre de la famille des rats, qui comprend tant d'autres animaux qui en approchent moins que celui-ci. Mais sans chercher à déterminer le genre auquel il appartient, j'en donnerai une description exacte, qui m'a été fournie par M. Klockner, qui, toujours zélé pour l'avancement de l'histoire naturelle, a bien voulu me la communiquer en m'envoyant l'animal même, afin que je pusse mieux me convaincre de son exactitude. J'ai d'abord été embarrassé sur le nom que je lui donnerois; je n'aime pas ces noms composés qui déterminent l'espèce à laquelle on doit rapporter l'animal qui le porte, lorsqu'il n'est pas très évident qu'il en soit. Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné M. Klockner, qui est en droit de le désigner par celui qu'il juge le plus convenable; il l'a appelé *lérot à queue dorée*, sans prétendre qu'il tombe dans cet engourdissement causé par le froid aux loirs d'Europe: un quadrupède habitant de la zone torride, ne paroît pas devoir y être sujet. Quelque conformité de figure & sur-tout de sa queue, avec celle de nos léroty, lui a fait préférer cette dénomination à toute autre.

« C'est par la singularité & la beauté de ses couleurs que cet animal se fait remarquer. Son corps est de couleur de marron tirant sur le pourpre, plus foncée aux côtés de la tête & sur le dos, & plus claire sous le ventre.

Cette couleur s'étend sur la queue à une petite distance de son origine; là les poils fins & courts qui la couvrent, deviennent tout-à-fait noirs jusqu'à la moitié de sa longueur où ils sont plus longs, & où ils prennent, sans aucune nuance intermédiaire, une belle couleur d'orange, approchant de celle de l'or, & qu'ils gardent jusqu'à l'extrémité de la queue: une longue tache de cette même couleur jaune orne aussi le front; elle prend son origine au-dessus du nez; là elle est fort étroite, ensuite elle va en s'élargissant jusqu'à la hauteur des oreilles où elle finit. Cet assemblage de couleurs si fort tranchantes, & si rares dans les quadrupèdes, offre un coup-d'œil très frappant. Sa tête est fort grosse à proportion de son corps; il a le museau & le front étroits, les yeux petits; les oreilles présentent une large ouverture, mais elles sont courtes, & ne s'élèvent pas jusqu'au-dessus de la tête; elles sont couvertes en-dehors & en dedans de poils très fins, il y en a de plus longs sur leurs bords, mais il faut les regarder de près pour les appercevoir. La mâchoire supérieure avance sensiblement au-delà de l'inférieure; l'os du nez est assez élevé, & le haut du museau est couvert de poils, ce qu'on ne voit guère dans les autres quadrupèdes. La lèvre du dessus est fendue du haut en bas, comme dans tous les animaux de ce genre, & les bords de la fente vont en s'écartant vers les côtés, ce qui donne à l'extrémité du groin la forme d'un triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents incisives fort blanches & courtes; il

y en a aussi deux à la mâchoire inférieure, mais qui sont plus grandes : cette mâchoire, avec la lèvre qui la couvre, est plus reculée du côté de la gorge.

« Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il y a une touffe de poils d'un brun sombre ; leur longueur surpasse celle de la tête ; ceux qui forment la partie inférieure de cette moustache sont moins longs, & dirigés en bas : derrière chaque œil, il y a une verrue d'où partent aussi six longs poils, & il y en a deux de même longueur placés au-dessus des yeux.

« Les jambes de devant sont courtes ; leurs pieds ont quatre longs doigts, armés d'ongles crochus & aigus ; plus haut est un petit bouton obtus qui forme une espèce de pince, mais sans ongle. Au-dessous de ces pieds il y a cinq éminences très remarquables, couvertes d'une peau mince & fort douce au toucher ; les jambes de derrière sont plus longues, & leurs pieds ont cinq doigts, qui sont aussi plus longs que ceux de devant, & sont de même garnis d'ongles crochus & pointus, excepté les deux doigts intérieurs dont les ongles sont un peu obtus. La plante de ces pieds postérieurs ressemble à celle des antérieurs ; mais les protubérances qu'on y voit sont plus grandes.

« La queue est fort longue, & très épaisse près du corps, mais son diamètre diminue à mesure qu'elle s'en éloigne, & elle se termine en pointe : quand on en écarte un peu les poils, on voit que sa peau est écailleuse comme celle du rat.

« Au derriere de la tête & tout le long du dos, parmi les poils dont l'animal est couvert, il y en a qui sont plats, & de la longueur d'un pouce; aussi ils s'élèvent au-dessus des autres; ils sont aussi plus roides, & résistent davantage quand on les touche. Ils paroissent fortir de petits étuis transparens; leur nombre va en diminuant sur les côtés & ils deviennent plus petits; sous le ventre ils disparaissent tout-à-fait. Leur conformation est assez singuliere; près du corps ils sont cylindriques & fort minces, ensuite ils deviennent plats, & leur largeur augmente jusqu'à égaler une demi-ligne, après quoi ils se terminent en une pointe fort fine. Dans la partie plate du milieu, les bords sont relevés, & forment une espèce de gouttière, dont le fond vu au microscope, paroît jaunâtre & transparent, & dont les côtés sont bruns, ce qui occasionne un double reflet de lumière qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

« Le corps, à l'exception du ventre, est couvert d'une peau, ou plutôt d'un cuir fort rude.

« L'animal qui vient d'être décrit, est une femelle qui a huit petites mamelles; il y en a deux entre les cuisses, les six autres sont placées obliquement en s'écartant de côté & d'autre, & les deux dernières sont entre les jambes de devant.

« Il paroît être fait pour grimper sur les arbres dont il mange les fruits; c'est dommage qu'un si joli animal ne soit connu que par ce seul échantillon, dont les couleurs ont sans doute perdu une partie de leur beauté

dans la liqueur où il a été mis pour être envoyé. On se formera une idée juste de sa grandeur par les dimensions suivantes.»

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
» Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	»	5	»
Longueur de la queue.	»	6	2
Longueur de la tête mesurée depuis le commencement du nez jusqu'au-dessus du front, & suivant sa courbure.	»	2	»
Circonférence de la tête mesurée entre les yeux & les oreilles.	»	2	11
Circonférence du cou.	»	2	8
Longueur des oreilles.	»	»	3
Leur largeur.	»	»	4
Circonférence du corps mesurée derrière les jambes de devant.	»	3	3
Circonférence du corps mesurée devant les jambes de derrière.	»	3	»
Longueur des jambes de devant, depuis les doigts jusqu'au coude.	»	1	6
Longueur des jambes entières, depuis l'épaule jusqu'aux doigts.	»	2	»
Longueur des jambes de derrière, depuis les doigts jusqu'au genou.	»	1	2
Longueur totale depuis la hanche jusqu'à l'extrémité des doigts.	»	3	»

 NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE

 DES CHAUVÉ-SOURIS (a)

LA GRANDE SÉROTINE

DE LA GUIANNE.

Voyez Planche XI, figure 1.

NOUS DONNONS ici la figure d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, & qui nous paroît assez différente de celle dont nous avons donné la description (b) sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat, que cette grosse chauve-souris de la Guyanne ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur,

(a) Suite de l'addition à l'article des chauve-souris. *Supplément, volume III, in-4°. page 252.*

(b) Histoire naturelle, *volume X, in-4°. page 57.*



3



1 la Grande Serotine de la Guiane
2 3 la Grande chauve Souris
ser de lance de la Guiane



la férotine n'ayant que deux pouces sept lignes , au lieu que cette chauve-souris de la Guyanne a cinq pouces huit lignes de longueur ; elle a cependant le museau plus long , & la tête d'une forme plus allongée & moins couverte de poil au sommet que celle de la férotine ; les oreilles paroissent aussi être plus grandes , ayant treize lignes de longueur , sur neuf lignes d'ouverture à la base ; en sorte qu'indépendamment de la très grande différence de grandeur & de l'éloignement des climats , cette chauve - souris de la Guyanne ne peut être regardée comme une variété dans l'espèce de la férotine : cependant comme elle ressemble beaucoup plus à la férotine qu'à aucune autre chauve-souris , nous l'avons désignée par le nom de *grande férotine de la Guyanne* , afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire & des autres chauve-souris de ces climats éloignés.

Elle avoit , avant d'être desséchée près de deux pieds d'envergure , & elle est très commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-souris se rassembler en nombre le soir , & voltiger dans les endroits découverts , sur-tout au-dessus des prairies ; les tette-chèvres ou engoulevens se mêlent avec ces légions de chauve-souris , & quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux & de quadrupèdes volans sont si nombreuses & si errées , que l'horizon en paroît couvert.

Cette grande férotine a les poils du dessus du corps d'un roux-marron ; les côtés du corps d'un jaune-clair ; sur le dos, le poil est long de quatre lignes ; mais sur le reste du corps ,

il est un peu moins long que celui des féro-
tines de l'Europe; il est très court & d'un
blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le
dedans des jambes; les ongles sont blancs &
crochus; l'envergure des membranes qui lui
servent d'ailes, est d'environ dix-huit pou-
ces; ces membranes sont de couleur noirâtre,
ainsi que la queue.

D U V A M P I R E.

M. ROUME DE SAINT - LAURENT nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avons dit & pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, & sur la manière particulière dont il suce le sang, & dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avois, pour ainsi dire, deviné la mécanique; cependant l'amour de la vérité & l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir, m'avoient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui sembloient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle étoit bien fondée, & que MM. de Saint-Laurent & Gauthier ont observé tout ce que j'avois présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, & peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, & les faire mourir.

L A G R A N D E
CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE
DE LA GUYANNE.

Voyez Planche XI, figure 2 & 3.

CETTE CHAUVÉ-SOURIS mâle envoyée de Cayenne par M. de la Borde, est très commune à la Guyanne; elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes; un poil assez serré couvre tout le corps, la tête & les côtés; la membrane des ailes est noirâtre & garnie d'un petit poil raz. Elle diffère des chauve-souris communes, en ce qu'elle n'a point de queue; les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, & sans oreillon; au-dessus de la lèvre supérieure, est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, & qui diffère par-là de celle du fer-de-lance, *volume XIII, planche XXXIII*, dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval; cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

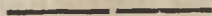
Le poil de cette chauve-souris est très doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine & sur le ventre, où

cette couleur est un peu grisâtre ; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

Pieds. Ponces. Lignes.

Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput.	"	1	3
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil. .	"	"	6 $\frac{1}{2}$
Distance de l'œil entre l'angle postérieur & l'oreille.	"	"	3 $\frac{1}{2}$
Longueur des oreilles.	"	"	7 $\frac{1}{2}$
Distance entre la base des deux oreilles.	"	"	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . .	"	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts.	"	5	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	"	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	"	"	6 $\frac{1}{2}$
Longueur totale de l'alle.	"	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancreures.	"	2	10



AUTRE CHAUVE-SOURIS DE LA GUYANNE.

Voyez Planche XII, figure 1, 2 & 3.

CETTE CHAUVE-SOURIS, dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle est commune dans la Guyanne, & généralement à-peu-près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauve-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues alongées & aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne & demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, & s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon qui est placé au-devant de ce conduit, est petit, large & rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, & le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un caractère qui lui est encore propre, c'est d'avoir les ailes très longues & fort étroites; elles ont
quinze

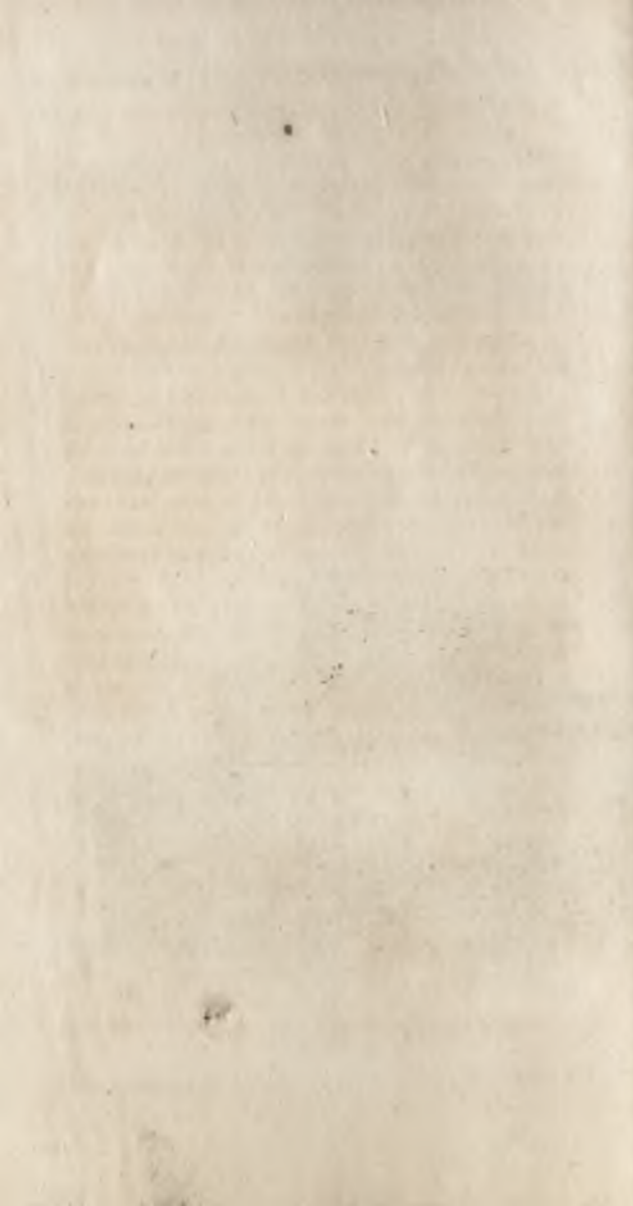
1 .



2



1. 2. autre Chauve Souris
de la Guiane .



quinze pouces deux lignes d'envergure ; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paroît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-souris, ce qui balance la grande longueur des ailes : la membrane des ailes qui couvre les jambes & la queue, est de couleur brune ou grisâtre : la queue enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur ; elle est étroite & terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes & demie de longueur ; sa couleur est d'un brun-marron foncé ou noirâtre qui s'étend sur la tête ; la couleur est moins foncée sous le ventre, & cendrée sur les côtés : la face & les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues & les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives ; il y a de chaque côté une grande canine & une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très petites incisives qui se touchent ; les deux canines d'en bas finissent en pointe, & leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU HÉRISSEON.

J'AI DIT, à l'article du hérifson, que je doutois qu'il montât sur les arbres, & qu'il emportât des fruits sur ses piquans ; cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérifsons monter sur des arbres, & remporter des fruits à la pointe de leurs piquans.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avoient vu des hérifsons nager, & traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vitesse. Dans quelques campagnes on est dans l'usage de prendre une peau de hérifson, & d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le fevrer ; la mere se sentant piquée lui refuse le pi & s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérifsons que j'ai fait élever en domesticité.

Le 4 Juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérifsons avec la mere ; leurs pointes ou épines étoient bien formées, ce qui paroît indiquer qu'ils avoient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande voliere de fil de fer, pour les observer commodément, & l'on garnit de branches & de feuillages le fond de cette voliere, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours, on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils ne mangerent pas; ils en suçèrent seulement toute la partie succulente, sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telle que du seneçon, du lizeron, &c. ils n'en mangerent pas: ainsi on peut dire qu'ils jeûnerent à-peu-près pendant ces trois premiers jours; cependant la mere n'en parut pas affoiblie, & donna souvent à teter à ses petits.

Les jours suivans, ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru; ils suçoiēt ce dernier mets avec avidité, & la mere & les petits ne le quittoient pas qu'ils ne parussent rassasiés; ils mangerent aussi un peu de pain, mais ils ne toucherent pas aux cerises: ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois & les herbes cuites; mais quelque chose qu'ils ayent pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excréments, & il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paroît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, &c. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, & néanmoins ils ont toujours été fort gras & bien portans.

Lorsque les jeunes hérifsons vouloient prendre la mamelle, la mere se couchoit sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise; ces animaux ont les jambes si courtes, que

les petits avoient peine à se mettre sous le ventre de leur mere. Si elle se tenoit sur ses pieds, ils s'endormoient à la mamelle; la mere ne les réveillait pas, elle sembloit même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnoître si cette espèce d'attention de la mere pour ses petits, étoit un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'étoit pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'apperçut bientôt que quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avoit encore plus pour la liberté. On ouvrit la voliere pendant que ses petits dormoient; dès qu'elle s'en apperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin, & s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que lorsqu'elle étoit renfermée avec ses petits, elle employoit ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la voliere, pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, & qu'elle ne cessoit ses manœuvres & ses mouvemens inquiets que lorsque ses petits venoient à s'éveiller. Dès-lors il fut facile de juger que cette mere auroit quitté volontiers sa petite famille, & que si elle sembloit craindre de l'éveiller, c'étoit seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités, car les jeunes hériffons étoient si avides de la mamelle, qu'ils y restoient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut être ce grand appétit des jeunes hériffons, qui est cause que les meres ennuyées ou excédées par leur gour-

mandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérifsons entendoient marcher, ou qu'ils voyoient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissoient à terre & ramenoient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentoient en avant les piquans qu'ils ont sur le haut du front, & qui sont les premiers à se dresser; ils ramenoient ensuite leurs pieds de derriere en avant, & à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnoient la forme d'une pelotte ou d'une boule hériflée de piquans ou de pointes. Cette pelotte ou boule n'est pas tout-à-fait ronde, elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étoient prompts à prendre cette forme de boule, & plus ils comprimoient fortement les deux extrémités de leur corps: la contraction de leurs muscles paroît être si grande alors, que lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il seroit presque aussi aisé de leur disloquer les membres que de les alonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayoit souvent de les étendre, mais plus on faisoit d'efforts, plus ils sembloient opposer de résistance & se resserrer dans l'instant où ils prenoient la forme de pelotte. On a remarqué qu'il se faisoit un petit bruit, une sorte de cliquetis qui étoit occasionné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent & se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux

paroît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, & qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines si hérissées, quand ils veulent se préserver, sont couchées en arriere les unes sur les autres, comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons étant éveillés, jouissent du calme & de la tranquillité; car quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire, que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avoient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste; ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres; ils sont naturellement indolens & même paresseux; le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture, & l'on pourroit dire avec assez de vérité, que leurs uniques & seules occupations sont de manger & dormir. En effet, ceux que nous avons nourris & élevés, cherchoient à manger dès qu'ils étoient éveillés; & quand ils avoient assez mangé, ils alloient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont-là leurs habitudes pendant le jour, mais pendant la nuit, ils sont moins tranquilles; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, & autres insectes, dont ils font leur principale nourriture.



1



2



1. *Le Tendrac .*
2. *Le Pore epic de Malaca .*

D U T E N D R A C.

Voyez *Planche XIII, figure 1.*

NOUS DONNONS ICI la figure d'un très petit tendrac, qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, Curé de St. Louis; il est représenté de grandeur naturelle, & ne nous paroît différer de notre tendrac de la *planche LVII, volume XII, in-4^o.*, que par sa petitesse & par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le Curé de St. Louis, qu'il se trouve à Madagascar, & que les François de cette contrée le connoissent sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions & la courte description de ce très petit animal.

	Pieds.	Pouces.	Lignes
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus.	"	2	2
Distance du bout du nez à l'œil.	"	"	6
Distance entre l'œil & l'oreille.	"	"	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput.	"	"	11
Longueur des piquans.	"	"	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant.	"	"	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière.	"	"	1

Cet animal a le museau très alongé & presque pointu ; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre , & le corps qui est couvert du même poil , porte une grande quantité de piquans d'un blanc jaunâtre , qui semblent se réunir par bandes irrégulieres. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre , qui s'étend jusqu'au commencement du dos , se termine en pointe à ses deux extrémités ; cette bande blanche est du même poil que le brun du corps & des côtés de la tête ; ce poil est assez rude , mais cependant fort délié en comparaison des piquans. Le dessous du cou & du corps est d'un blanc jaune , ainsi que les jambes & les pieds qui sont néanmoins un peu mêlés de brun ; les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts , & l'on ne voit dans ce très petit animal aucune apparence de queue.

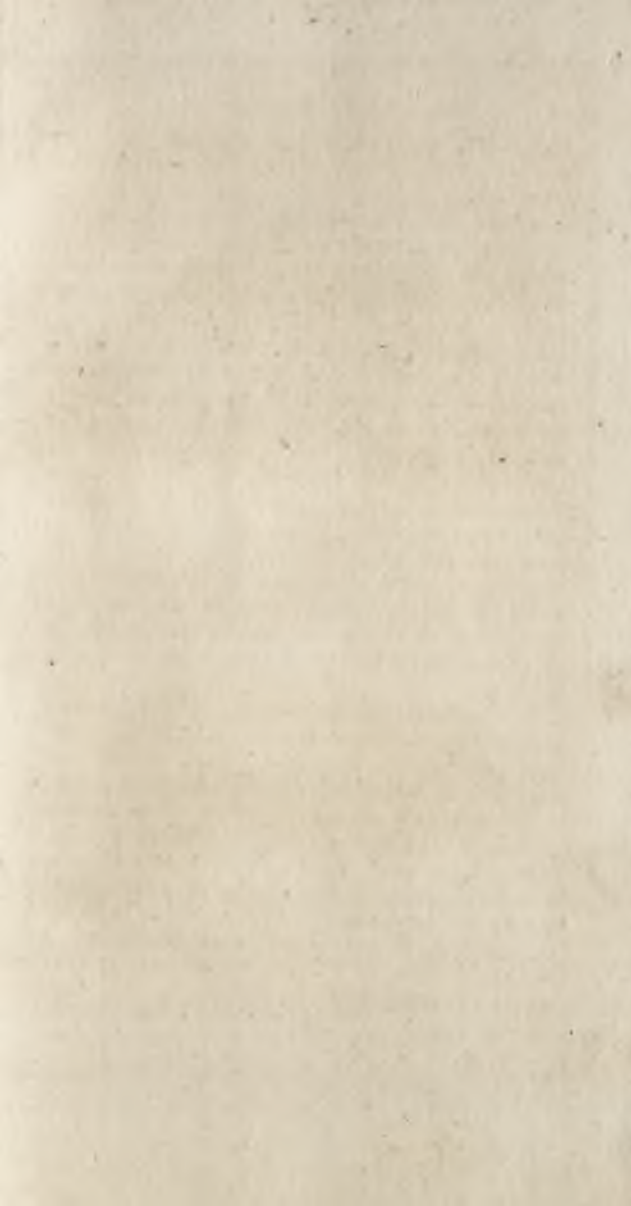
L E P O R C - E P I C
D E M A L A C A .

Voyez Planche XIII, figure 2.

Nous avons parlé & donné la figure d'un porc-épic des Indes orientales, *volume XIII, in-4°., planche LII*, & nous avons dit que ce porc-épic ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie ; mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, & particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic que nous avons fait desliner vivant chez M. Aubry, Curé de St. Louis, & dont nous donnons ici la figure. Nous en avons vu un tout semblable, aussi vivant, entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisoit voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très sensibles, & sur-tout par la forme & la longueur de la queue ; elle est terminée par un bouquet de poils longs & plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin ; & la queue qui porte cette houppe à son extrémité, est nue, écailleuse, & peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe ;

sa tête est néanmoins plus allongée , & son museau revêtu d'une peau noire , porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit & noir; les oreilles sont lisses , nues & arrondies : il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, & il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc; les flancs & le dessus du corps sont hérissés de piquans, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis & sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquans sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, & plusieurs sont noirs en-dessus & blancs en-dessous; de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs & noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant & farouche. Lorsqu'on l'approche, il trépigne des pieds, & vient en s'enflant présenter ses piquans, qu'il hérissé & secoue. Il dort beaucoup le jour, & n'est bien éveillé que sur le soir; il mange assis & tenant entre ses pattes les pommes & autres fruits à pépin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, & sur-tout l'abricot lui plaisent davantage; il mange aussi du melon, & ne boit jamais.



1



2



1 Le Coendon a longue queue .

2 Le Klipdas

L E C O E N D O U

A L O N G U E Q U E U E.

Voyez Planche XIV, figure 1.

UN AUTRE ANIMAL à piquans, qui ne nous étoit pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouette, Intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	Pieds.	Pouces	Lignes.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue est de.	2	"	6
Longueur de la queue.	1	5	6

Il est couvert de piquans noirs & blancs à la tête, sur le corps, les jambes & une partie de la queue, & sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppes ou bouquet de piquans à son extrémité comme celle des autres porc-épics.

Le diamètre de la queue mesurée à son origine est de vingt & une lignes; elle va en diminuant & finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquans que ceux de l'extrémité du tronc qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elle est noirâtre & couverte d'écaillés depuis ce milieu jusqu'à son extré-

mité; & le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire, jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquans, est couvert de petits poils d'un brun-clair. Le reste est garni d'écaillés en-dessus comme en-dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à tout autre, cependant elle est un peu moins allongée; les plus grands poils des moustaches, qui sont noires, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues & sans poil ont quelques piquans sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquans aussi grands que les porc-épics d'Italie, & par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquans est blanche, le milieu noir, & ils sont blancs à l'origine; ainsi le blanc domine sur le noir.

	Pieds.	Pouces.	Lig.
Les plus longs piquans sur le corps, ont.	”	2	8
Sur les jambes de devant. . . .	”	1	6
Sur celles de derrière. . . .	”	”	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces & demi, interposés entre les piquans sur le haut, les jambes de devant & de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns & courts; les ongles sont bruns, courbes & en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume

de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle. « Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité; sa longueur est d'environ un pied; la queue a dix pouces de long, elle est couverte de piquans sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en s'accourcissant par gradation; le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très près les unes des autres, & très profondes. Les piquans les plus longs ont environ deux pouces un quart; ils sont blancs à leur origine & à leurs extrémités, & noirs au milieu; le poil ne se laisse appercevoir que sur le ventre où les piquans sont très courts; les moustaches sont déliées, noires & ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur; ceux des pattes de derriere sont de la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derriere, avec un tubercule un peu plus alongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'Histoire naturelle de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion & en partie nue: qu'il n'a que quatre doigts onglés derriere; que les ongles paroissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, & qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquans: les bouts des piquans de celui-ci sont blancs, & ceux du premier sont noirs. »

A D D I T I O N

E T C O R R E C T I O N S

A L'ARTICLE DE LA MARMOTTE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Voyez Planche XIV, figure 2 & 3.

Nous avons donné à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe & M. Vosmaër, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte; cependant il n'est point du genre des marmottes, & n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informés qu'on appelloit *klipdas* ce même animal, auquel on donnoit aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau, dans ce volume, d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, & nous avons adopté le nom de *klipdas*, parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le Comte de Mellin, que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, & il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles.

Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet.

« M. le Comte a donné dans le *Vme volume de son supplément*, page 295, édition in-12, l'histoire d'un petit animal auquel il donne le nom de *marmotte du cap de Bonne - Espérance*. Permettez-moi, M. le Comte, de vous dire que cet animal n'a dans ses mœurs aucune ressemblance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap de Bonne - Espérance qui vit encore & que j'ai donnée à ma sœur, la Comtesse Borke, qui l'a présentement depuis quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, & j'ai l'honneur de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture, & qui représente ce petit animal très au naturel. Celle qui est dans votre ouvrage, copiée de celle qui se trouve dans la *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, est absolument manquée. Le genre de vie de ces petits animaux n'est pas aussi triste que le prétend M. Vosmaër; tout au contraire, il est d'un naturel gai & dispos; cela dépend de la manière dont on le tient. Pendant les premières semaines que je l'avois, je le tins toujours attaché avec une ficelle à sa petite loge, & il passa la plus grande partie des jours & des nuits à dormir blotti dans sa loge; & que pouvoit-il faire de mieux pour supporter l'ennui de l'esclavage! mais depuis qu'on lui permet de courir en liberté par les chambres, il se montre tout autre; il est non-seulement très apprivoisé, mais même susceptible d'attachement. Il se plaît à être sur les genoux de sa maîtresse, il la distingue des autres, au point que quand il est enfermé

dans une chambre & qu'il l'entend venir, il reconnoît sa marche, il s'approche de la porte, se met aux écoutes, & si elle s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en retourne tristement & à pas lents. Quand on l'appelle, il répond par un petit cri point désagréable, & vient promptement chez la personne qui le demande. Il saute très légèrement & avec beaucoup de précision; il est frileux & cherche de préférence à se coucher tout au haut du poêle sur lequel il saute en deux sauts; il ne grimpe pas, mais il saute aussi légèrement que les chats sans jamais rien renverser. Il aime à être tout à côté du feu, & comme le poêle de la chambre est ce que nous nommons un *windofen* qu'on chauffe par une espèce de cheminée pratiquée dans le poêle, & qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est glissé dans le poêle pendant que le bois y brûloit; & comme on avoit fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y étoit, il souffrit une chaleur bien violente pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la petite porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, & qu'on avoit laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit sortir promptement: quoiqu'il se fût brûlé le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas rendu plus prévoyant; & il recherche encore toujours à être bien près du feu. Ce petit animal est extrêmement propre, au point qu'on l'a accoutumé à se servir d'un pot pour y faire ses ordures & y lâcher son eau; on remarqua que, pour se vider, il lui falloit un lieu commode & une

attitude particulière, car alors il se dresse sur les pattes de derrière, en les appuyant contre un mur ou quelque chose de stable, qui ne recule pas sous lui, & il pose les pieds de devant sur un bâton ou quelque chose d'élevé, en léchant sa bouche avec sa langue pendant tout le temps que l'opération dure. On diroit qu'il se décharge avec peine, & pour profiter de l'inclination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé un lieu commode, une espèce de chaise percée dont il se sert toujours.

« Il se nourrit d'herbes, de fruits, de patates qu'il aime beaucoup crues & cuites, & même il mange du bœuf fumé, mais il ne mange que de cette viande, & jamais de la crue, ni d'autres viandes : apparemment que pendant son transport par mer, on lui a fait connoître cette nourriture qui doit cependant être souvent variée, car il se lasse bien ôt, & perd l'appétit lorsqu'on lui donne la même pendant plusieurs jours. Alors il passe une journée entière sans manger, mais le lendemain il répare le temps perdu ; il mange la mousse & l'écorce du chêne, & fait se glisser adroitement jusqu'au fond de la caisse à bois, pour l'enlever des bûches qui en sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, & ce n'est que lorsqu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquemment. Il se frotte dans le sable comme les oiseaux pulvérateurs, pour se défaire de la vermine qui l'incommode, & ce n'est pas en se vautrant comme les chiens, les renards, mais d'une manière toute étrangère à tout autre quadrupède, & exactement

comme le faisan ou la perdrix. Il est toujours très dispos pendant tout le cours de l'année, & il me paroît être trop éveillé pour imaginer qu'il puisse passer une partie de l'hiver dans un état de torpeur comme la marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il puisse se creuser un terrier comme les marmottes ou les blaireaux, n'ayant ni des ongles crochus aux doigts, ni ceux-ci assez forts pour un travail aussi rude. Il ne peut que se glisser dans les crevasses des rochers, pour y établir sa demeure, & pour échapper aux oiseaux de proie qu'il craint beaucoup; au moins chaque corneille que le nôtre voit voler, lorsqu'il est assis sur la fenêtre, place favorite pour lui, l'alarme; il se précipite d'abord & court se cacher dans sa loge, d'où il ne sort que long-temps après, lorsqu'il imagine le danger passé. Il ne mord pas violemment, & quoiqu'il en fasse des tentatives lorsqu'on l'irrite, il ne peut guere se défendre à coups de dents, pas même contre le petit épagneul de sa maîtresse, qui jaloux des faveurs qu'on lui prodigue, prend quelquefois querelle avec lui. Il ne trouve probablement, en état de liberté, son salut que dans la fuite & dans la célérité de ses sauts, talens très utiles pour ce petit animal qui, selon le rapport des voyageurs, habite les rochers du sud de l'Afrique. Quoiqu'il engraisse beaucoup lorsqu'on le tient enfermé ou à l'attache, il ne prend guere plus d'embonpoint qu'un autre animal bien nourri, dès qu'on lui donne pleine liberté de courir & de se donner de l'exercice.

LE COCHON DE SIAM.
OU DE LA CHINE (a).

L'ESPÈCE DU COCHON est , comme nous l'avons dit , l'une des plus universellement répandues ; MM. Cook & Forster l'ont trouvé aux îles de la Société , aux Marquises , aux îles des Amis , aux nouvelles Hébrides. » Il n'y a , disent-ils , dans toutes ces îles de la mer du Sud , que deux espèces d'animaux domestiques , le cochon & le chien. La race des cochons est celle de la Chine (ou de Siam) ; ils ont le corps & les jambes courtes , le ventre pendant jusqu'à terre , les oreilles droites , & très peu de foies. Je n'en ai jamais mangé , dit M. Forster , qui fût aussi succulente , & qui eût la graisse d'un goût aussi agréable ; cette qualité ne peut être attribuée qu'à l'excellente nourriture qu'ils prennent ; ils se nourrissent sur-tout de fruits à pain , frais , ou de la pâte aigrie de ce fruit , d'ignames , &c. Il y en a une grande quantité aux îles de la Société : on en voit autour de presque toutes les cabanes. Ils sont abondans aussi aux Marquises , & à Amster-

(a) Suite de l'addition à l'article du cochon. *Supplément* , in 4^o . , volume III.

dam, l'une des îles des Amis; mais ils sont plus rares aux îles occidentales des nouvelles Hébrides. (b) »

(b) Forster, observations à la suite du second voyage de Cook, pag 172.

L E S A N G L I E R

D U C A P - V E R T .

Nous avons dit, dans notre troisième volume de Supplément in-4°. page 91, que le sanglier du Cap-vert, dont M. d'Aubenton a donné la description des mâchoires, nous paroïssoit être le même animal que celui dont nous avons donné la figure, sous le nom de *sanglier d'Afrique*, dans le même volume de Supplément. Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très distinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, sur-tout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, & particulièrement par le défaut de dents incisives qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du Cap-vert, & deux dans la mâchoire supérieure.

Le sanglier du Cap-vert a la tête longue & le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Ethiopie a le museau très large & aplati. Les oreilles sont droites, relevées & pointues; les soies qui les garnissent sont très longues, ainsi que celles qui couvrent le corps particulièrement sur les épaules, le ventre & les cuisses où elles sont plus longues que par-tout ailleurs. La queue est menue, ter-

minée par une grosse touffe de foies, & ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses. On le rencontre non-seulement au Cap-vert, mais sur toute la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance (a). Il paroît que c'est cette espèce de sanglier que M. Adanson a vue au Sénégal, & qu'il a désignée sous le nom de très grand sanglier d'Afrique.

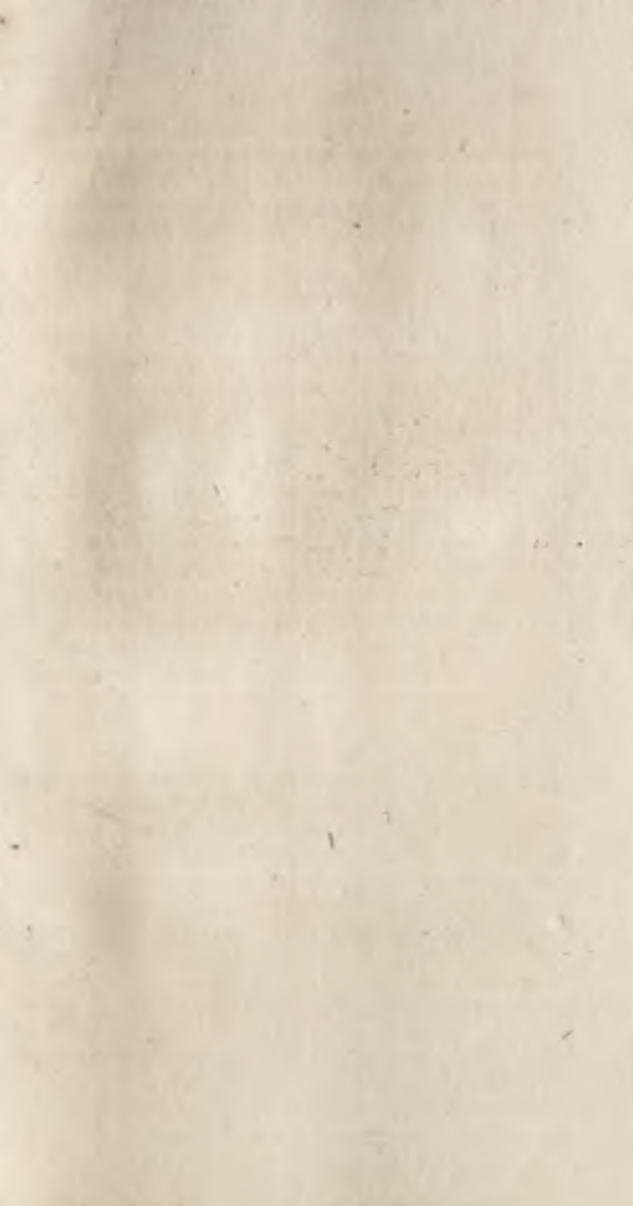
(a) M. Pennant, *Histoire naturelle des quadrupèdes*, volume I, in-4^e., page 132.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU PÉCARI.

JE SUIS maintenant assuré par plusieurs témoignages, qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pécaris ou tajacus : la plus grande espèce est celle dont nous avons donné la figure, *tome X*, in-4^o., *planche III & IV* ; mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*, & il est en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos ; mais ils deviennent bruns & presque noirs sur tout le corps, à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pécaris, par grandes troupes, & on les chasse de même ; la seule différence, indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pécari ; mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces ou du moins comme deux races très distinctes ; & ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le cabinet du Roi une peau bourrée

d'un jeune pécarî âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, & dont les couleurs sont bien plus foibles que celles du pécarî adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.





L'Elan .

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

Voyez Planche XV.

NOUS DONNONS ici la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint Germain en 1784; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avoient que deux pouces, les dernières étoient tombées dans le commencement de Janvier de la même année; & comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée du bois figuré dans la *planche IX, du vol, K* de cette Edition *ix-12*. Ce jeune animal avoit été pris à 50 lieues au-delà de Moscou; & au rapport de son conducteur, sa mere étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déjà plus grand qu'un cerf, & beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble & élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derriere est plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus haut, & ce

qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au dessus des épaules, & qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues & d'une forme légère, les boulets larges, sur-tout ceux de derrière; les pieds sont très forts, & les sabots qui sont noirs se touchent par leur extrémité, qui est menue & arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur; ils sont longs, droits & plats, & ne se touchent point, mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite, deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, & se touchent derrière le boulet. La queue est très courte & ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en-dessus; le bout du nez est large, aplati & faisant un peu gouttière au milieu; le nez & les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, & il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun-marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi-fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée & garnie de poils noirs; l'angle antérieur de l'œil est ouvert, il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier.

L'oreille est grande, élevée & finit en pointe arrondie; elle est d'un brun-noirâtre en-dessus, & garnie en dedans de grands poil grisâtres à la partie supérieure, & bruns-noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court & couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, & gris roussâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé, mêlé de fauve & de gris; elle étoit presque noire sur les pieds & le paturon, ainsi que sur le cou & la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avoient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces: ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, & fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps.	7	8	"
Hauteur du train de devant. . .	4	10	9
Hauteur du train de derrière. . .	4	9	2
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois.	1	4	3
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	9	7

K 2

Pieds. Pouces. Lignes

Longueur du bout du museau à l'œil.	»	11	3
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	6	1
Contour de la bouche.	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure	»	11	3
Distance entre les naseaux en bas .	»	3	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes. . .	»	»	11
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	1	2	8
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	6
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.	»	3	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.	»	6	10
Circonférence de la tête prise au-devant du bois.	2	2	4
Distance entre les deux dagues du bois.	»	4	7
Distance entre les bois & les oreilles.	»	1	11
Longueur des oreilles.	»	10	»
Longueur de la base mesurée sur la courbure extérieure.	»	7	6
Distance entre les deux oreilles. . .	»	4	8
Longueur du cou.	1	1	8
Circonférence près de la tête. . . .	2	»	3
Circonférence près des épaules. . . .	2	9	10
Hauteur des épaules.	3	10	9
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros.	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derrière.	4	9	3

Pieds. Pouces. Lignes.

Distance du dessous du ventre à terre.	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue.	"	1	8
Circonférence de la queue à son origine.	"	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant.	"	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince.	"	4	9
Circonférence du boulet.	"	9	3
Longueur du paturon.	"	3	10
Circonférence du paturon.	"	8	9
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret.	1	5	7
Circonférence de la cuisse près du ventre.	1	4	3
Longueur du canon.	1	8	"
Circonférence du canon.	"	9	3
Longueur des ergots.	"	2	9
Hauteur de sabots.	"	2	3
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.	"	7	6
Longueur dans les pied de derrière.	"	7	3
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant.	"	4	1
Largeur dans les pieds de derrière.	"	3	4
Distance entre les deux sabots. . .	"	"	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant. .	"	10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	"	9	10

S U I T E

DE LA NOUVELLE ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

PLUSIEURS voyageurs ont prétendu qu'il existe, dans l'Amérique septentrionale, des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, & même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley (a) qui a envoyé à la Société royale de Londres, une très bonne description de l'original, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Joffelyn (b) assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques, donnent six pieds de longueur à leur bois, & suivant Joffelyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses ou de dix à onze pieds; la Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pesent jusqu'à trois &

(a) Dudley, *Transact. phil. année 1721*, n°. 368.

(b) Joffelyn's, *Voy. New. Engl.* 88.

quatre cents livres (c). Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des Sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cents milles au sud-ouest du fort d'Yorck, une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, & qu'ils appellent *waskesser*; mais ce qui cependant pourroit faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Joffelyn a parlé (d), parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands & aussi pesans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges & plus gros, sur-tout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur depuis son insertion dans le crâne, jusqu'à la pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaurure dix-huit pouces de largeur, & la distance entre les deux extrémités étoit de sept pieds neuf pouces: mais cet énorme bois étoit cependant très petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois

(c) *Voy. N. America*, i, 57.

(d) Joffelyn's, *Voy. New. Engl.* 88.

qui avoit huit pieds de long, & dont les deux extrémités étoient distantes de quatorze pieds. Ces très grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis long temps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde; mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskeffer*; & dès-lors les récits de M. Dudley, de Josselyn & de la Hontan, seroient entièrement confirmés.

NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES DU CERF

ET DU CHEVREUIL.

Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'histoire naturelle de ces animaux, & dans le troisième volume de Supplément, quelques autres faits intéressans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de Sa Majesté Prussienne, qui joint beaucoup de connoissances à un discernement excellent, & qui s'est occupé en observateur habile & en chasseur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux sauvages du pays qu'il habite : voici ce qu'il m'a écrit au sujet du cerf & du chevreuil, par sa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784.

» Vous dites, M. le Comte, dans votre
» histoire naturelle du cerf, *tome II, page 113*
» de votre édition in-12 : *La disette retarde*
» *donc l'accroissement du bois, & en diminue le*
» *volume très considérablement ; peut-être même ne*
» *seroit il pas impossible, en retranchant beaucoup*
» *la nourriture, de supprimer entièrement cette pro-*
» *duction, sans avoir recours à la castration. Ce*
» cas est arrivé, Monsieur, & je puis vous
Quadrup. Tome XIV. L

» dire que votre supposition a été pleinement
 » vérifiée. Un cerf fut tué de nuit au clair
 » de la lune, dans un jardin, au mois de
 » janvier. Le chasseur qui lui avoit porté le
 » coup, le prit pour une vieille biche, &
 » fut très surpris en l'approchant, de le recon-
 » noître pour un vieux cerf, mais qui n'avoit
 » pas de bois : il examina d'abord les dainties
 » qui étoient en bon état; mais, en appro-
 » chant de la tête, il vit que la mâchoire
 » inférieure avoit été emportée en partie par
 » un coup de fusil long-temps auparavant.
 » La blessure en étoit guérie, mais la diffi-
 » culté qu'avoit eue le cerf de prendre sa
 » nourriture, l'avoit privé de toute surabon-
 » dance, & avoit absolument retranché la
 » production du bois. Ce cerf étoit d'une si
 » grande maigreur, qu'il n'avoit que la peau
 » & les os, & son bois une fois tombé, il
 » ne lui avoit plus été possible d'en repro-
 » duire un autre; les couronnes étoient abso-
 » lument sans refaits, & simplement recou-
 » vertes d'une peau veloutée, comme elles
 » le sont les premiers jours que le cerf a
 » mis bas. Ce fait, peut-être unique, est très
 » rare; il est arrivé dans le voisinage de mes
 » terres que j'habite, & pourroit être attesté
 » juridiquement si on le demandoit. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs, ce qui les prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer.

» Il est clairement démontré que les dain-
 » tiers & une surabondance de nourriture sont

» la cause de l'accroissement du bois du cerf
» & de tous les animaux qui portent du bois,
» & qu'ainsi le bois est l'effet, & les dainties
» & la surabondance la cause. Mais qui eût
» imaginé que dans le cerf il y eût une réac-
» tion de l'effet à la cause, & que si l'on cou-
» poit le bois du cerf d'abord après qu'il est
» refait, c'est-à-dire, avant le rut, on détrui-
» roit en lui, pour cette année, les moyens
» de se reproduire ? & cependant il n'y a
» rien de plus vrai. J'en ai été convaincu
» cette année par une observation très remar-
» quable : j'avois enfermé, en 1782, dans un
» parc de daims que j'ai à côté de mon châ-
» teau, un cerf & une biche, tous les deux
» du même âge, & qui tous deux étoient
» parfaitement apprivoisés. L'étendue du parc
» est assez considérable, & malgré les daims
» qui y sont, l'abondance de nourriture y est
» si grande, que le cerf immédiatement après
» la chute des dagues, refit un bois (en 1782)
» de dix cors, portant cinq andouillers sur
» chaque perche. Cependant ce cerf devint
» dangereux pour ceux qui se promenoient dans
» mon parc, & cela m'engagea à lui faire
» scier les perches tout au dessous du premier
» andouiller, d'abord après qu'il eut touché
» au bois. En automne, ce cerf entra en rut,
» raya fortement, couvrit la biche & se com-
» porta comme un vieux cerf; mais la biche
» ne conçut point. L'année suivante, en 1783,
» le cerf porta un bois plus fort que le pré-
» cédent, je le fis scier de même : ce cerf
» entra encore en rut, mais ses accouplemens
» ne furent pas prolifiques, La biche, qui

» n'avoit jamais porté, n'étoit entrée dans le
 » parc que lorsque le cerf avoit perdu ses
 » premières dagues, le seul bois que je ne
 » lui avois pas fait couper. La troisième an-
 » née, 1784, le cerf étoit plus grand & plus
 » fort que le plus vieux cerf de mes forêts,
 » & portoit un bois de six andouillers sur
 » chaque perche, que je fis encore scier; &
 » quoiqu'il entrât en rut, il ne produisit rien
 » encore. Cela m'engagea à lui laisser son
 » bois l'année suivante 1785, parce que l'état
 » de vigueur dans lequel lui & la biche se
 » trouverent, me fit douter que peut-être
 » leur stérilité pouvoit provenir de ce que
 » je lui avois fait toujours couper le bois,
 » & l'effet m'assura que j'avois eu raison;
 » car l'automne passé, je m'apperçus que la
 » biche ne souffrit que peu de temps les
 » approches du cerf. Elle conçut, & j'en ai
 » eu cette année, en 1786, un faon qui vit
 » encore, & qui est gros & vigoureux; mais
 » pour la biche, je l'ai perdue cette année
 » pendant le rut, le cerf lui ayant fait une
 » blessure d'un coup d'andouiller, dont elle
 » est morte quelques semaines après. »

Je n'ai parlé dans l'histoire naturelle du
 chevreuil que de deux races, l'une fauve ou
 plutôt rousse, plus grande que la seconde,
 dont le pelage est d'un brun plus ou moins
 foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné
 connoissance d'une troisième race dont le
 pelage est absolument noir.

» En parlant du pelage du chevreuil, m'écrit
 » cet illustre observateur, vous ne nommez
 » pas l'*exactement noir*, quoique dans le *Supplé-*

» ment , tome V, page 201, édition in-12, vous
» faites mention d'un chevrillard tout blanc.
» Cela me fait croire qu'une variété constante
» de chevreuil tout noir vous est peut-être in-
» connue ; elle subsiste cependant dans un
» très petit canton de l'Allemagne, & nulle
» part ailleurs. C'est dans une forêt nommée
» la Lucie, du comté de Dannenberg, appar-
» tenant au roi d'Angleterre, comme duc de
» Lunebourg, que ces chevreuils se trouvent.
» Je me suis adressé au grand-maître des fo-
» rêts de Dannenberg pour avoir de ces che-
» vreuil dans mon parc, & voici ce qu'il
» me répond : *Les chevreuils noirs sont absolu-*
» *ment de la même grandeur, & ont les mêmes*
» *qualités que les fauves ou les bruns : cependant*
» *c'est une variété qui est constante, & je crois*
» *que c'est le chevreuil & non la chevrette qui donne*
» *la couleur au faon (j'ai fait la même obser-*
» *vation sur le daim) ; car j'en ai vu de noirs qui*
» *avoient des faons fauves. J'ai observé qu'en 1781*
» *une chevrette noire avoit deux faons, l'un fauve*
» *& l'autre noir ; une chevrette fauve avoit deux*
» *faons noirs ; une autre chevrette fauve avoit un*
» *faon noir, & deux chevrettes noires, en revanche,*
» *deux faons fauves. Il y en a qui ne sont que*
» *noirâtres, mais la plupart sont noirs comme du*
» *charbon. Entr'autres il y a un chevreuil, le plus*
» *beau de son espèce, qui a le pelage noir comme*
» *de l'encre de la Chine, & le bois de couleur jaune.*
» *Au reste, j'ai fait bien des tentatives pour en*
» *élever, mais inutilement ; ils sont tous morts ;*
» *au lieu que les faons fauves qu'on m'a apportés*
» *ont été élevés heureusement. Je conclus de là que*

» le chevreuil noir a le tempérament plus délicat
» que les fauves..... » Quelle peut être la
» cause d'une variété si constante, & cepen-
» dant si répandue ? »

A D D I T I O N

A L'ARTICLE DU RENNE.

*Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin,
Chambellan du roi de Prusse, datée du château
d'Anixow, près Stettin, le 15 novembre 1784.*

» J'AI encore l'honneur de communiquer à
 » M. le Comte la gravure d'un renne mâle,
 » que j'ai peint d'après nature : celle de la
 » femelle & du faon, je l'attends tous les
 » jours de mon graveur, j'aurai l'honneur de
 » vous en envoyer un exemplaire, si vous
 » le desirez. Le renne, lorsque je l'ai peint,
 » n'avoit que deux ans, & portoit son second
 » bois : c'est pourquoi il n'est pas encore si
 » large d'embaumure, & chargé de tant de
 » chevilles ou de cornichons que ceux que
 » ces mêmes rennes portent présentement. Il
 » faut aussi remarquer que le graveur a fait
 » une faute en donnant à la barbe pendante
 » du renne, la figure d'une crinière qu'on
 » diroit descendre du côté opposé. Si je puis,
 » Monsieur, vous faire plaisir par des minia-
 » tures peintes en couleur d'après nature, de
 » ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup
 » de soin, je vous les enverrai avec bien de

» la satisfaction. . . . S. A. S. Monseigneur le
» margrave de Brandebourg Schwedt Frédéric
» Henri, cousin du roi de Prusse, en a fait
» venir de la Suède & de la Russie, & m'a
» donné la permission de les dessiner, de les
» mesurer & de les observer. J'ai publié dans
» les mémoires de la Société de Berlin, en
» allemand, les observations que j'ai faites,
» & j'ai l'honneur de vous en communiquer
» la substance. Il y a, comme vous le remar-
» quez, M. le Comte, dans le *tome V, page 212,*
» *de votre Supplément, édition in-12*, deux espèces
» ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup
» plus grande que l'autre, du renne; je les
» connois toutes les deux. La différence entre
» ces deux espèces est aussi remarquable qu'en-
» tre le cerf & le daim. Les grands rennes qui
» sont de la taille de nos cerfs, furent envoyés
» de la province *Mezeu*, dans le gouvernement
» d'Archangel, province renommée pour avoir
» les plus beaux & les plus grands rennes de
» toute la Russie: ce sont deux mâles & deux
» femelles. Deux femelles & un mâle vinrent
» de la Suède, qui n'étoient guère plus grands
» que nos daims, c'est-à-dire, les rennes
» femelles, car le mâle n'est pas parvenu
» jusqu'ici, étant mort sur le vaisseau. Voici
» quelques dimensions principales qui vous
» feront voir d'un coup-d'œil combien les
» rennes de Russie surpassent en grandeur
» ceux de Suède. »

	RENNES						RENNE		
	DE						DE		
	RUSSIE.						SUÈDE.		
	MALE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus. . . .	6	2	4	5	8	0	4	8	3
Hauteur du train de devant.	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière.	3	7	7	3	5	3	2	11	0
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses.	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu.	5	3	0	4	9	0	3	4	0
Circonférence du corps derrière les épaules.	4	4	0	3	5	6	3	0	0
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois.	1	4	0	1	1	5	1	0	0
Circonférence du museau prise derrière les naseaux. . . .	1	1	3	0	11	0	0	9	0
Longueur du cou. . .	1	1	7	1	4	10	1	1	0
Circonférence derrière la tête. . . .	2	4	4	1	4	1	1	2	0
Circonférence devant les épaules.	3	0	6	2	2	9	1	5	0

» Ce qui est très remarquable , & dont
» cependant aucun naturaliste ne fait mention ,
» c'est que les faons des rennes ont d'abord
» en naissant des bossettes , & qu'âgés de quinze
» jours , ils ont déjà de petites dagues lon-
» gues d'un pouce , de manière qu'ils touchent
» au bois peu de temps après leur mère. Les
» faons des rennes de Russie avoient le bois
» long d'un pied , & chaque perche avoit
» trois andouillers , au lieu que ceux de Suède
» ne portoient que des dagues moins longues ,
» qui se séparoient au bout en deux andouillers.
» La figure du daim de Groenland que donne
» M. Edwards , me paroît être celle d'un faon
» de trois mois , à la couleur près qui est
» toute différente. Il est singulier que les fe-
» melles qui étoient pleines en arrivant , &
» qui depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt ,
» ont mis bas chaque année un faon , n'ont
» produit que des femelles ; ainsi , je ne fau-
» rois dire si les faons mâles portent des
» bois plus longs & plus chargés d'andouillers
» que les femelles , mais on peut le supposer
» en jugeant de la grande différence qu'il y
» a entre le bois du mâle & celui de la femelle.
» Les faons naissent aux mois de juin & de
» juillet , & ne portent pas de livrée ; ils
» sont bruns , plus foncés sur le dos , & plus
» roux aux pieds , au cou & au ventre ;
» cependant cette couleur se noircit tous les
» jours , & au bout de six semaines , ils ont
» le dos , les épaules , les côtés , le dessus
» du cou , le front & le nez d'un gris noir ;
» le reste est jaunâtre , & les pieds fauves.
» J'ai dit que les faons touchent au bois

» d'abord après leur mère ; cela arrive au
» mois d'octobre , & c'est aussi alors que le
» rut commence.

» Les rennes mâles poursuivent long-temps
» les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les
» femelles Russes entroient en rut quinze
» jours plutôt que les femelles de Suède ; il
» y eut même une femelle des faons Russes
» qui , quoiqu'âgée à peine de cinq mois , souf-
» frit au commencement de novembre les
» approches du mâle , & mit bas l'année
» suivante un faon aussi grand que les autres.
» Cela prouve que le développement des
» parties de la génération du renne est plus
» prompt que dans aucun autre animal de
» cette grandeur ; peut-être aussi la plus
» grande chaleur de notre climat , & la nour-
» riture abondante dont ils jouissent , a hâté
» l'accroissement de ces rennes. Cependant
» le bois que portent les rennes femelles à
» l'âge de cinq mois , n'indiqueroit-il pas une
» surabondance de molécules organiques , qui
» peut occasionner un développement plus
» prompt des parties de la génération ? il se
» peut même que les faons mâles soient en
» état d'engendrer au même âge. Le compor-
» tement du renne mâle que j'observois pen-
» dant le rut , ressembloit plus à celui du
» daim qu'à celui du cerf. En s'approchant
» de la femelle , il la caressoit de sa langue ,
» haussait la tête & rayoit comme le daim ,
» mais d'une voix moins forte , quoique plus
» rauque. Il gonflait en même temps ses
» grosses lèvres , & , en en faisant échapper
» l'air , il les faisoit trembloter contre les

» gencives ; alors il baïffoit les jarrets des
» pieds de derrière , & je crus qu'il couvri-
» roit ainfi la femelle qui sembloit auffi l'at-
» tendre : mais au lieu de cela , il fit jaillir
» beaucoup de femence fans bouger , après
» quoi il étoit , pendant quelques minutes ,
» comme perclus des pieds de derrière , &
» marchoit avec peine. Jamais je ne l'ai vu
» couvrir de jour , mais c'étoit toujours la
» nuit ; il s'y prêtoit lentement & point en
» fuyant , comme les cerfs & les daims qui ,
» ainfi que je l'ai souvent observé dans mes
» bois & dans mon parc , sautent sur les biches
» tout en courant , en les arrêtant & les ser-
» rant quelquefois si rudement des pieds de
» devant , qu'ils leur enfoncent les ergots à
» travers la peau , & mettent leurs côtés en
» sang. Le rut commence à la mi - octobre ,
» & finit à la fin du mois de novembre. Les
» rennes mâles ont , pendant ce temps , une
» odeur de bouc extrêmement forte.

» On a fait des tentatives infructueuses
» pour faire couvrir des biches ou des daims
» par le renne. Le premier renne , qui vint
» à Schwedt , fut pendant plusieurs années
» fans femelles ; & comme il parut ressentir
» les impressions du rut , on l'enferma avec
» deux biches & deux daines dans un parc ,
» mais il n'en approchoit pas. On lui présenta
» des vaches l'année suivante qu'il refusa
» constamment , quoiqu'il attaquât des fem-
» mes , & que plus il avançoit en âge , plus
» il devenoit furieux pendant le rut. Il donne
» non - seulement des coups violens du haut
» de son bois , mais il frappe plus dangereu-

» sement des pieds de devant. Je me souviens
» qu'un jour le renne étant sorti de la ville
» de Schwedt, & se promenant par les champs,
» il fut attaqué par un gros chien de boucher;
» mais lui, sans s'épouvanter, se cabra &
» donna des pieds de devant un coup si vio-
» lent au chien, qu'il l'assomma sur la place.
» Il n'avoit pas de bois dans ce temps-là. Le
» bois tombe aux mâles vers Noël & au
» commencement de l'année, selon qu'ils sont
» plus ou moins vieux, & ils l'ont refait
» au mois d'août; les femelles au contraire
» muent au mois de mai, & elles touchent
» au bois au mois d'octobre; elles ont donc
» leur bois tout refait au bout de cinq mois,
» au lieu que les mâles y emploient huit
» mois: aussi les mâles, passé cinq ans, ont
» des bois d'une longueur prodigieuse; les
» surandouillers ont des empaumures larges,
» ainsi que le haut des perches, mais il est
» moins gros & plus cassant que celui du
» cerf ou du daim. C'est peut-être aussi pour le
» garantir d'autant plus lorsqu'il est encore
» tendre, que la nature l'a recouvert d'une
» peau beaucoup plus grosse que celle du
» refait du cerf; car le refait du renne est
» beaucoup plus gros que celui du cerf, &
» cependant lorsqu'il a touché au bois, les
» perches en sont bien plus minces. Le renne
» ne peut guère blesser des andouillers comme
» le cerf, mais il frappe des empaumures du
» haut en bas, ce que Gaston Phœbus a déjà
» très bien observé dans la description qu'il
» donne du rangier, page 97 de la *Venerie de*
» *Dufouilloux*. Tous ceux qui ont donné

» l'histoire du renne, prétendent que le lait
» qu'on tire des femelles ne donne pas de
» beurre ; cela dépend, je crois, ou de la
» nourriture, ou de la manière de traiter le
» lait. Je fis traire à Schwedt les rennes, &
» trouvai le lait excellent, ayant un goût de
» noix ; j'en pris avec moi dans une bouteille
» pour en donner à goûter chez moi, & fus
» très surpris de voir à mon arrivée que le
» cahotement de ma voiture, pendant trois
» heures de chemin qu'il faut faire pour venir
» de Schwedt à mon château, avoit changé
» ce lait en beurre ; il étoit blanc comme
» celui de brebis, & d'un goût admirable. Je
» crois donc, fondé sur cette expérience,
» pouvoir affurer que le lait de renne donne
» de très bon beurre s'il est battu d'abord
» après avoir été tiré, car ce n'est que de
» la crème toute pure. En Suède, on prétend
» que le lait de renne a un goût rance &
» désagréable ; ici j'ai éprouvé le contraire ;
» mais en Suède, la pâture est très inférieure
» à celle d'Allemagne ; ici, les rennes pais-
» sent sur des prairies de trefles, & on les
» nourrit d'orge ; car l'avoine, ils l'ont cons-
» tamment refusée ; ce n'est que rarement
» qu'on leur donne du *lichen rangiferinus* qui
» croît ici en petite quantité dans nos bois,
» & ils le mangent avidement. J'ai remarqué
» que le craquement que les rennes font en-
» tendre en marchant, n'est formé que par
» les pinces des sabots qui se choquent, &
» par les ergots qui frappent contre les
» sabots. On peut s'en convaincre aisément
» en mettant un linge entre les pinces des

» sabots , & en enveloppant les ergots de
» même ; alors tout craquement cesse. Je crus ,
» comme tout le monde , que ce craquement
» se formoit entre le boulet & le genou ,
» quoique cela ne me parût guère possible ;
» mais un cerf apprivoisé que j'ai dans mon
» parc , me fit entendre un craquement pareil ,
» quoique plus sourd , lorsqu'il me suivoit
» sur la pelouse ou sur le gravier , & je vis
» très distinctement , en l'observant de près ,
» que c'étoient les pinces des sabots qui , en
» claquant l'une contre l'autre , formoient ce
» craquement. En réitérant cette observation
» sur les rennes , je me suis convaincu qu'il
» en est tout de même avec eux. Je remarque
» aussi que , sans marcher , ils font entendre
» le même craquement , lorsqu'on leur cause
» quelque surprise ou quelque crainte en les
» touchant subitement ; mais cela provient
» de ce qu'en se tenant debout , ils ont tou-
» jours les sabots éloignés & distinctement
» séparés ; & que , dès qu'ils s'effraient ou
» qu'ils lèvent le pied pour marcher , ils joi-
» gnent subitement les pinces du sabot &
» craquent. Au reste , c'est un événement
» très remarquable , pour un Naturaliste , que
» ces rennes se conservent & se multiplient
» dans un pays où la température du climat
» est bien plus douce que dans leur patrie ;
» dans un pays où les neiges ne sont pas
» fréquentes & les hivers bien moins rudes ,
» tandis qu'on a déjà tenté inutilement , depuis
» le sixième siècle , de les naturaliser en Alle-
» magne , quoiqu'alors le climat fût bien plus
» rude & les hivers plus rigoureux. Le roi

» Frédéric I de Prusse en reçut de Suède , qui
» moururent quelques mois après leur arrivée,
» & cependant, dans ce temps-là, il y avoit
» dans la Poméranie & dans la Marche, ainsi
» qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus
» de marais & bien plus de bois, & il y fai-
» soit par cette raison beaucoup plus froid
» qu'à présent. Il y a présentement cinq ans
» que ces rennes subsistent & se multiplient
» à Schwedt; & étant voisin de cette petite
» ville, & S. A. R. me permettant de venir
» souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes
» occasions de les voir & de les observer,
» & tout ce que j'ai eu l'honneur de vous
» dire, au sujet de ces reanes, est le fruit
» de ces observations fréquemment réité-
» rées. »

 ADDITION

A L'ARTICLE DU RENNE.

*Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon
à M. le comte de Buffon. Lille, 30 mai 1785.*

» **I**L vient d'arriver ici trois rennes, dont
 » un mâle âgé de six ans, une femelle âgée
 » de trois ans, & une petite femelle âgée
 » d'un an. L'homme qui les conduit & qui
 » les montre pour de l'argent, assure qu'il les
 » a achetés dans une peuplade de Lapons,
 » nommée en Suédois *Deger Forth Capel*, dans
 » la province de *Wertu bollo* à quatre-vingt-
 » dix milles (deux cent soixante-dix lieues
 » de France) de *Stockolm*, & huit milles
 » (vingt-quatre lieues) d'*Uma*; il les a dé-
 » barqués à Lubeck au mois de novembre de
 » l'année dernière. Ces trois jolis animaux
 » sont très familiers; le jeune sur-tout joue
 » comme un chien avec ceux qui le caressent;
 » ils sont gras, fort gais & se portent très-
 » bien.

» J'ai comparé, le livre à la main, ces
 » rennes à la description que vous en faites;
 » elle est parfaite sur tous les points. Le
Quadrup. Tome XIV. M

» mâle a un bois couvert de duvet, comme
 » le refait du cerf; ce bois est très chaud
 » au toucher, chaque branche a dix-sept
 » pouces de longueur depuis la naissance jus-
 » qu'à l'extrémité où l'on commence à recon-
 » noître deux andouillers qui se forment à
 » tête ronde & non pointue comme ceux du
 » cerf. Ces deux branches se séparent; leur
 » courbure est en avant; elles sont unifor-
 » mes & de la plus belle venue; les deux
 » andouillers qui sont près de la tête, crois-
 » sent en avant en se rapprochant du nez de
 » l'animal, deviennent plats & larges avec
 » six petits andouillers, le tout imitant la
 » forme d'une main qui auroit six doigts
 » écartés, & le reste du bois produisant
 » beaucoup de rameaux qui croissent presque
 » tous en avant, autant que j'ai pu en juger
 » par un dessein très mal fait que le maître
 » de ces reanes m'a présenté du dernier bois
 » du renne qu'il a vendu en Allemagne. Ce
 » bois avoit quatre pieds de hauteur, &
 » pesoit vingt-sept livres. L'extrémité de
 » chaque branche se termine par de larges
 » palettes qui portent de petits andouillers
 » comme celles qui sont près de la tête. La
 » régularité du jeune bois que j'ai vu & sa
 » belle venue annoncent qu'il sera superbe.

» Ils mangent du foin dont ils choisissent
 » les brins qui portent graine; la chicorée
 » sauvage, les fruits & le pain de seigle sont
 » la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre.
 » Quand ils veulent boire, ils mettent un
 » pied dans le feu & cherchent à troubler
 » l'eau en la battant; ils ont sous trois le

» même usage, & laissent presque toujours
 » leur pied dans le seau en buvant.

» La femelle a deux proéminences qui
 » annoncent la naissance du renait, le petit
 » en a de même; j'ai vu le bois de la femelle
 » de l'année dernière, il n'est pas plus grand
 » qu'un bois de chevreuil; il est tortueux,
 » noueux, & chaque branche est d'une forme
 » très irrégulière.

» J'y ai reconnu tous les caractères que
 » vous désignez, le craquement des pieds
 » lorsqu'ils marchent & sur-tout après le
 » repos, le poil long & blanchâtre sous le
 » cou, leur forme qui tient de celle du bœuf
 » & du cerf; la tête semblable à celle du
 » bœuf, ainsi que les yeux; la queue
 » très courte & semblable à celle du cerf;
 » le derrière de la croupe blanchâtre comme
 » sur le cerf; ce renne n'a dans ses mouve-
 » mens ni la pesanteur du bœuf, ni la légèreté
 » du cerf, mais il a la vivacité de ce dernier,
 » tempérée par sa forme qui n'est pas aussi
 » svelte. Je les ai vu ruminans, ils se met-
 » tent à genoux pour se coucher, ils ont
 » horreur des chiens, ils les fuient avec
 » frayeur ou cherchent à les frapper avec
 » les pieds de devant; leur poil est d'un brun
 » fauve, ce fauve se dégrade jusqu'au blan-
 » châtre sous le ventre, aux deux côtés du
 » cou & derrière la croupe.

» On remarque au dessous de l'angle inté-
 » rieur de chaque œil une ouverture longi-
 » tudinale où il seroit aisé de faire entrer
 » un gros tuyau de plume; c'est sans doute
 » le larmier de ces animaux.

» Les deux éperons qu'ils ont à chaque
 » jambe en arrière font gros & assez longs
 » pour que la corne pointue dont ils font
 » armés, pose à terre lorsque l'animal marche ;
 » les éperons s'écartent dans cette position,
 » & l'animal marque toujours quatre pointes
 » en marchant , dont les deux de derrière
 » entrent de quatre à cinq lignes dans le
 » sable. Cette conformation doit leur être
 » fort utile pour se cramponer dans la neige.

» Le mâle a cinq pieds six pouces de lon-
 » gueur depuis le bout du museau jusqu'à la
 » naissance de la queue , & trois pieds quatre
 » pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au
 » garrot.

» La femelle , quatre pieds six pouces de
 » longueur & trois pieds de hauteur.

» Le petit , quatre pieds un pouce de lon-
 » gueur & deux pieds sept pouces de hauteur ;
 » il croît à vue d'œil.

» Ils ont huit petites dents incisives du plus
 » bel émail & rangées à merveille à l'extrémité
 » antérieure de la mâchoire inférieure, cinq
 » molaires de chaque côté au fond de la
 » bouche ; il y a un espace de quatre doigts
 » entre les molaires & les incisives de chaque
 » côté, dans lequel espace il n'y a point de
 » dents. La mâchoire supérieure a de même
 » & seulement cinq molaires de chaque côté
 » au fond de la bouche, mais elle n'a aucune
 » incisive.

» Le temps du rut est le même que celui
 » du cerf ; la femelle a été couverte au mois
 » de novembre de l'année dernière à quatre
 » lieues d'Upsal.

„ En voilà bien long & peut-être beaucoup
„ trop sur des animaux que vous connoissez
„ mieux que moi sans les avoir vus ; mais ,
„ comme il n'en a point paru jusqu'ici de
„ vivans en France , j'ai pensé que mes obser-
„ vations pourroient vous être agréables, &c. „

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DE LA GIRAFFE.

Voyez Planche XVI & XVII.

LORSQUE nous avons donné la première addition à l'article de cet animal dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la giraffe par les anciens naturalistes & les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes, & quoique la figure que nous avons donnée de cet animal dans notre *troisième volume de Supplément*, in-4^o. soit moins déf. etueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très éclairé que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale; il a vu & pris plusieurs giraffes, & les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Aliamand un dessin que j'ai fait copier &



La Giraffe .



Squelette de la Giraffe



graver (*planche XVI*); nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes & la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les giraffes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des Nègres, que les Hottentots appellent *brinas* ou *briquas*; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, & ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les giraffes; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est & l'ouest, & du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, & même dans la haute Egypte.

Lorsque ces animaux sont debout & en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au dessus de la tête, est dans les adultes de quinze à seize pieds. La giraffe que j'ai fait représenter & dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces; sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur. Elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur;

mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière & le devant de la giraffe, provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes; mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant & d'une des jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates & des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, & les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied, ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici. (*Planche XVII.*)

La peau de la giraffe est parsemée de taches rouffes ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, & de figure romboïdale ou ovale & même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles & dans les jeunes mâles que dans les adultes, & toutes en général deviennent plus brunes & même noires à mesure que l'animal vieillit. Plîne a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la giraffe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; & en effet, lorsqu'on voit de
loin

loin une giraffe, elle paroît presqu'entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entr'elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la giraffe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds ; le cerveau est très-petit ; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'intérieure de plus de deux pouces ; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure ; &, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la giraffe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, & qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit ; mais c'est une erreur, & M. Gordon a reconnu dans toutes les giraffes qu'il a prises & disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme & la substance à la langue des gazelles ; & il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à-peu-près la même, & que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus ; brillans, & le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, & les paupières sont garnies de poils longs & roides en forme de cils ; & il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La giraffe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avons déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tombent pas chaque année, comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, &c. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand, sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la giraffe sont une excroissance de l'os du front dont elles font partie, & sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, & plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi, les cornes de la giraffe ne sont pas de bois, mais des cornes comme celles des bœufs, & elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, & celles de la giraffe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit au premier coup-d'œil pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse

& dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; & l'on remarque entre les oreilles & les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en-dessus d'une crinière qui commence à la tête, & qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes giraffes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, & forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève & se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince, & a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, & son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts & longs de deux pieds. Les Nègres se servent de ces crins de giraffe pour lier les anneaux de fer & de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, & seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon qui est sans tache & d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par-devant que par derrière, & ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles & les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; & il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, & cependant ne portent ordinairement qu'un petit, ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, & attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout & qu'ils relèvent leur tête. La couleur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers, & ce n'est que quand ils sont aux abois, qu'ils se défendent avec les pieds dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la giraffe est un amble, elle porte ensemble le pied de derrière & celui de devant du même côté; &, dans sa démarche, le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galoppe en s'appuyant sur les pieds de derrière; & alors, pour maintenir l'équilibre,

le cou se porte en arrière, lorsqu'elle élève ses pieds de devant, & en avant, lorsqu'elle les pose à terre; mais en général les mouvemens de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, & qu'elle peut marcher de suite pendant très-long-temps, il est difficile de la suivre & de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux; & l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser & de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, & dans leur état de liberté, ils se nourrissent des feuilles & des fruits des arbres que, par la conformation de leur corps & la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, & à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, sur-tout celle des jeunes, est assez bonne à manger, & leurs os sont remplis d'une moëlle que les Hottentots trouvent exquisite: aussi vont-ils souvent à la chasse des giraffes qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi pouce. Les Africains s'en servent à différens usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les giraffes habitent uniquement dans les plaines; elles vont en petites troupes de cinq ou six, & quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre, ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine & aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions d'une giraffe tuée par M Gordon dans le pays des grands Namaquas.

Pieds. Pouces. Lignes:

Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement	15	2	»
Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue.	13	6	»
Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne.	5	7	7
Longueur en suivant la courbure.	5	10	»
Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite.	9	11	»
Hauteur en suivant la courbure.	10	4	»
Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite.	8	2	»
Hauteur suivant la courbure.	8	8	6
Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine.	5	7	6
Hauteur entre les jambes de derrière.	5	»	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	13	»	»
Circonférence derrière les jambes de derrière.	8	4	16
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes & les oreilles,	2	4	4

Pieds. Pouces. Lignes.

Distance entre le bout du museau & le milieu des yeux.	1	6	6
Longueur des yeux.	"	2	4
Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension.	"	3	"
Longueur dans sa plus courte dimen- sion.	"	1	"
Longueur des cornes.	"	7	"
Circonférence des cornes à leur base.	"	11	"
Circonférence des cornes près du sommet.	"	7	"
Distance entre les bases des cornes.	"	2	"
Distance entre leurs extrémités. . .	"	4	"
Longueur des oreilles	"	9	"
Circonférence des oreilles près de leur base.	"	11	"
Circonférence de la tête devant les cornes.	3	7	4
Circonférence derrière les dents in- cisives.	1	8	"
Longueur du cou.	5	11	6
Circonférence du cou près de la tête.	2	6	6
Circonférence du cou à son milieu.	3	"	"
Circonférence près des épaules. . .	5	3	"
Longueur de la queue & de ses crins.	4	3	"
Longueur de la poitrine en ligne droite.	1	7	"
Longueur de la partie postérieure du corps.	2	2	3
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied jusqu'au coude.	3	1	3
Longueur depuis le coude jusqu'à l'épaule.	2	7	3

Pieds. Pouces. Lignes.

Circonférence de la jambe de devant, à l'endroit où elle est le plus mince.	1	2	"
Circonférence à son milieu au-dessus du coude.	1	10	"
Circonférence près du corps.	3	6	3
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jus- qu'aux genoux.	2	10	3
Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur.	3	11	3
Circonférence de la jambe de der- rière à l'endroit le plus mince. .	1	1	6
Circonférence à son milieu au-dessus du genou.	2	"	"
Circonférence près du corps.	5	"	"
Hauteur de la partie antérieure des sabots.	"	4	"
Hauteur de leur partie postérieure.	"	1	"
Longueur de la plante du pied de devant.	"	9	"
Sa largeur.	"	6	6
Longueur de la plante du pied de derrière.	"	8	"
Sa largeur.	"	5	9

Dimensions des différentes parties du squelette de la giraffe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.

L'on a conservé dans la figure que nous en donnons ici (*planche XVII*) la représentation d'un très-fort ligament, qui sert à l'animal à soutenir & diriger son cou; ce ligament s'étend

le long des vertèbres dorsales au dessus de leurs apophyses épineuses ; il est adhérent à toutes les verticales, & il a sa direction au bas de celle qui est immédiatement au-dessous de l'Atlas.

Pieds. Pouces Lignes.

Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput.	2	1	2
Sa circonférence près des cornes.	3	1	3
Sa circonférence où finissent les os du nez.	"	11	9
Longueur de la mâchoire inférieure.	1	7	10
Longueur de ses branches.	"	9	"
Largeur des dents mâchelières supérieures.	"	1	"
Largeur des dents mâchelières inférieures.	"	"	8
Largeur de l'ouverture des narines.	"	5	11
Le plus grand diamètre des orbites.	"	3	"
Distance entre les orbites & l'extrémité des os du nez.	"	10	"
Longueur des cornes.	"	7	6
Circonférence de leurs bases.	"	9	10
Circonférence de leur extrémité arrondie.	"	6	3
Circonférence au-dessous de cet arrondissement.	"	6	"
Hauteur du tubercule qui est sur le front.	"	2	"
Longueur de sa base.	"	3	11
Longueur du cou.	5	3	6
Longueur de l'Atlas.	"	5	"
Circonférence de l'Atlas à l'endroit le plus mince.	"	8	2

Pieds. Ponces. Lignes.

Longueur de la troisième vertèbre du cou qui est la plus longue.	"	11	"
Longueur de la septième qui est la plus courte.	1	8	8
Circonférence de cette dernière ver- tèbre.	1	3	"
Longueur de la colonne vertébrale, depuis le cou jusqu'à l'os sacrum.	4	"	"
Longueur de l'os sacrum.	"	9	"
Longueur des cinq fausses vertèbres du coccyx, qui font le commen- cement de la queue.	"	11	"
Longueur des treize osselets qui for- ment les vertèbres de la queue.	"	10	"
Largeur de la partie la plus large des os des hanches.	1	4	3
Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin.	2	4	"
Diamètre de la plus grande ouver- ture du petit bassin.	1	1	6
Diamètre de sa plus petite ouverture.	"	10	1
Diamètre de la cavité cotyloïde. . .	"	3	"
Longueur du trou ovalaire.	"	3	2
Sa largeur.	"	2	4
Longueur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale. . .	"	9	"
Longueur de celle de la seconde vertèbre.	1	1	"
Longueur de celle de la troisième, qui est la plus longue.	1	3	"
Longueur de celle de la quatrième.	1	1	6
Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos,	"	4	6

Pieds. Ponces. Lignes.

Longueur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires.	"	4	"
Longueur de celle de la seconde.	"	4	6
Longueur de celle de la troisième.	"	4	7
Longueur de celle de la cinquième & dernière des vertèbres lombaires.	"	2	10
Longueur du sternum.	2	"	"
Longueur de la longue côte, suivant la courbure.	3	"	"
Longueur du cartilage par lequel elle adhère au sternum.	"	8	"
Largeur de la grosse côte.	"	2	"
Longueur de l'omoplate.	2	2	"
Largeur de sa base.	"	9	"
Sa circonférence à l'endroit le plus étroit.	"	9	6
Hauteur de son épine à l'endroit le plus élevé.	"	2	"
Diamètre de la cavité glénoïde.	"	3	4
Longueur de l'humérus	1	6	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.	"	7	8
Longueur de l'os du coude.	2	7	5
Longueur de l'os de l'écrân.	1	"	"
Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince.	"	8	6
Longueur du canon de la jambe de devant.	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.	"	7	10
Longueur du fémur.	1	8	"
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	"	8	9

	Pieds. Pouces. Lignes.		
Longueur du tarse.	"	7	"
Longueur du tibia.	1	11	"
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.	"	9	"
Longueur du canon de la jambe postérieure.	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince.	"	7	"
Longueur de la rotule.	"	3	6
Sa plus grande largeur.	"	3	"
Épaisseur de la rotule.	"	2	"
Longueur des os séramoïdes.	"	"	6
Longueur de la première phalange des doigts.	"	4	6
Longueur de la seconde phalange.	"	2	1
Longueur de la troisième phalange.	"	3	4

É L O G E

D E

M. LE COMTE DE BUFFON.

P A R

M. DE CONDORCET.

ALICE

ALICE

ALICE

ÉLOGE

DE

M. LE COMTE DE BUFFON.

GEORGES - LOUIS LECLERC, Comte de Buffon, Trésorier de l'Académie des Sciences, de l'Académie Françoisé, de la Société royale de Londres, des Académies d'Édimbourg, Pétersbourg, Berlin, de l'Institut de Bologne, naquit à Montbard le 7 Septembre 1707, de Benjamin Leclerc de Buffon, Conseiller au Parlement de Bourgogne, & de Mlle. Marlin.

Animé dès sa jeunesse du désir d'apprendre ; éprouvant à la fois & le besoin de méditer & celui d'acquérir de la gloire, M. de Buffon n'en avoit pas moins les goûts de son âge ; & sa passion pour l'étude, en l'empêchant d'être maîtrisé par son ardeur pour le plaisir, contribuoit plus à la conserver qu'à l'éteindre. Le hasard lui offrit la connoissance du jeune Lord Kingston, dont le Gouverneur aimoit & cultivoit les sciences : cette société réunissoit pour M. de Buffon l'instruction & l'amusement ;

il vécut avec eux à Paris & à Saumur, les suivit en Angleterre, les accompagna en Italie.

Ni les chef-d'œuvres antiques, ni ceux des modernes qui, en les imitant, les ont souvent surpassés, ni ces souvenirs d'un peuple-roi, sans cesse rappelés par des monumens dignes de sa puissance, ne frapperent M. de Buffon; il ne vit que la nature, à la fois riante, majestueuse & terrible, offrant des asyles voluptueux & de paisibles retraites entre des torrens de laves & sur les débris des volcans, prodiguant ses richesses à des campagnes qu'elle menace d'engloutir sous des monceaux de cendres ou de fleuves enflammés, & montrant à chaque pas les vestiges & les preuves des antiques révolutions du globe. La perfection des ouvrages des hommes, tout ce que leur foiblesse a pu y imprimer de grandeur, tout ce que le temps a pu leur donner d'intérêt ou de majesté, disparut à ses yeux devant les œuvres de cette main créatrice dont la puissance s'étend sur tous les mondes, & pour qui, dans son éternelle activité, les générations humaines sont à peine un instant. Dès-lors il apprit à voir la nature avec transport comme avec réflexion; il réunit le goût de l'observation à celui des sciences contemplatives, & les embrassant
toutes

toutes dans l'universalité de ses connoissances, il forma la résolution de leur dévouer exclusivement sa vie.

Une constitution qui le rendoit capable d'un travail long & soutenu, une ardeur qui lui faisoit dévorer sans dégoût & presque sans ennui les détails les plus fastidieux, un caractère où il ne se rencontroit aucune de ces qualités qui repoussent la fortune, le sentiment qu'il avoit déjà de ses propres forces, le besoin de la considération, tout sembloit devoir l'appeler à la magistrature où sa naissance lui marquoit sa place, où il pouvoit espérer des succès brillans & se livrer à de grandes espérances : elles furent sacrifiées aux sciences, & ce n'est point le seul exemple que l'histoire de l'Académie puisse présenter de ce noble dévouement. Ce qui rend plus singulier celui de M. de Buffon, c'est qu'alors il n'étoit entraîné vers aucune science en particulier par cet attrait puissant qui force l'esprit à s'occuper d'un objet, & ne laisse pas à la volonté le pouvoir de l'en distraire. Mais tout ce qui élevoit ses idées ou agrandissoit son intelligence, avoit un charme pour lui; il savoit que si la gloire littéraire est, après la gloire des armes, la plus durable & la plus brillante, elle est de toutes celle qui peut le moins être contestée; il savoit enfin

que tout homme qui attire les regards du public par ses ouvrages ou par ses actions, n'a plus besoin de place pour prétendre à la considération, & peut l'attendre de son caractère & de sa conduite.

Les premiers travaux de M. de Buffon furent des traductions ; anecdote singulière que n'a encore présentée la vie d'aucun homme destiné à une grande renommée. Il désiroit se perfectionner dans la langue Angloise, s'exercer à écrire dans la sienne, étudier dans Newton le calcul de l'infini, dans Hales les essais d'une physique nouvelle, dans Tull les premières applications des sciences à l'agriculture ; il ne vouloit pas en même temps qu'un travail nécessaire à son instruction retardât l'instant où il commenceroit à fixer sur lui les regards du public, & il traduisit les livres qu'il étudioit.

Chacune de ces traductions est précédée d'une préface. M. de Buffon a obtenu depuis, comme écrivain, une célébrité si grande & si méritée, que les essais de sa jeunesse doivent exciter la curiosité. Il est naturel d'y chercher les premiers traits de son talent, de voir ce que les observations & l'exercice ont pu y ajouter ou y corriger, de distinguer en quelque sorte les dons de la nature & l'ouvrage de la réflexion. Mais on ne trouve dans

ces préfaces qu'un des caractères du style de M. de Buffon, cette gravité noble & soutenue qui ne l'abandonne presque jamais. Son goût étoit déjà trop formé pour lui permettre de chercher des ornemens que le sujet eût rejétés, & son nom trop connu pour le risquer. La timidité & la hardiesse peuvent être également le caractère du premier ouvrage d'un homme de génie; mais la timidité qui suppose un goût inspiré par la nature & une sagesse prématurée, a été le partage des écrivains qui ont montré le talent le plus pur & le plus vrai. Rarement ceux dont une crainte salutaire n'a point arrêté les pas au commencement de la carrière, ont pu en atteindre le terme & ne pas s'y égarer.

M. de Buffon parut d'abord vouloir se livrer uniquement aux mathématiques : regardées, sur-tout depuis Newton, comme le fondement & la clé des connoissances naturelles, elles étoient en quelque sorte devenues parmi nous une science à la mode, avantages qu'elles devoient en partie à ce que M. de Maupertuis, le savant alors le plus connu des gens du monde, étoit un géomètre. Mais si M. de Buffon s'occupa quelque temps de recherches mathématiques, c'étoit sur tout pour s'étudier lui-même, essayer ses forces, & connoître la trempe de son génie. Bientôt il sentit

que la nature l'appeloit à d'autres travaux ; & il essaya une nouvelle route que le goût du public lui indiquoit encore.

A l'exemple de M. Duhamel, il voulut appliquer les connoissances physiques à des objets d'une utilité immédiate ; il étudia en physicien les bois dont il étoit obligé de s'occuper comme propriétaire, & publia sur cette partie de l'agriculture plusieurs mémoires remarquables, sur-tout par la sagesse avec laquelle écartant tout système, toute vue générale mais incertaine, il se borne à raconter des faits, à détailler des expériences. Il n'ose s'écarter de l'esprit qui commençoit alors à dominer parmi les savans, de cette fidélité sévère & scrupuleuse à ne prendre pour guides que l'observation & le calcul, à s'arrêter dès l'instant où ces fils secourables se brisent ou échappent de leurs mains. Mais s'il fut depuis moins timide, il faut lui rendre cette justice, qu'en s'abandonnant trop facilement peut être à des systèmes spéculatifs, dont l'adoption peut tout au plus égarer quelques savans & ralentir leur course, jamais il n'étendit cet esprit systématique sur des objets immédiatement applicables à l'usage commun, où il pourroit conduire à des erreurs vraiment nuisibles.

Parmi les observations que renferment ces

mémoires, la plus importante est celle où il propose un moyen de donner à l'aubier une dureté au moins égale à celle du cœur du bois, qui est elle-même augmentée par ce procédé; il consiste à écorcer les arbres sur pied dans le temps de la sève, & à les y laisser se dessécher & mourir. Les ordonnances défendoient cette opération; car elles ont trop souvent traité les hommes comme si condamnés à une enfance éternelle, ou à une incurable démence, on ne pouvoit leur laisser sans danger la disposition de leurs propriétés & l'exercice de leurs droits.

Peu de temps après, M. de Buffon prouva par le fait la possibilité des miroirs brûlans d'Archimède & de Proclus. Tzetzes en a laissé une description qui montre qu'ils avoient employé un système de miroirs plans. Les essais tentés par Kirker avec un petit nombre de miroirs, ne laissoit aucun doute sur le succès; M. Dufay avoit répété cette expérience; Harfecker avoit même commencé une machine construite sur le principe: mais il reste à M. de Buffon l'honneur d'avoir montré le premier parmi les modernes, l'expérience extraordinaire d'un incendie allumé à deux cents pieds de distance, expérience qui n'avoit été vue avant lui qu'à Syracuse & à Constantinople. Bientôt après il proposa l'idée d'une

loupe à échelons, n'exigeant plus ces masses énormes de verres si difficiles à fondre & à travailler, absorbant une moindre quantité de lumière, parce qu'elle peut n'avoir jamais qu'une petite épaisseur, offrant enfin l'avantage de corriger une grande partie de l'aberration de sphéricité. Cette loupe proposée en 1748 par M. de Buffon, n'a été exécutée que par M. l'Abbé Rochon plus de trente ans après, avec assez de succès pour montrer qu'elle mérite la préférence sur les lentilles ordinaires. On pourroit même composer de plusieurs pièces ces loupes à échelons; on y gagneroit plus de facilité dans la construction, une grande diminution de dépense, l'avantage de pouvoir leur donner plus d'étendue, & celui d'employer, suivant le besoin, un nombre de cercles plus ou moins grand, & d'obtenir ainsi d'un même instrument différens degrés de force.

En 1739, M. de Buffon fut nommé Intendant du jardin du Roi. Les devoirs de cette place fixèrent pour jamais son goût jusqu'alors partagé entre différentes sciences; & sans renoncer à aucune, ce ne fut plus que dans leurs rapports avec l'histoire naturelle qu'il se permit de les envisager.

Obligé d'étudier les détails de cette science si vaste, de parcourir les compilations immenses

où l'on avoit recueilli les observations de tous les pays & de tous les siècles, bientôt son imagination éprouva le besoin de peindre ce que les autres avoient décrit; sa tête exercée à former des combinaisons, sentit celui de saisir des ensembles où les observateurs ne lui offroient que des faits épars & sans liaison.

Il osa donc concevoir le projet de rassembler tous ces faits, d'en tirer des résultats généraux qui devinssent la théorie de la nature dont les observations ne sont que l'histoire; de donner de l'intérêt & de la vie à celle des animaux, en mêlant un tableau philosophique de leurs mœurs & de leurs habitudes à des descriptions embellies de toutes les couleurs dont l'art d'écrire pouvoit les orner; de créer enfin pour les philosophes, pour tous les hommes qui ont exercé leur esprit ou leur ame, une science qui n'existoit encore que pour les naturalistes.

L'immensité de ce plan ne le rebuta point; il prévoyoit sans doute qu'avec un travail assidu de tous les jours, continué pendant une longue vie, il n'en pourroit encore exécuter qu'une partie; mais il s'agissoit sur-tout de donner l'exemple & d'imprimer le mouvement aux esprits. La difficulté de répandre de l'intérêt sur tant d'objets inanimés ou insipides,

ne l'arrêta point ; il avoit déjà cette conscience du talent qui , comme la conscience morale , ne trompe jamais quand on l'interroge de bonne foi , & qu'on la laisse dicter seule la réponse.

Dix années furent employées à préparer des matériaux , à former des combinaisons , à s'instruire dans la science des faits , à s'exercer dans l'art d'écrire , & au bout de ce terme le premier volume de l'Histoire naturelle vint étonner l'Europe. En parlant de cet ouvrage que tous les hommes ont lu , que presque tous ont admiré , qui a rempli , soit par le travail de la composition , soit par des études préliminaires , la vie entière de M. de Buffon , nous ne prendrons pour guide que la vérité (car pourquoi chercherions-nous vainement à flatter par des éloges qui ne dureroient qu'un jour , un nom qui doit vivre à jamais ?) & en évitant , s'il est possible , l'influence de toutes les causes qui peuvent agir sur l'opinion souvent passagère des contemporains , nous tâcherons de prévoir l'opinion durable de la postérité.

La théorie générale du globe que nous habitons , la disposition , la nature & l'origine des substances qu'il offre à nos regards , les grands phénomènes qui s'opèrent à sa surface ou dans son sein ; l'histoire de l'homme & les
loix

loix qui président à sa formation, à son développement, à sa vie, à sa destruction; la nomenclature & la description des quadrupèdes ou des oiseaux, l'examen de leurs facultés, la peinture de leurs mœurs; tels sont les objets que M. de Buffon a traités.

Nous ne connoissons, par des observations exactes, qu'une très petite partie de la surface du globe; nous n'avons pénétré dans ses entrailles, que conduits par l'espérance, plus souvent avide qu'observatrice, d'en tirer ce qu'elles renferment d'utile à nos besoins, de précieux à l'avarice ou au luxe; & lorsque M. de Buffon donna sa théorie de la terre, nos connoissances n'étoient même qu'une foible partie de celles que nous avons acquises, & qui sont si imparfaites encore. On pouvoit donc regarder comme téméraire l'idée de former dès-lors une théorie générale du globe, puisque cette entreprise le seroit encore aujourd'hui. Mais M. de Buffon connoissoit trop les hommes pour ne pas sentir qu'une science qui n'offriroit que des faits particuliers, ou ne présenteroit des résultats généraux que sous la forme de simples conjectures, frapperoit peu les esprits vulgaires, trop foibles pour supporter le poids du doute. Il savoit que Descartes n'avoit attiré les hommes à la philosophie que par la hardiesse de

ses systêmes, qu'il ne les avoit arrachés au joug de l'autorité, à leur indifférence pour la vérité, qu'en s'emparant de leur imagination, en ménageant leur paresse, & qu'ensuite libres de leurs fers, livrés à l'avidité de connoître, eux-mêmes avoient su choisir la véritable route. Il avoit vu enfin dans l'histoire des sciences, que l'époque de leurs grands progrès avoit presque toujours été celle des systêmes célèbres, parce que ces systêmes exaltant à la fois l'activité de leurs adversaires & celle de leurs défenseurs, tous les objets sont alors soumis à une discussion, dans laquelle l'esprit de parti si difficile sur les preuves du parti contraire, oblige à les multiplier. C'est alors que chaque combattant s'appuyant sur tous les faits reçus, ils sont tous soumis à un examen rigoureux; c'est alors qu'ayant épuisé ces premières armes, on cherche de nouveaux faits pour s'en procurer de plus sûres & d'une trempe plus forte.

Ainsi la plus austère philoophie peut pardonner à un physicien de s'être livré à son imagination, pourvu que ses erreurs aient contribué aux progrès des sciences, ne fût-ce qu'en imposant la nécessité de le combattre; & si les hypothèses de M. de Buffon sur la formation des planètes, sont contraires à ces mêmes loix du systême du monde, dont

il avoit été en France un des premiers, un des plus zélés défenseurs, la vérité sévère, en condamnant ces hypothèses, peut encore applaudir à l'art avec lequel l'auteur a su les présenter.

Les objections de quelques critiques, des observations nouvelles, des faits anciennement connus, mais qui lui avoient échappé, forcerent M. de Buffon d'abandonner quelques points de sa théorie de la terre.

Mais dans ses *Époques de la Nature*, ouvrage destiné à rendre compte de ses vues nouvelles, à modifier ou à défendre ses principes, il semble redoubler de hardiesse à proportion des pertes que son système a essuyées, le défendre avec plus de force, lorsqu'on l'auroit cru réduit à l'abandonner, & balancer par la grandeur de ses idées, par la magnificence de son style, par le poids de son nom, l'autorité des savans réunis, & même celle des faits & des calculs.

Le théorie de la terre fut suivie de l'histoire de l'homme, qui en a reçu ou usurpé l'empire.

La nature a couvert d'un voile impénétrable les loix qui président à la reproduction des êtres; M. de Buffon essaya de le lever, ou plutôt de deviner ce qu'il cachoit. Dans les liqueurs où les autres Naturalistes avoient vu des animaux, il n'apperçut que des molécules

organiques, élémens communs de tous les êtres animés. Les infusions de diverses matières animales & celles des graines, présentoient les mêmes molécules avec plus ou moins d'abondance ; elles servent donc également à la reproduction des êtres , à leur accroissement , à leur conservation ; elles existent dans les alimens dont ils se nourrissent , circulent dans leurs liqueurs , s'unissent à chacun de leurs organes pour réparer les pertes qu'il a pu faire. Quand ces organes ont encore la flexibilité de l'enfance , les molécules organiques se combinant de maniere à en conserver ou modifier les formes , en déterminent le développement & les progrès ; mais après l'époque de la jeunesse , lorsqu'elles sont rassemblées dans des organes particuliers , ou échappant à la force qu'exerce sur elles le corps auquel elles ont appartenu , elles peuvent former de nouveaux composés , elles conservent , suivant les différentes parties où elles ont existé , une disposition à se réunir de maniere à présenter les mêmes formes , & reproduisent par conséquent des individus semblables à ceux de qui elles sont émanées. Ce système brillant eut peu de partisans ; il étoit trop difficile de se faire une idée de cette force en vertu de laquelle les molécules enlevées à toutes les parties d'un corps , conservoient une ten-

dance à se replacer dans un ordre semblable. D'ailleurs les recherches de Haller sur la formation du poulet, contredisoient cette opinion avec trop de force; l'identité des membranes de l'animal naissant, & de celles de l'œuf, se refusoient trop à l'hypothèse d'un animal formé postérieurement, & ne s'y étant attaché que pour y trouver sa nourriture. Les observations de Spalanzani sur les mêmes liqueurs & sur les mêmes infusions, sembloient également détruire, jusque dans son principe, le système des molécules organiques. Mais, lorsque dégagé des liens de ce système, M. de Buffon n'est plus que peintre, historien & philosophe, avec quel intérêt parcourant l'univers sur ses traces, on voit l'homme dont le fond est par-tout le même, modifié lentement par l'action continue du climat, du sol, des habitudes, des préjugés, changer de couleur & de physionomie, comme de goût & d'opinion, acquérir ou perdre de la force, de l'adresse, de la beauté, comme de l'intelligence, de la sensibilité & des vertus! Avec quel plaisir on suit dans son ouvrage l'histoire des progrès de l'homme, & même celle de sa décadence; on étudie les loix de cette correspondance constante entre les changemens physiques des sens ou des organes, & ceux qui s'opèrent dans l'entendement ou dans les

passions ; on apprend à connoître le mécanisme de nos sens , ses rapports avec nos sensations ou nos idées , les erreurs auxquelles ils nous exposent , la maniere dont nous apprenons à voir , à toucher , à entendre , & comment l'enfant , de qui les yeux foibles & incertains appercevoient à peine un amas confus de couleurs , parvient par l'habitude & la réflexion à saisir d'un coup-d'œil le tableau d'un vaste horizon , & s'élève jusqu'au pouvoir de créer & de combiner des images ! Avec quelle curiosité enfin on observe ces détails qui intéressent le plus vif de nos plaisirs & le plus doux de nos sentimens , ces secrets de la nature & de la pudeur auxquels la majesté du style & la sévérité des réflexions donnent de la décence & une sorte de dignité philosophique , qui permettent aux sages même d'y arreter leurs regards & de les contempler sans rougir !

Les observations dispersées dans les livres des anatomistes , des médecins & des voyageurs , forment le fond de ce tableau , offert pour la première fois aux regards des hommes avides de se connoître , & surpris de tout ce qu'ils apprenoient sur eux-mêmes , & de retrouver ce qu'ils avoient éprouvé , ce qu'ils avoient vu sans en avoir eu la conscience ou conservé la mémoire.

Avant d'écrire l'histoire de chaque espèce d'animaux, M. de Buffon crut devoir porter ses recherches sur les qualités communes à toutes, qui les distinguent des êtres des autres classes. Semblables à l'homme dans presque tout ce qui appartient au corps, n'ayant avec lui dans leurs sens, dans leurs organes, que ces différences qui peuvent exister entre des êtres d'une même nature, & qui indiquent seulement une infériorité dans des qualités semblables; les animaux sont-ils absolument séparés de nous par leurs facultés intellectuelles? M. de Buffon essaya de résoudre ce problème, & nous n'oserions dire qu'il l'ait résolu avec succès. Craignant d'effaroucher des regards faciles à blesser en présentant ses opinions autrement que sous un voile, celui dont il les couvre a paru trop difficile à percer. On peut aussi lui reprocher avec quelque justice, de n'avoir pas observé les animaux avec assez de scrupule, de n'avoir point porté ses regards sur des détails petits en eux-mêmes, mais nécessaires pour saisir les nuances très fines de leurs opérations. Il semble n'avoir apperçu dans chaque espèce qu'une uniformité de procédés & d'habitudes, qui donne l'idée d'êtres obéissans à une force aveugle & mécanique, tandis qu'en observant de plus près, il auroit pu appercevoir des

différences très sensibles entre les individus , & des actions qui semblent appartenir au raisonnement , qui indiquent même des idées abstraites & générales.

La première classe d'animaux décrite par M. de Buffon , est celle des quadrupèdes ; la seconde , celle des oiseaux ; & c'est à ces deux classes que s'est borné son travail. Une si longue suite de descriptions sembloit devoir être monotone , & ne pouvoit intéresser que les savans ; mais le talent a su triompher de cet obstacle. Esclaves ou ennemis de l'homme , destinés à sa nourriture , ou n'étant pour lui qu'un spectacle , tous ces êtres , sous le pinceau de M. de Buffon , excitent alternativement la terreur , l'intérêt , la pitié ou la curiosité. Le peintre philosophe n'en appelle aucun sur cette scène toujours attachante , toujours animée , sans marquer la place qu'il occupe dans l'univers , sans montrer ses rapports avec nous. Mais s'agit-il des animaux qui sont connus seulement par les relations des voyageurs , qui ont reçu d'eux des noms différens , dont il faut chercher l'histoire & quelquefois discuter la réalité au milieu de récits vagues & souvent défigurés par le merveilleux , le savant naturaliste impose silence à son imagination ; il a tout lu , tout extrait , tout analysé , tout discuté : on est étonné de

trouver un nomenclateur infatigable dans celui de qui on n'attendoit que des tableaux imposans ou agréables ; on lui fait gré d'avoir plié son génie à des recherches si pénibles ; & ceux qui lui auroient reproché peut-être d'avoir sacrifié l'exaélitude à l'effet, lui pardonnent, & sentent ranimer leur confiance.

Des réflexions philosophiques mêlées aux descriptions, à l'exposition des faits & à la peinture des mœurs, ajoutent à l'intérêt, aux charmes de cette lecture & à son utilité. Ces réflexions ne sont pas celles d'un philosophe qui soumet toutes ses pensées à une analyse rigoureuse, qui suit sur les divers objets les principes d'une philosophie toujours une : mais ce ne sont pas non plus ces réflexions isolées que chaque sujet offre à l'esprit, qui se présentent d'elles-mêmes, & n'ont qu'une vérité passagere & locale. Celles de M. de Buffon s'attachent toujours à quelque loi générale de la nature, ou du moins à quelque grande idée.

Dans ses discours sur les animaux domestiques, sur les animaux carnassiers, sur la dégénération des espèces, on le voit tantôt esquisser l'histoire du règne animal considéré dans son ensemble, tantôt parler en homme libre de la dégradation où la servitude réduit les animaux, en homme sensible de la destruction

à laquelle l'espèce humaine les a soumis, & en philosophe de la nécessité de cette destruction, des effets lents & sûrs de cette servitude, de son influence sur la forme, sur les facultés, sur les habitudes morales des différentes espèces. Des traits qui semblent lui échapper caractérisent la sensibilité & la fierté de son ame, mais elle paroît toujours dominée par une raison supérieure : on croit pour ainsi dire converser avec une pure intelligence, qui n'auroit de la sensibilité humaine que ce qu'il en faut pour se faire entendre de nous & intéresser notre foiblesse.

Dans son discours sur les perroquets, il fait sentir la différence de la perfectibilité de l'espèce entière, apanage qu'il croit réservé à l'homme, & de cette perfectibilité individuelle que l'animal sauvage doit à la nécessité, à l'exemple de son espèce, & l'animal domestique aux leçons de son maître. Il montre comment l'homme, par la durée de son enfance, par celle du besoin physique des secours maternels, contracte l'habitude d'une communication intime qui le dispose à la société, qui dirige vers ses rapports avec ses semblables le développement de ses facultés, susceptibles d'acquérir une perfection plus grande dans un être plus heureusement organisé & né avec de plus grands besoins.

Peut-être, cette nuance entre nous & les animaux est-elle moins tranchée que M. de Buffon n'a paru le croire; peut-être, comme l'exemple des castors semble le prouver, existe-t-il des espèces d'animaux susceptibles d'une sorte de perfectibilité non moins réelle, mais plus lente & plus bornée : qui pourroit même assurer qu'elle ne s'étendrait pas bien au-delà des limites que nous osons lui fixer, si les espèces qui nous paroissent les plus ingénieuses, affranchies de la crainte dont les frappe la présence de l'homme, & soumises par des circonstances locales à des besoins assez grands pour exciter l'activité, mais trop foibles pour la détruire, éprouvoient la nécessité & avoient en même temps la liberté de déployer toute l'énergie dont la nature a pu les douer. ? Des observations long temps continuées pourroient seules donner le droit de prononcer sur cette question ; il suffit pour la sentir de jeter un regard sur notre espèce même. Supposons que les nations Européennes n'aient pas existé, que les hommes soient sur toute la terre ce qu'ils sont en Asie & en Afrique, qu'ils soient restés par-tout à ce même degré de civilisation & de connoissances auquel ils étoient déjà dans le temps où commence pour nous l'histoire : ne seroit-on pas alors fondé à croire qu'il est un terme que dans chaque

climat l'homme ne peut passer ? ne regarderoit-on pas comme un visionnaire le philosophe qui oseroit promettre à l'espèce humaine les progrès qu'elle a faits & qu'elle fait journellement en Europe ?

La connoissance anatomique des animaux est une portion importante de leur histoire. M. de Buffon eut pour cette partie de son ouvrage, le bonheur de trouver des secours dans l'amitié généreuse d'un célèbre naturaliste, qui lui laissant la gloire attachée à ces descriptions brillantes, à ces peintures de mœurs, à ces réflexions philosophiques qui frappent tous les esprits, se contentoit du mérite plus modeste, d'obtenir l'estime des savans par des détails exacts & précis, par des observations faites avec une rigueur scrupuleuse, par des vues nouvelles qu'eux seuls pouvoient apprécier. Ils ont regretté que M. de Buffon n'ait pas dans l'histoire des oiseaux conservé cet exact & sage coopérateur, mais ils l'ont regretté seuls. Nous l'avouons sans peine & sans croire diminuer par là le juste tribut d'honneur qu'ont mérité les travaux de M. Daubenton.

A l'histoire des quadrupèdes & des oiseaux succéda celle des substances minérales.

Dans cette partie de son ouvrage, peut-être M. de Buffon n'a-t-il pas attaché assez d'import-

tance aux travaux des chimistes modernes, à cette foule de faits précis & bien prouvés dont ils ont enrichi la science de la nature, à cette méthode analytique qui conduit si sûrement à la vérité, oblige de l'attendre lorsqu'elle n'est pas encore à notre portée, & ne permet jamais d'y substituer des erreurs. En effet, l'analyse chimique des substances minérales peut seule donner à leur nomenclature une base solide, répandre la lumière sur leur histoire, sur leur origine, sur les anti-ques événemens qui ont déterminé leur formation.

Malgré ce juste reproche, on retrouve dans l'histoire des minéraux le talent & la philosophie de M. de Buffon, ses aperçus ingénieux, ses vues générales & grandes, ce talent de saisir dans la suite des faits tout ce qui peut appuyer ces vues, de s'emparer des esprits, de les entraîner où il veut les conduire, & de faire admirer l'auteur lors même que la raison ne peut adopter ses principes.

L'Histoire naturelle renferme un ouvrage d'un genre différent, sous le titre d'*Arithmétique morale*. Une application de calcul à la probabilité de la durée de la vie humaine entroit dans le plan de l'histoire naturelle; M. de Buffon ne pouvoit guere traiter ce sujet sans porter un regard philosophique sur les prin-

cipes même de ce calcul, & sur la nature des différentes vérités. Il y établit cette opinion, que les vérités mathématiques ne sont point des vérités réelles, mais de pures vérités de définition : observation juste, si on veut la prendre dans la rigueur métaphysique, mais qui s'applique également alors aux vérités de tous les ordres, dès qu'elles sont précises & qu'elles n'ont pas des individus pour objet. Si ensuite on veut appliquer ces vérités à la pratique & les rendre dès-lors individuelles, semblables encore à cet égard aux vérités mathématiques, elles ne sont plus que des vérités approchées. Il n'existe réellement qu'une seule différence : c'est que les idées dont l'identité forme les vérités mathématiques ou physiques sont plus abstraites dans les premières ; d'où il résulte que, pour les vérités physiques, nous avons un souvenir distinct des individus dont elles expriment les qualités communes, & que nous l'avons plus pour les autres ; mais la véritable réalité, l'utilité d'une proposition quelconque est indépendante de cette différence ; car on doit regarder une vérité comme réelle, toutes les fois que, si on l'applique à un objet réellement existant, elle reste une vérité absolue, ou devient une vérité indéfiniment approchée.

M. de Buffon proposoit d'assigner une valeur

précise à la probabilité très grande que l'on peut regarder comme une certitude morale, & de n'avoir au-delà de ce terme aucun égard à la petite possibilité d'un événement contraire. Ce principe est vrai, lorsque l'on veut seulement appliquer à l'usage commun le résultat d'un calcul, & dans ce sens tous les hommes l'ont adopté dans la pratique, tous les philosophes l'ont suivi dans leurs raisonnemens; mais il cesse d'être juste si on l'introduit dans le calcul même, & sur-tout si on veut l'employer à établir des théories, à expliquer des paradoxes, à prouver ou à combattre des règles générales. D'ailleurs cette probabilité qui peut s'appeler *certitude morale*, doit être plus ou moins grande suivant la nature des objets que l'on considère, & les principes qui doivent diriger notre conduite; & il auroit fallu marquer pour chaque genre de vérités & d'actions, le degré de probabilité où il commence à être raisonnable de croire & permis d'agir.

C'est par respect pour les talens de notre illustre confrère que nous nous permettons de faire ici ces observations. Lorsque des opinions qui paroissent erronées se trouvent dans un livre fait pour séduire l'esprit comme pour l'éclairer, c'est presque un devoir d'avertir de les soumettre à un examen rigoureux. L'admiration dispose si facilement à la croyan-

ce, que les lecteurs entraînés à la fois par le nom de l'auteur & par le charme du style, cèdent sans résistance, & semblent craindre que le doute, en affoiblissant un enthousiasme qui leur est cher, ne diminue leur plaisir. Mais on doit encore ici à M. de Buffon, sinon d'avoir répandu une lumière nouvelle sur cette partie des mathématiques & de la philosophie, du moins d'en avoir fait sentir l'utilité, peut-être même d'en avoir appris l'existence à une classe nombreuse qui n'auroit pas été en chercher les principes dans les ouvrages des géomètres; enfin, d'en avoir montré la liaison avec l'histoire naturelle de l'homme. C'est avoir contribué au progrès d'une science qui, soumettant au calcul les événemens dirigés par des lois que nous nommons irrégulières, parce qu'elles nous sont inconnues, semble étendre l'empire de l'esprit humain au-delà de ses bornes naturelles, & lui offrir un instrument à l'aide duquel ses regards peuvent s'étendre sur des espaces immenses, que peut-être il ne lui sera jamais permis de parcourir.

On a reproché à la philosophie de M. de Buffon, non-seulement ces systèmes généraux dont nous avons parlé, & qui reparoissent trop souvent dans le cours de ses ouvrages, mais on lui a reproché un esprit trop systématique, ou plutôt un esprit trop prompt à former

former des résultats généraux , d'après les premiers rapports qui l'ont frappé , & de négliger trop ensuite les autres rapports qui auroient pu ou jeter des doutes sur ces résultats , ou en diminuer la généralité ou leur ôter cet air de grandeur , ce caractère important , si propre à entraîner les imaginations ardentes & mobiles. Les savans qui cherchent la vérité étoient fâchés d'être obligés sans cesse de se défendre contre la séduction , & de ne trouver souvent , au lieu de résultats & de faits propres à servir de base à leurs recherches & à leurs observations , que des opinions à examiner & des doutes à résoudre.

Mais si l'histoire naturelle a eu parmi les savans des censeurs sévères, le style de cet ouvrage n'a trouvé que des admirateurs.

M de Buffon est poète dans ses descriptions ; mais comme les grands poètes , il fait rendre intéressante la peinture des objets physiques , en y mêlant avec art des idées morales qui intéressent l'ame en même temps que l'imagination est amusée ou étonnée. Son style est harmonieux , non de cette harmonie qui appartient à tous les écrivains corrects à qui le sens de l'oreille n'a pas été refusé , & qui consiste presque uniquement à éviter les sons durs ou pénibles , mais de cette harmonie qui est une partie du talent , ajoute aux beautés

par une forte d'analogie entre les idées & les sons, & fait que la phrase est douce ou sonore, majestueuse ou légère, suivant les objets qu'elle doit peindre & les sentimens qu'elle doit réveiller.

Si M. de Buffon est plus abondant que précis, cette abondance est plutôt dans les choses que dans les mots; il ne s'arrête pas à une idée simple, il en multiplie les nuances; mais chacune d'elles est exprimée avec précision. Son style a de la majesté, de la pompe; mais c'est parce qu'il présente des idées vastes & de grandes images; la force & l'énergie lui paroissent naturelles, il semble qu'il lui ait été impossible de parler ou plutôt de penser autrement. On a loué la variété de ses tons; on s'est plaint de sa monotonie; mais ce qui peut être fondé dans cette censure est encore un sujet d'éloge: en peignant la nature sublime ou terrible, douce ou riante, en décrivant la fureur du tigre, la majesté du cheval, la fierté & la rapidité de l'aigle, les couleurs brillantes du colibri, la légèreté de l'oiseau mouche, son style prend le caractère des objets, mais il conserve sa dignité imposante; c'est toujours la nature qu'il peint, & il fait que même dans les petits objets elle a manifesté toute sa puissance. Frappé d'une sorte de respect religieux pour les grands

phénomènes de l'univers, pour les loix générales auxquelles obéissent les diverses parties du vaste ensemble qu'il a entrepris de tracer, ce sentiment se montre par-tout, & forme en quelque sorte le fond sur lequel il répand de la variété, sans que cependant on cesse jamais de l'appercevoir.

Cet art de peindre en ne paroissant que raconter, ce grand talent du style porté sur des objets qu'on avoit traités avec clarté, avec élégance, & même embellis par des réflexions ingénieuses, mais auxquels jusqu'alors l'éloquence avoit paru étrangère, frapperent bientôt tous les esprits : la langue Françoisse étoit déjà devenue la langue de l'Europe, & M. de Buffon eut par-tout des lecteurs & des disciples. Mais ce qui est plus glorieux, parce qu'il s'y joint une utilité réelle, le succès de ce grand ouvrage fut l'époque d'une révolution dans les esprits ; on ne put le lire sans avoir envie de jeter au moins un coup-d'œil sur la nature, & l'histoire naturelle devint une connoissance presque vulgaire ; elle fut pour toutes les classes de la société, ou un amusement, ou une occupation ; on voulut avoir un cabinet comme on vouloit avoir une bibliothèque : mais le résultat n'en est pas le même ; car dans les bibliothèques on ne fait que répéter les exemplaires des mêmes

livres ; ce font au contraire des individus différens qu'on rassemble dans les cabinets ; ils s'y multiplient pour les naturalistes , à qui dès lors les objets dignes d'être observés échappent plus difficilement.

La botanique , la métallurgie , les parties de l'histoire naturelle immédiatement utiles à la médecine , au commerce , aux manufactures , avoient été encouragées ; mais c'est à la science même , à cette science , comme ayant pour objet la connoissance de la nature , que M. de Buffon a su le premier intéresser les souverains , les grands , les hommes publics de toutes les nations. Plus sûrs d'obtenir des récompenses , pouvant aspirer enfin à cette gloire populaire que les vrais savans savent apprécier mieux que les autres hommes , mais qu'ils ne méprisent point , les naturalistes se sont livrés à leurs travaux avec une ardeur nouvelle : on les a vus se multiplier à la voix de M. de Buffon dans les provinces comme dans les capitales , dans les autres parties du monde comme dans l'Europe. Sans doute on avoit cherché avant lui à faire sentir l'utilité de l'étude de la nature ; la science n'étoit pas négligée ; la curiosité humaine s'étoit portée dans les pays éloignés , avoit voulu connoître la surface de la terre , & pénétrer dans son sein ; mais on peut appliquer à M. de

Buffon ce que lui-même a dit d'un autre philosophe également célèbre, son rival dans l'art d'écrire, comme lui plus utile peut-être par l'effet de ses ouvrages, que par les vérités qu'ils renferment : *D'autres avoient dit les mêmes choses, mais il les a commandés au nom de la nature, & on lui a obéi.*

Peut être le talent d'inspirer aux autres son enthousiasme, de les forcer de concourir aux mêmes vues, n'est pas moins nécessaire que celui des découvertes, au perfectionnement de l'espèce humaine, peut-être n'est-il pas moins rare, n'exige-t-il pas moins ces grandes qualités de l'esprit qui nous forcent à l'admiration. Nous l'accordons à ces harangues célèbres que l'antiquité nous a transmises, & dont l'effet n'a duré qu'un seul jour; pourrions-nous la refuser à ceux dont les ouvrages produisent sur les hommes dispersés des effets plus répétés & plus durables? Nous l'accordons à celui dont l'éloquence disposant des cœurs d'un peuple assemblé, lui a inspiré une résolution généreuse ou salutaire; pourroit-on la refuser à celui dont les ouvrages ont changé la pente des esprits, les ont portés à une étude utile, & ont produit une révolution qui peut faire époque dans l'histoire des sciences?

Si donc la gloire doit avoir l'utilité pour mesure, tant que l'espèce humaine n'obéira

pas à la seule raison, tant qu'il faudra non-seulement découvrir des vérités, mais forcer à les admettre, mais inspirer le desir d'en chercher de nouvelles, les hommes éloquens nés avec le talent de répandre la vérité ou d'exciter le génie des découvertes, mériteront d'être placés au niveau des inventeurs, puisque sans eux ces inventeurs n'auroient pas existé, ou auroient vu leurs découvertes demeurer inutiles & dédaignées.

Quand même une imitation mal entendue de M. de Buffon auroit introduit dans les livres d'histoire naturelle, le goût des systêmes vagues & des vaines déclamations, ce mal seroit nul en comparaison de tout ce que cette science doit à ses travaux : les déclamations, les systêmes passent, & les faits restent; ces livres qu'on a surchargés d'ornemens pour les faire lire, seront oubliés; mais s'ils renferment quelques vérités, elles survivront à leur chute.

On peut diviser en deux classes les grands écrivains dont les ouvrages excitent une admiration durable, & sont lus encore lorsque les idées qu'ils renferment, rendues communes par cette lecture même, ont perdu leur intérêt & leur utilité. Les uns doués d'un tact fin & sûr, d'une ame sensible, d'un esprit juste, ne laissent dans leurs ouvrages rien qui ne

soit écrit avec clarté, avec noblesse, avec élégance, avec cette propriété de termes, cette précision d'idées & d'expressions qui permet au lecteur d'en goûter les beautés sans fatigue, sans qu'aucune sensation pénible vienne troubler son plaisir.

Quelque sujet qu'ils traitent, quelques pensées qui naissent dans leur esprit, quelque sentiment qui occupe leur ame, ils l'expriment tel qu'il est avec toutes ses nuances, avec toutes les images qui l'accompagnent. Ils ne cherchent point l'expression; elle s'offre à eux, mais ils savent en éloigner tout ce qui nuiroit à l'harmonie, à l'effet, à la clarté: tels furent Despreaux, Racine, Fénelon, Massillon, Voltaire. On peut sans danger les prendre pour modèles; comme le grand secret de leur art est de bien exprimer ce qu'ils pensent ou ce qu'ils sentent, celui qui l'aura saisi dans leurs ouvrages, qui aura su se le rendre propre, s'approchera d'eux si ses pensées sont dignes des leurs: l'imitation ne paroitra point servile si ses idées sont à lui, & il ne sera exposé ni à contracter des défauts, ni à perdre de son originalité.

Dans d'autres écrivains, le style paroît se confondre davantage avec les pensées. Non-seulement si on cherche à les séparer, on détruit des beautés, mais les idées elles-mêmes

semblent disparaître, parce que l'expression leur imprimoit le caractère particulier de l'ame & de l'esprit de l'auteur, caractère qui s'évanouit avec elle : tels furent Corneille, Bossuet, Montesquieu, Rousseau; tel fut M. de Buffon.

Ils frappent plus que les autres, parce qu'ils ont une originalité plus grande & plus continue; parce que, moins occupés de la perfection & des qualités du style, ils voient moins leurs hardiesses, parce qu'ils sacrifient moins l'effet au goût & à la raison, parce que leur caractère se montrant sans cesse dans leurs ouvrages, agit à la longue plus fortement, & se communique davantage; mais en même temps ils peuvent être des modèles dangereux. Pour imiter leur style, il faudroit avoir leurs pensées, voir les objets comme ils les voient, sentir comme ils sentent; autrement, si le modèle vous offre des idées originales & grandes, l'imitateur vous présentera des idées communes, chargées d'expressions extraordinaires; si l'un ôte aux vérités abstraites leur sécheresse, en les rendant par des images brillantes, l'autre présentera des demi-pensées, que des méthaphores bizarres rendent intelligibles. Le modèle a parlé de tout avec chaleur, parce que son ame étoit toujours agitée; le froid imitateur cachera son indifférence

rence sous des formes passionnées. Dans ces écrivains, les défauts tiennent souvent aux beautés, ont la même origine, sont plus difficiles à distinguer, & ce sont ces défauts que l'imitateur ne manque jamais de transporter dans ses copies. Veut-on les prendre pour modèles, il ne faut point chercher à saisir leur manière, il ne faut point vouloir leur ressembler, mais se pénétrer de leurs beautés, aspirer à produire des beautés égales, s'appliquer comme eux à donner un caractère original à ses productions, sans copier celui qui frappe ou qui séduit dans les leurs.

Il seroit donc injuste d'imputer à ces grands écrivains les fautes de leurs enthousiastes, de les accuser d'avoir corrompu le goût, parce que des gens qui en manquoient les ont parodiés en croyant les imiter. Ainsi on auroit tort de reprocher à M. de Buffon ces idées vagues, cachées sous des expressions empouées, ces images incohérentes, cette pompe ambitieuse du style, qui défigure tant de productions modernes, comme on auroit tort de vouloir rendre Rousseau responsable de cette fausse sensibilité, de cette habitude de se passionner de sang froid, d'exagérer toutes les opinions, enfin, de cette manie de parler de soi sans nécessité, qui sont devenues une espèce de mode & presque un mérite.

Ces erreurs passageres dans le goût d'une nation, cèdent facilement à l'empire de la raison & à celui de l'exemple ; l'enthousiasme exagéré, qui fait admirer jusqu'aux défauts des hommes illustres, donne à ces maladroites imitations une vogue momentanée, mais à la longue il ne reste que ce qui est vraiment beau ; & comme Corneille & Bossuet ont contribué à donner à notre langue, l'un plus de force, l'autre plus d'élévation & de hardiesse, M. de Buffon lui aura fait acquérir plus de magnificence & de grandeur, comme Rousseau l'aura instruite à former des accens plus fiers & plus passionnés.

Le style de M. de Buffon n'offre pas toujours le même degré de perfection ; mais dans tous les morceaux destinés à l'effet, il a cette correction, cette pureté, sans lesquelles, lorsqu'une langue est une fois formée, on ne peut atteindre à une célébrité durable. S'il s'est permis quelquefois d'être négligé, c'est uniquement dans les discussions purement scientifiques, où les taches qu'il a pu laisser ne nuisent point à des beautés, & servent peut-être à faire mieux goûter les peintures brillantes qui les suivent.

C'étoit par un long travail qu'il parvenoit à donner à son style ce degré de perfection, & il continuoit de le corriger jusqu'à ce qu'il

eût effacé toutes les traces du travail, & qu'à force de peine il lui eût donné de la facilité; car cette qualité si précieuse n'est dans un écrivain que l'art de cacher ses efforts, de présenter ses pensées, comme s'il les avoit conçues d'un seul jet, dans l'ordre le plus naturel ou le plus frappant, revêtues des expressions les plus propres ou les plus heureuses; & cet art, auquel le plus grand charme du style est attaché, n'est cependant que le résultat d'une longue suite d'observations fugitives & d'attentions minutieuses.

M. de Buffon aimoit à lire ses ouvrages, non par vanité, mais pour s'assurer par l'expérience de leur clarté & de leur effet, les deux qualités peut-être sur lesquelles on peut le moins se juger soi-même. Avec une telle intention, il ne choisissoit pas ses auditeurs; ceux que le hasard lui offroit, sembloient devoir mieux représenter le public, dont il vouloit essayer sur eux la maniere de sentir: il ne se bernoit pas à recevoir leurs avis ou plutôt leurs éloges; souvent il leur demandoit quel sens ils attachoient à une phrase, quelle impression ils avoient éprouvée; & s'ils n'avoient pas saisi son idée, s'il avoit manqué l'effet qu'il vouloit produire, il en concluait que cette partie de son ouvrage manquoit de netteté, de mesure ou de force, & il l'écri-

voit de nouveau. Cette méthode est excellente pour les ouvrages de philosophie qu'on destine à devenir populaires ; mais peu d'auteurs auront le courage de l'employer. Il ne faut pas cependant s'attendre à trouver un égal degré de clarté dans toute l'Histoire naturelle ; M. de Buffon a écrit pour les savans , pour les philosophes & pour le public , & il a su proportionner la clarté de chaque partie , au desir qu'il avoit d'être entendu d'un nombre plus ou moins grand de lecteurs.

Peu d'hommes ont été aussi laborieux que lui , & l'ont été d'une manière si continue & si régulière. Il paroissoit commander à ses idées plutôt qu'être entraîné, par elles. Né avec une constitution à la fois très saine & très robuste , fidèle au principe d'employer toutes ses facultés jusqu'à ce que la fatigue l'avertît qu'il commençoit à en abuser, son esprit étoit toujours également prêt à remplir la tâche qu'il lui imposoit. C'étoit à la campagne qu'il aimoit le plus à travailler ; il avoit placé son cabinet à l'extrémité d'un vaste jardin sur la cime d'une montagne ; c'est-là qu'il passoit les matinées entières, tantôt écrivant dans ce réduit solitaire, tantôt méditant dans les allées de ce jardin dont l'entrée étoit alors rigoureusement interdite ; seul, & dans les momens de distraction nécessaires au milieu

d'un travail long-temps continue , n'ayant autour de lui que la nature , dont le spectacle en délassant ses organes , le ramenoit doucement à ses idées que la fatigue avoit interrompues. Ces longs séjours à Montbart étoient peu compatibles avec ses fonctions de Trésorier de l'Académie ; mais il s'étoit choisi pour adjoint M. Tillet dont il connoissoit trop le zèle actif & sage , l'attachement scrupuleux à tous ses devoirs , pour avoir à craindre que ses confrères pussent jamais se plaindre d'une absence si utilement employée.

On doit mettre au nombre des services qu'il a rendus aux sciences , les progrès que toutes les parties du Jardin du Roi ont faits sous son administration. Ces grands dépôts ne dispensent point d'étudier la nature. La connoissance de la disposition des objets & de la place qu'ils occupent à la surface ou dans le sein de la terre , n'est pas moins importante que celle des objets eux-mêmes ; c'est par-là seulement qu'on peut connoître leurs rapports , & s'élever à la recherche de leur origine & des loix de leur formation ; mais c'est dans les cabinets qu'on apprend à se rendre capable d'observer immédiatement la nature ; c'est-là encore qu'après l'avoir étudiée , on apprend à juger ses propres observations , à les comparer , à en tirer des résultats , à se rappeler

ce qui a pu échapper au premier coup-d'œil. C'est dans les cabinets que commence l'éducation du naturaliste, & c'est-là aussi qu'il peut mettre la dernière perfection à ses pensées. Le Cabinet du Roi est devenu entre les mains de M. de Buffon, non un simple monument d'ostentation, mais un dépôt utile & pour l'instruction publique & pour le progrès des sciences. Il avoit su intéresser toutes les classes d'hommes à l'histoire naturelle, & pour le récompenser du plaisir qu'il leur avoit procuré, tous s'empressoient d'apporter à ses pieds les objets curieux qu'il leur avoit appris à chercher & à connoître. Les savans y ajoutoient aussi leur tribut, car ceux même qui combattoient ses opinions, qui désapprouvoient sa méthode de traiter les sciences, reconnoissoient cependant qu'ils devoient une partie de leurs lumières aux vérités qu'il avoit recueillies, & une partie de leur gloire à cet enthousiasme pour l'histoire naturelle qui étoit son ouvrage. Les souverains lui envoyoient les productions rares ou curieuses dont la nature avoit enrichi leurs états : c'est à lui que ces présens étoient adressés, mais il les remettoit dans le Cabinet du Roi, comme dans le lieu où exposés aux regards d'un grand nombre d'hommes éclairés, ils pouvoient être plus utiles.

Dans les commencemens de son administration, il avoit consacré à l'embellissement du Cabinet une gratification qui lui étoit offerte, mais qu'il ne vouloit pas accepter pour lui-même : procédé noble & doublement utile à ses vues, puisqu'il lui donnoit le droit de solliciter des secours avec plus de hardiesse & d'opiniâtreté.

La botanique étoit celle des parties de l'histoire naturelle dont il s'étoit le moins occupé; mais son goût particulier n'influa point sur les fonctions de l'Intendant du Jardin du Roi. Agrandi par ses soins, distribué de la maniere la plus avantageuse pour l'enseignement & pour la culture d'après les vues des botanistes habiles qui y président, ce jardin est devenu un établissement digne d'une nation éclairée & puissante. Parvenu à ce degré de splendeur, le Jardin du Roi n'aura plus à craindre sans doute ces vicissitudes de décadence & de renouvellement dont notre histoire nous a transmis le souvenir, & le zèle éclairé du successeur de M. de Buffon suffiroit seul pour en répondre à l'Académie & aux sciences.

Ce n'est pas seulement à sa célébrité que M. de Buffon dut le bonheur de lever les obstacles qui s'opposèrent long temps à l'entier succès de ses vues; il le dut aussi à sa

conduite. Des louanges inférées dans l'histoire naturelle étoient la récompense de l'intérêt que l'on prenoit aux progrès de la science, & l'on regardoit comme une sorte d'assurance d'immortalité, l'honneur d'y voir inscrire son nom. D'ailleurs M. de Buffon avoit eu le soin constant d'acquérir & de conserver du crédit auprès des Ministres & de ceux qui, chargés par eux des détails, ont sur la décision & l'expédition des affaires une influence inévitable. Il se concilioit les uns en ne se permettant jamais d'avancer des opinions qui pussent les blesser, en ne paroissant point prétendre à les juger; il s'assuroit des autres en employant avec eux un ton d'égalité qui les flattoit, & en se dépouillant de la supériorité que sa gloire & ses talens pouvoient lui donner. Ainsi, aucun des moyens de contribuer aux progrès de la science à laquelle il s'étoit dévoué, n'avoit été négligée. Ce fut l'unique objet de son ambition : sa considération, sa gloire y étoient liées sans doute; mais tant d'hommes séparent leurs intérêts de l'intérêt général, qu'il seroit injuste de montrer de la sévérité pour ceux qui savent les réunir. Ce qui prouve à quel point M. de Buffon étoit éloigné de toute ambition vulgaire, c'est qu'appelé à Fontainebleau par le feu Roi, qui vouloit le consulter sur quelques points relatifs à la

culture des forêts , & ce prince lui ayant proposé de se charger en chef de l'administration de toutes celles qui composent les domaines , ni l'importance de cette place , ni l'honneur si désiré d'avoir un travail particulier avec le Roi , ne purent l'éblouir : il sentoit qu'en interrompant ses travaux , il alloit perdre une partie de sa gloire ; il sentoit en même-temps la difficulté de faire le bien ; sur-tout il voyoit d'avance la foule des courtisans & des administrateurs se réunir contre une supériorité si effrayante , & contre les conséquences d'un exemple si dangereux.

Placé dans un siècle où l'esprit humain s'agitant dans ses chaînes , les a relâchées toutes & en a brisé quelques-unes , où toutes les opinions ont été examinées , toutes les erreurs combattues , tous les anciens usages soumis à la discussion , où tous les esprits ont pris vers la liberté un effor inattendu , M. de Buffon parut n'avoir aucune part à ce mouvement général. Ce silence peut paroître singulier dans un philosophe dont les ouvrages prouvent qu'il avoit considéré l'homme sous tous les rapports , & annoncent en même temps une maniere de penser mâle & ferme , bien éloignée de ce penchant au doute , à l'incertitude qui conduit à l'indifférence.

Mais peut être a-t-il cru que le meilleur

moyen de détruire les erreurs en métaphysique & en morale , étoit de multiplier les vérités d'observation dans les sciences naturelles , qu'au lieu de combattre l'homme ignorant & opiniâtre , il falloit lui inspirer le desir de s'instruire : il étoit plus utile , selon lui , de prémunir les générations suivantes contre l'erreur , en accoutumant les esprits à se nourrir de vérités même indifférentes , que d'attaquer de front les préjugés enracinés & liés avec l'amour-propre , l'intérêt ou les passions de ceux qui les ont adoptés. La nature a donné à chaque homme son talent , & la sagesse consiste à y plier sa conduite : l'un est fait pour combattre , l'autre pour instruire ; l'un pour corriger & redresser les esprits , l'autre pour les subjuguier & les entraîner après lui.

D'ailleurs , M. de Buffon vouloit élever le monument de l'Histoire naturelle , il vouloit donner une nouvelle forme au Cabinet du Roi ; il avoit besoin & de repos & du concours général des suffrages : or , quiconque attaque des erreurs , ou laisse seulement entrevoir son mépris pour elles , doit s'attendre à voir ses jours troublés , & chacun de ses pas embarrassés par des obstacles. Un vrai philosophe doit combattre les ennemis qu'il rencontre sur la route qui le conduit à la vérité ,

mais il feroit mal-adroït d'en appeler de nouveaux par des attaques imprudentes.

Peu de favans , peu d'écrivains ont obtenu une gloire auffi populaire que M. de Buffon , & il eut le bonheur de la voir continuellement s'accroître à meſure que les autres jouiſſances diminuant pour lui , celles de l'amour-propre lui devenoient plus néceſſaires. Il n'eſſuya que peu de critiques , parce qu'il avoit ſoin de n'offenſer aucun parti , parce que la nature de ſes ouvrages ne permettoit guère à la littérature ignorante d'atteindre à ſa hauteur. Les favans avoient preſque tous gardé le ſilence , ſachant qu'il y a peu d'honneur & peu d'utilité pour les ſciences à combattre un ſyſtème qui devient néceſſairement une vérité générale ſi les faits le confirment , ou tombe de lui-même ſ'ils le contrarient.

D'ailleurs , M. de Buffon employa le moyen le plus sûr d'empêcher les critiques de ſe multiplier ; il ne répondit pas à celles qui parurent contre ſes premiers volumes. Ce n'eſt point qu'elles fuſſent toutes mépriſables ; celles de M. Haller , de M. Bonnet , de M. l'Abbé de Condillac , celles même que pluſieurs favans avoient fournies à l'auteur des Lettres Américaines , pouvoient mériter des réponſes qui n'euffent pas toujours été faciles. Mais en répondant , il auroit intéreſſé l'amour-pro-

pre de ses adversaires à continuer leurs critiques, & perpétué une guerre où la victoire, qui ne pouvoit jamais être absolument complète, ne l'auroit pas dédommagé d'un temps qu'il étoit sûr d'employer plus utilement pour sa gloire.

Les Souverains, les Princes étrangers qui visitoient la France, s'empressoient de rendre hommage à M. de Buffon, & de le chercher au milieu de ces richesses de la nature, rassemblées par ses soins. L'Impératrice de Russie dont le nom est lié à celui de nos plus célèbres philosophes, qui avoit proposé inutilement à M. d'Alembert de se charger de l'éducation de son fils, & appelé auprès d'elle M. Diderot, après avoir répandu sur lui des bienfaits dont la délicatesse avec laquelle ils étoient offerts augmentoit le prix; qui avoit rendu M. de Voltaire le confident de tout ce qu'elle entreprenoit pour répandre les lumières, établir la tolérance & adoucir les lois; l'Impératrice de Russie prodiguoit à M. de Buffon les marques de son admiration les plus capables de le toucher, en lui envoyant tout ce qui, dans ses vastes états, devoit le plus exciter sa curiosité, & en choisissant par une recherche ingénieuse les productions singulières qui pouvoient servir de preuves à ses opinions. Enfin, il eut l'honneur de recevoir dans sa retraite de

Montbart, ce héros en qui l'Europe admire le génie de Frédéric & chérit l'humanité d'un sage, & qui vient aujourd'hui mêler ses regrets aux nôtres, & embellir par l'éclat de sa gloire la modeste simplicité des honneurs académiques.

M. de Buffon n'étoit occupé que d'un seul objet, n'avoit qu'un seul goût; il s'étoit créé un style, & s'étoit fait une philosophie par ses réflexions, plus encore que par l'étude; on ne doit donc pas s'étonner de ne trouver ni dans ses lettres ni dans quelques morceaux échappés à sa plume, cette légèreté, cette simplicité qui doivent en être le caractère; mais presque toujours quelques traits font reconnoître le peintre de la nature, & dédommagent d'un défaut de flexibilité incompatible peut-être avec la trempe mâle & vigoureuse de son esprit. C'est à la même cause que l'on doit attribuer la sévérité de ses jugemens, & cette sorte d'orgueil qu'on a cru observer en lui. L'indulgence suppose quelque facilité à se prêter aux idées & à la manière d'autrui, & il est difficile d'être sans orgueil, quand occupé sans cesse d'un grand objet qu'on a dignement rempli, on est forcé en quelque sorte de porter toujours avec soi le sentiment de sa supériorité.

Dans la société, M. de Buffon souffroit sans

peine la médiocrité, ou plutôt occupé de ses propres idées, il ne l'appercevoit pas, & préféroit en général les gens qui pouvoient le distraire sans le contredire, & sans l'assujettir au soin fatigant de prévenir leurs objections ou d'y répondre. Simple dans la vie privée, y prenant sans effort le ton de la bonhomie, quoiqu'aimant par goût la magnificence & tout ce qui avoit quelque appareil de grandeur, il avoit conservé cette politesse noble, ces déférences extérieures pour le rang & les places, qui étoient dans sa jeunesse le ton général des gens du monde, & dont plus d'amour pour la liberté & l'égalité au moins dans les manières, nous a peut-être trop corrigés; car souvent les formes polies dispensent de la fausseté, & le respect extérieur est une barrière que l'on oppose avec succès à une familiarité dangereuse. On auroit pu tirer de ces déférences qui paroissoient exagérées, quelques inductions défavorables au caractère de M. de Buffon, si dans des circonstances plus importantes il n'avoit montré une hauteur d'ame & une noblesse supérieures à l'intérêt comme au ressentiment.

Il avoit épousé en 1752 Mademoiselle de Saint-Belin, dont la naissance, les agrémens extérieurs & les vertus réparèrent à ses yeux le défaut de fortune. L'âge avoit fait perdre à

M. de Buffon une partie des agrémens de la jeunesse ; mais il lui restoit une taille avantageuse , un air noble , une figure imposante , une physionomie à la fois douce & majestueuse. L'enthousiasme pour le talent fit disparoître aux yeux de Madame de Buffon l'inégalité d'âge , & dans cette époque de la vie où la félicité semble se borner à remplacer par l'amitié & des souvenirs mêlés de regrets , un bonheur plus doux qui nous échappe , il eut celui d'inspirer une passion tendre , constante , sans distraction comme sans nuage : jamais une admiration plus profonde ne s'unit à une tendresse plus vraie. Ces sentimens se montreroient dans les regards , dans les manieres , dans les discours de Madame de Buffon , & remplissoient son cœur & sa vie. Chaque nouvel ouvrage de son mari , chaque nouvelle palme ajoutée à sa gloire , étoient pour elle une source de jouissances d'autant plus douces , qu'elles étoient sans retour sur elle-même , sans aucun mélange de l'orgueil que pouvoit lui inspirer l'honneur de partager la considération , & le nom de M. de Buffon ; heureuse du seul plaisir d'aimer & d'admirer ce qu'elle aimoit , son ame étoit fermée à toute vanité personnelle , comme à tout sentiment étranger. M. de Buffon n'a conservé d'elle qu'un fils , M. le Comte de Buffon , Major en second du

régiment d'Angoumois, qui porte avec honneur, dans une autre carrière, un nom à jamais célèbre dans les sciences, dans les lettres & dans la philosophie.

M. de Buffon fut long-temps exempt des pertes qu'amène la vieillesse ; il conserva également & toute la vigueur des sens & toute celle de l'ame ; toujours plein d'ardeur pour le travail, toujours constant dans sa manière de vivre, dans ses délassemens comme dans ses études, il sembloit que l'âge de la force se fût prolongé pour lui au-delà des bornes ordinaires. Une maladie douloureuse vint troubler & accélérer la fin d'une si belle carrière ; il lui opposa la patience, eut le courage de s'en distraire par une étude opiniâtre, mais il ne consentit jamais à s'en délivrer par une opération dangereuse. Le travail, les jouissances de la gloire, le plaisir de suivre ses projets pour l'agrandissement du Jardin & du Cabinet du Roi, suffisoient pour l'attacher à la vie ; il ne voulut pas la risquer contre l'espérance d'un soulagement souvent passager & suivi quelquefois d'infirmités pénibles, qui lui ôtant une partie de ses forces, auroient été pour une ame active plus insupportables que la douleur. Il conserva presque jusqu'à ses derniers momens le pouvoir de s'occuper avec intérêt de ses ouvrages & des fonctions
de

de sa place, la liberté entière de son esprit, toute la force de sa raison, & pendant quelques jours seulement, il cessa d'être l'homme illustre dont le génie & les travaux occupoient l'Europe depuis quarante ans.

Les sciences le perdirent le 16 avril 1788.

Lorsque de tels hommes disparoissent de la terre, aux premiers éclats d'un enthousiasme augmenté par les regrets, & aux derniers cris de l'envie expirante, succède bientôt un silence redoutable, pendant lequel se prépare avec lenteur le jugement de la postérité. On relit paisiblement pour l'examiner, ce qu'on avoit lu pour l'admirer, le critiquer, ou seulement pour le vain plaisir d'en parler. Des opinions conçues avec plus de réflexion, motivées avec plus de liberté, se répandent peu à peu, se modifient, se corrigent les unes les autres; & à la fin une voix presque unanime s'élève, & prononce un arrêt que rarement les siècles futurs doivent révoquer.

Ce jugement sera favorable à M. de Buffon; il restera toujours dans la classe si peu nombreuse des philosophes, dont une postérité reculée lit encore les ouvrages. En général elle se rappelle leurs noms, elle s'occupe de leurs découvertes, de leurs opinions; mais c'est dans des ouvrages étrangers qu'elle va les chercher, parce qu'elles s'y présentent

débarassées de tout ce que les idées particulières au siècle, au pays où ils ont vécu peuvent y avoir mêlé d'obscur, de vague ou d'inutile : rarement le charme du style peut-il compenser ces effets inévitables du temps & du progrès des esprits; mais M. de Buffon doit échapper à cette règle commune, & la postérité placera ses ouvrages à côté des dialogues du disciple de Socrate, & des entretiens du philosophe de Tusculum.

L'histoire des sciences ne présente que deux hommes, qui par la nature de leurs ouvrages paroissent se rapprocher de M. de Buffon, Aristote & Pline. Tous deux infatigables comme lui dans le travail; étonnans par l'immensité de leurs connoissances & par celle des plans qu'ils ont conçus & exécutés, tous deux respectés pendant leur vie, & honorés après leur mort par leurs concitoyens, ont vu leur gloire survivre aux révolutions des opinions & des empires, aux nations qui les ont produits, & même aux langues qu'ils ont employées, & ils semblent par leur exemple promettre à M. de Buffon une gloire non moins durable.

Aristote porta sur le mécanisme des opérations de l'esprit humain, sur les principes de l'éloquence & de la poésie, le coup-d'œil juste & perçant d'un philosophe, dicta au goût & à la raison des loix auxquelles ils obéissent encore,

donna le premier exemple, trop tôt oublié, d'étudier la nature dans la seule vue de la connoître & de l'observer avec précision comme avec méthode.

Placé dans une nation moins savante, Pline fut plutôt un compilateur de relations qu'un philosophe observateur; mais comme il avoit embrassé dans son plan tous les travaux des arts & tous les phénomènes de la nature, son ouvrage renferme les mémoires les plus précieux & les plus étendus que l'antiquité nous ait laissés pour l'histoire des progrès de l'espèce humaine.

Dans un siècle plus éclairé, M. de Buffon a réuni ses propres observations à celles que ses immenses lectures lui ont fournies; son plan moins étendu que celui de Pline, est exécuté d'une manière plus complète; il présente & discute les résultats qu'Aristote n'avoit osé qu'indiquer.

Le philosophe Grec n'a mis dans son style qu'une précision méthodique & sévère, & n'a parlé qu'à la raison.

Pline dans un style noble, énergique & grave, laisse échapper des traits d'une imagination forte, mais sombre, & d'une philosophie souvent profonde, mais presque toujours austère & mélancolique.

M. de Buffon, plus varié, plus brillant,

plus prodigue d'images, joint la facilité à l'énergie, les grâces à la majesté; sa philosophie, avec un caractère moins prononcé, est plus vraie & moins affligeante. Aristote semble n'avoir écrit que pour les savans, Pline pour les philosophes, M. de Buffon pour tous les hommes éclairés.

Aristote a été souvent égaré par cette vaine métaphysique des mots, vice de la philosophie Grecque, dont la supériorité de son esprit ne put entièrement le garantir.

La crédulité de Pline a rempli son ouvrage de fables qui jettent de l'incertitude sur les faits qu'il rapporte, lors même qu'on n'est pas en droit de les reléguer dans la classe des prodiges.

On n'a reproché à M. de Buffon que ses hypothèses; ce sont aussi des espèces de fables, mais des fables produites par une imagination active qui a besoin de créer, & non par une imagination passive qui cède à des impressions étrangères.

On admirera toujours dans Aristote le génie de la philosophie; on étudiera dans Pline les arts & l'esprit des anciens, on y cherchera ces traits qui frappent l'ame d'un sentiment triste & profond; mais on lira M. de Buffon pour s'intéresser comme pour s'instruire; il continuera d'exciter pour les sciences natu-

relles un enthousiasme utile , & les hommes lui devront long-temps & les doux plaisirs que procurent à une ame jeune encore les premiers regards jetés sur la nature , & ces consolations qu'éprouve une ame fatiguée des orages de la vie , en reposant sa vue sur l'immensité des êtres paisiblement soumis à des loix éternelles & nécessaires.

Fin de l'Éloge de M. le Comte de Buffon.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
TEL: 773-936-3000
WWW.CHICAGO.EDU

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
TEL: 773-936-3000
WWW.CHICAGO.EDU

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
TEL: 773-936-3000
WWW.CHICAGO.EDU

E X T R A I T

D E L A

V I E P R I V É E

D U C O M T E D E B U F F O N ,

P A R

M. LE CHEVALIER AUDE.

E X T R A I T

D E L A

V I E P R I V É E

D U C O M T E D E B U F F O N .

J'AURAI le courage de le suivre jusqu'à sa tour de Montbard (1), plus fameuse aujourd'hui par les beaux ouvrages qu'elle a vu naître, que par les beaux exploits des Comtes de Bourgogne. Je l'accompagnerai à la porte de l'enceinte sacrée : dès qu'il prendra la plume, je me retirerai modestement ; mais j'attendrai en silence sa sortie du cabinet, pour

(1) M. de Buffon n'étoit parfaitement heureux qu'à Montbard : ses magnifiques jardins qu'il a, pour ainsi dire, plantés & élevés lui-même sous ce beau ciel, pourroient donner quelque idée de ceux d'Alcinoüs : ils étoient sa plus douce distraction. C'est dans ces jardins que se trouve le pavillon devant lequel J. J. Rousseau se mit à genoux, & qu'il appelloit le berceau de l'Histoire Naturelle : c'est en effet dans cette retraite que le Comte de Buffon a fait la plus grande partie de cette histoire.

Quadrupèdes, Tome XIV.

T

observer ce que va dire & faire avec ses amis, ses parens, son procureur, son curé, l'homme qui vient d'embrasser la généralité des êtres & de calculer l'infini. Je dirai tout, l'heure de son réveil, la maniere dont il s'habilloit, ses repas, ses bons mots, ses amours, ou, si vous aimez mieux, ses jouissances; car il ne croyoit qu'à cela. Mais grace pour le style & le défaut de méthode: j'ai recueilli à la hâte les diverses anecdotes qui me sont venues de Montbard, de Paris, de Dijon sur cet admirable écrivain: je vous les garantis authentiques, & je vous les redis sans ordre & sans suite: qu'importe, elles ne seront ni moins utiles, ni moins piquantes pour ceux qui aiment à comparer l'homme à lui-même, quand il est parvenu à ce degré de célébrité qui fixe les regards de l'Europe. Qui n'apprendroit pas avec le plus vif intérêt les entretiens secrets de La Fontaine avec sa femme Honnesta? ce que disoit Fénelon à son valet de confiance, & Crébillon à ses chats? Qui liroit donc sans intérêt les entretiens du Comte de Buffon avec le P. Ignace & Mlle***? Le premier (1) desservoit la chapelle de M. le

(1) Qu'on ne prenne pas garde à ce jeu de mots. Le R. P. Ignace étoit à Montbard, chez M. de Buffon, ce que le P. Adam étoit à Fernçy, chez M. de Voltaire. Ce

Comte; & M. le Comte, la chapelle de l'autre. Que ceux enfin qui ne veulent pas savoir comment il rioit, se fâchoit, s'apaisoit, n'achèvent point cette lecture : je dois les prévenir; j'écris pour les gens qui aiment mieux les faits que les phrases, & qui, persuadés comme moi que l'éloge d'un grand homme est dans ses écrits, préfèrent deux anecdotes de sa vie privée à cent discours académiques.

GEORGES - LOUIS LE CLERC, Comte de BUFFON, Seigneur de Montbard, Marquis de Rougemont, Vicomte de Quincy, Intendant du Jardin & des Cabinets d'Histoire Naturelle du Roi, Membre de l'Académie Française, de l'Académie Royale des Sciences, de celles de Londres, Berlin, Pétersbourg, &c. &c. naquit à Montbard, le 7 Septembre 1707.

.....

Il avoit si peu de défiance de la bonté de son hypothèse, qu'il l'inspiroit dans sa conversation, comme il l'inspire à chaque instant à ses lecteurs. M. le Clerc, son pere, Con-

Capucin très estimable & très considéré, étoit beaucoup aimé du Comte. Il est cité dans ses œuvres : il lui doit la cure de Buffon. — La Demoiselle est pincée comme la servante d'un Curé, fiere comme celle d'un Philosophe. Les soins constants qu'elle a eus pour son maître, méritent l'estime.

seiller à Dijon, lui disoit un jour en l'embrassant : *Tu es le nouveau saint de la légende ; voilà ce que j'ai écrit à la fin de ton ouvrage.* Et le fils lisoit en riant : *Sainte Clarissime, ora pro nobis.*

On fait que feu M. Guenaud de Montbelliard étoit son intime ami ; on ne fait peut-être pas aussi bien que cet ami avoit autant de génie que de connoissances, & que le Comte de Buffon ne faisoit pas imprimer une feuille qu'il ne la soumît d'avance à son jugement. M. de Montbelliard renvoyant au grand homme le manuscrit des Epoques de la Nature, lui écrivoit sur l'enveloppe qui le renfermoit : *J'ai trouvé une huitième époque, mon illustre ami ; l'impression de l'ouvrage étoit déjà commencée : Voilà comme il est ; voilà comme ils sont tous, dit d'abord le philosophe en ouvrant le paquet avec cole e ; c'est toujours trop tard qu'ils font leurs observations ; ni ordre, ni exactitude ; ce n'est pas là de l'amitié !* Que ce reproche étoit sublime ! Il déchire l'enveloppe, & trouve ces quatre vers après la septième époque de la nature :

O jour heureux qui vis naître Buffon !

Tu seras à jamais chez la race future

Pour les amis du vrai, du beau, de la raison,

Une époque de la nature.

Qu'on se figure la joie & l'attendrissement du philosophe. C'est de sa bouche même que j'ai appris cette scène intéressante : il aimoit à la raconter.

Personne n'a été plus économe du temps que ce grand homme ; l'heure de son déjeûné, de sa promenade, étoit marquée comme celle de son travail. Il a pensé, il a écrit avec la constante inquiétude d'un homme de lettres qui s'observe sans cesse, qui veut voir tous les rapports de son sujet, qui ne connoît qu'un habit à la pensée, & qui cherche son style dans sa logique ; aussi chaque feuillet de ses œuvres est-il le résultat d'une foule d'idées & d'une merveilleuse combinaison de rapports. Il disoit que le génie sans ordre perd les trois quarts de sa force, que le plan de l'ouvrage ne suffit pas à l'auteur qui l'a conçu, qu'il lui faut celui de tous les jours de l'année.

Il se levoit avec le soleil : voici comment il disoit lui-même s'être habitué à sortir si matin de son lit ; je crois avoir retenu ses propres paroles. *J'aimois beaucoup le sommeil dans ma première jeunesse ; il m'enlevoit beaucoup de temps. Mon pauvre Joseph (c'est le nom d'un domestique qui l'a servi soixante & quinze ans) me fut d'une bien grande utilité pour le vain-*

cre ; je lui promis un écu toutes les fois qu'il m'auroit fait lever à six heures ; il ne manqua pas le lendemain de m'éveiller , de me tourmenter ; je lui répondis par des injures ; il vint le jour d'après ; je le menaçai : tu n'as rien gagné , mon pauvre Joseph , & j'ai perdu mon temps , lui disois-je à midi ; tu ne sais pas t'y prendre ; ne pense qu'à ma promesse , & n'écoute point mes menaces. Il ne manqua pas son coup le jour suivant ; il employa la force ; je le suppliai ; je lui donnai son compte ; je voulus le chasser ; il s'obstina ; je me levai ; & il fut dédommagé chaque jour de mon humeur terrible au moment du réveil par mes remerciemens & mon écu , qu'il recevoit une heure après : oui , je dois au pauvre Joseph dix à douze volumes de mes œuvres. Il m'a raconté plus d'une fois cette histoire du pauvre Joseph pour me guérir poliment de ma paresse , tant il mettoit de douceur & d'adresse dans ses agréables reproches.

Parmi les personnes qui venoient visiter le génie de Montbard , quelques - unes qui le jugeoient par sa conversation , le regardoient comme un homme très ordinaire ; d'autres pensoient qu'il dédaignoit leur entretien , & s'en alloient humiliées. Il ne se monroit en effet tout entier qu'aux hommes dignes de le voir ; il se contentoit d'être affable avec les autres (1) : il étoit alors bien mieux que

(1) Un homme célèbre l'a dit de Fénelon.

modeste ; il ne songeoit pas même à l'être : mais il ne parloit que falade & rave aux jardiniers ; & que de jardiniers sont venus à Montbard lui parler des époques de la nature !

Quel écrivain , quel philosophe a joui plus que lui de la considération publique sans avoir fait un sacrifice à l'opinion ? Qui n'est vertueux que pour l'obtenir n'a pas même l'idée de la vertu ; & cet axiome est vrai pour les talens comme pour la vertu.

.

Dès sa plus tendre jeunesse , les lettres & les sciences furent sa passion exclusive ; il renonça sans peine pour elles à l'état qui lui étoit destiné dans le Parlement de Dijon. C'est au college de cette ville qu'il fit des études aussi brillantes que rapides. Les élémens d'Euclide fixerent ses premiers regards ; ils étoient son livre de prédilection , & il partage avec Pascal la gloire d'avoir été digne de l'entendre dans un âge où l'on commence à peine à savoir lire.

Il voyagea peu. A l'aspect de son immense collection , qui seule tiendroit lieu des connoissances humaines si elles pouvoient se perdre & s'anéantir ensemble , on se figure d'abord qu'il a parcouru les montagnes & les forêts , qu'il s'est exposé au bord des précipi-

ces, & qu'il a couru les deux mondes : il n'a vu que l'Italie & l'Angleterre avec le jeune lord Kingston, & son gouverneur, qui a eula gloire de participer à la sienne.

N'ayant pas besoin de se singulariser pour être vu, il a soigneusement observé dans sa conduite les sages convenances qu'il a respectées dans ses écrits. C'est le seul grand homme qui n'ait pas pu dire, *Mes persécuteurs*. Et comment auroit-il pu en avoir ? Le trône, l'autel, le repos des hommes, tout lui fut sacré : je crois qu'il fut & qu'il est cher encore même aux détracteurs de ses opinions.

Il fut le meilleur & le plus tendre des maris, le modele des amis & des peres. La perte de sa digne épouse (1) lui a coûté des regrets & des larmes jusqu'au dernier jour de sa vie : elle étoit l'honneur de son sexe comme il fut la gloire du sien : belle & sensible, elle réunissoit à la force du caractère, à la délicatesse de l'esprit, ce que la physionomie & les graces ont de plus attachant & de plus doux.

(1) La Comtesse de Buffon (Demoiselle de Saint-Belin) étoit d'une excellente maison de Bourgogne : elle n'avoit point de fortune. Son esprit, sa beauté & sa vertu déterminèrent le choix du grand homme qui eut le malheur de lui survivre.

Jamais aucun nuage n'a troublé la sérénité de leur vie. Il faut lire l'ode de M. le Brun, sur la convalescence du Comte de Buffon, après la maladie qui précéda celle qui vient de l'enlever à la terre, pour sentir tout le charme de cette respectable union : je n'ai jamais eu l'honneur de la relire à ce grand homme, qu'il ne versât un torrent de larmes, & que ses sanglots ne fussent entendus.

Il faut convenir aussi que je n'ai vu personne au monde de plus facile à émouvoir que ce philosophe : la musique avoit un pouvoir souverain sur son cœur : son attendrissement se manifestoit par des pleurs qu'il vouloit cacher, toutes les fois qu'on exécutoit devant lui quelques morceaux des maîtres de l'art. Si l'on s'assembloit pour fêter le jour de sa naissance, on étoit sûr que la fin de la séance étoit le triomphe de sa sensibilité : il étoit affecté, pénétré de toute espèce d'appareil : une réjouissance publique, une cérémonie religieuse, mettoient cette ame tendre à de douces épreuves. Ce ne pouvoit être foiblesse d'organes dans une aussi vigoureuse constitution : j'aime à n'y voir que la force expansive du sentiment. Il disoit à son Curé de Montbard, il y a quelques années : *Savez-vous pourquoi je ne vais pas souvent à la messe paroiss-*

siale ? c'est que je ne puis assister , sans pleurer , à cette auguste cérémonie.

L'Impératrice de Russie ayant témoigné le desir d'avoir son buste , il le fit accompagner par son fils , en demandant à cette Souveraine la permission de joindre à ce marbre *glacé par soixante & quatorze hivers* , son effigie jeune & vivante. Ce double présent fut reçu avec distinction à la Cour : & le fils du grand homme retourna en France comblé des bontés de l'Impératrice. On trouvera , j'espère , dans ses œuvres posthumes , la correspondance qu'il eut avec cette illustre Souveraine : *Cet homme célèbre* , dit-elle dans une de ses lettres , *n'a pas vidé le fond de son sac*. Cette lettre a pour objet les époques de la nature ; & jamais femme n'a pénétré plus avant dans les secrets du génie. J'ai eu le bonheur d'entendre quatre ou cinq fois , à Montbard , la lecture de cette rare correspondance. Il reçut de cette Majesté la collection des médailles frappées sous son règne ; & celle de chaque année , après ce magnifique présent , lui fut régulièrement envoyée.

Il étoit assez lié avec Louis XV , qui desirant un jour manger du chevreuil de Montbard , chevreuil à la vérité très renommé , ne put être complètement satisfait ; il ne s'en trouva qu'une moitié : Louis XV voulut bien la rece-

voir & lui envoya la moitié d'un pâté.

Le Prince Henri de Prusse, après avoir dîné avec lui à Montbard, où il devoit coucher, s'il n'eût pas reçu des nouvelles qui l'obligeroient de quitter le séjour du confident de la Nature, entendit la lecture de l'histoire du cygne : il en témoigna sa satisfaction à l'auteur avec cette affectueuse & noble simplicité qui le caractérise. De retour à Berlin, son premier soin fut de lui envoyer un déjeuner de porcelaine de Saxe, de la plus grande beauté, composé de plusieurs tasses & théières, &c. sur lesquelles sont peintes en émail toutes les attitudes du cygne en raison de son histoire. Le Comte de Buffon a recommandé par son testament que son fils priât Madame Neckér d'accepter ce déjeuner.

Cette femme illustre par sa bienfaisance & par son nom, rendoit une justice complète à son génie : son admiration pour lui alloit jusqu'à l'enthousiasme. Elle étoit bien payée de retour de la part du philosophe : il se complaioit à relire les lettres éloquentes qu'il recevoit d'une main si respectable & si chère. Il fit ces deux vers latins pour entourer son portrait :

*Angelicâ facie & formoso corpore Necker,
Mentis & ingenii virtutes exhibet omnes.*

M. Nadault, Conseiller au Parlement de Dijon, chargé par le Comte de Buffon, son beau-frère, de veiller aux travaux de ses beaux jardins de Montbard, lui écrivoit que es ouvriers dont il se servoit perdoient beaucoup de temps, & qu'il falloit y mettre ordre. *Souvenez-vous*, lui répondit le Comte, *que mes jardins sont un prétexte pour faire l'aumône.*

Il étoit sollicité pour aider au voyage de la fille d'un Officier Suisse au couvent des Religieuses de Montmartre : *Mon cher Prieur*, écrivoit-il à M. Gentil, en donnant généreusement ce qu'on lui demandoit, *je serois bien plus heureux d'obliger une mere de famille vraiment mere; ses soins sont plus respectables, ses peines plus cheres au Ciel & à l'Etat, que l'indolence d'une Vierge voilée.* Il écrivoit à ce même ami, dans une autre circonstance : *Il y a des gens qui n'osent demander & à qui on n'ose offrir, espèce de pauvres honteux; il faut, quand leur bien nous peut convenir en quelque chose, le leur payer bien au-delà : on n'a ni à rougir de son aumône, ni à les en faire rougir; on leur laisse l'estime d'eux mêmes.* Ce respectable Prieur lui offrit des minéraux & des fossiles. — *Je vous suis très obligé; ces pièces sont rares & trouveront leur place au Cabinet : mais avez-vous de la platine?* & il en présenta au Prieur, qui ne vouloit en accepter qu'un échantillon; il l'obligea à en rece-

voir beaucoup plus : il s'en trouva , à ce que m'a dit le Prieur lui-même , pour six cents quatre-vingts livres ; car dans ce temps elle se vendoit au poids de l'or. Il montrait un jour à cet aimable savant des morceaux de minéraux & autres présens que l'Impératrice de Russie lui avoit envoyés *pour lui seul* , morceaux d'une grandeur & d'une rareté précieuse. *Voyez* , lui disoit-il , *l'attention de cette Souveraine ; elle enrichit le Cabinet de Sa Majesté !*

• • • • •
 L'homme qui a porté la plus forte atteinte à l'empire des femmes , puisqu'il a voulu réduire le bonheur de l'amour au physique , & qu'il a prétendu prouver que le moral n'en valoit rien , a été dans son jeune âge comme dans sa vieillesse , l'un de leurs plus vigoureux courtisans : il cherchoit ses jouissances journalières dans une classe de femmes peu faites pour l'enlever à la gloire , sa grande maîtresse , & qui ne lui prenoient de temps que les deux minutes où les anges , dit-on , se couvrent de leurs ailes pour n'être pas jaloux de nos plaisirs ; il leur offroit un tempéramment au lieu d'un cœur , & des écus au lieu de soins.

• • • • •
 Il étoit le flatteur délicat des femmes dont la conquête le touchoit peu , c'est-à-dire , de celles qui pouvoient n'être pas indignes de

ses hommages. J'ai déjà dit qu'il abrégéoit les préliminaires avec les autres, que les plaisirs difficiles lui auroient coûté trop de temps, & qu'il les abandonnoit aux amateurs. Les jeunes filles, les femmes niaises étoient fort de son goût, *pourvu toutefois qu'elles fussent jolies*; il en étoit même jaloux; ce qui me porte à croire qu'il a ou qu'il eût été vigoureusement tourmenté par une passion digne de lui. Nulle femme n'avoit tort, nul mari n'avoit raison à son tribunal si la querelle du ménage y étoit portée, quand la tête du pauvre diable auroit complètement légitimé ses plaintes, & la sollicitéuse eût-elle été cent fois atteinte & convaincue, pourvu toutefois qu'elle fût jolie. — *Pardieu, c'est une abomination!* — Mais, M. le Comte. — *Pardieu, oui, qu'est-ce que c'est que ces tracasseries de mauvais ton? Vous comprenez bien que sur ça... Oh! vous êtes un vilain jaloux! cette femme est douce, charmante; allez, vous ne la méritez pas; pardieu, ce que je dis-là, je le pense. Mais, M. le Comte, il est prouvé que... — Que vous êtes un sot; allez; sortez; laissez-la tranquille: Pauvre petite! rassurez-vous, asseyez-vous.....*

Toutes les personnes qui ont eu le bonheur de connoître le Comte de Buffon, savent que *pardieu, sur ça, vous comprenez bien*, étoient

des expressions familières & d'habitude dont il faisoit toujours sa conversation sur quelque ton qu'elle fût montée.

.

Il n'aimoit pas les chats, & il avoit beaucoup de rats; voici sa maniere de les détruire: il donnoit un sou pour chaque souris prise, & trois sous pour chaque rat qu'on lui amenoit mort ou vif. Ses gens étoient les pourchasseurs de ces animaux; il payoit les mois de rats comme les mois de gages; ils alloient quelquefois jusqu'à quarante livres. Cette chasse le divertissoit beaucoup.

.

Un Ecclésiastique empressé de voir ce grand homme, emprunta le cheval d'un de ses amis pour se rendre à Montbard; le jeune Abbé eut le désagrément de voir périr ce cheval à son arrivée; il se trouvoit fort embarrassé, car il n'avoit pas de quoi le payer. Le philosophe fut l'accident, & lui fit passer la valeur de sa monture, & quelque chose de plus, avec cette délicatesse qu'il mettoit à tous ses dons.

Lorsque le village de Buffon & ses autres terres éprouvoient quelque perte, le secours étoit prêt; ses vassaux n'avoient rien à craindre des révolutions de l'année; ils étoient sa fa-

mille ; il dépensoit ses revenus dans les lieux d'où il les tiroit , & croyoit sa probité intéressée à cette conduite.

Son proverbe de prédilection étoit celui ci ; je crois qu'il l'avoit fait lui - même : *Tout ce qui ne sert pas nuit.*

Il lui arrivoit quelquefois de jeter un coup-d'œil sur les mauvais livres qu'il recevoit *Il n'y a point de plats ouvrages, disoit-il, où l'on ne puisse trouver quelque chose.*

Il reçut une lettre d'un homme qu'il ne connoissoit pas , & qui lui demandoit *quel remede il y avoit contre la maladie de l'esprit. C'est,* répondit-il, *de ne se point croire malade.*

Il avoit une aménité délicieuse avec tous ceux qui vivoient avec lui ; il possédoit le rare talent, en faisant une question, de donner les moyens d'y répondre. En le quittant on croyoit avoir de l'esprit.

Il ne parloit la langue de ses ouvrages que lorsqu'il étoit vivement ému : il étoit pour l'ordinaire plus clair qu'élégant, plus simple qu'ingénieux. On peut dire encore de lui ce que Fontenelle disoit de Leibnitz : « Il s'en-
» tretenoit avec toutes sortes de personnes,
» gens de cour , laboureurs , artisans ; il n'y
» a

» a guere d'ignorant qui ne puisse apprendre
 » quelque chose au plus savant homme du
 » monde; & en tout cas, le savant s'instruit
 » encore quand il fait bien considérer l'igno-
 » rant : il s'entretenoit même souvent avec
 » les Dames, ajoute Fontenelle, & ne comp-
 » toit point pour perdu le temps qu'il don-
 » noit à leur conversation : il se dépouilloit
 » parfaitement avec elles du caractere de
 » savant & de philosophe, caracteres cepen-
 » dant presque indélébiles, & dont elles apper-
 » çoivent bien finement les traces les plus
 » légères.» Convenons aussi, en parlant du
 Comte de Buffon, que sa maniere de s'exprimer étoit si familiere quelquefois qu'on auroit dit : Je n'entends pas l'homme qui m'a fait croire au sublime du style.

• • • • •
 Il a vu sa dernière heure avec ce calme de l'esprit, & cette sécurité consolante que donnent une conscience pure & la croyance des vérités éternelles. Madame Necker le quittoit à peine pendant sa douloureuse maladie : *Que de bonté*, lui disoit le vieillard souffrant ! *vous venez me voir mourir : quel spectacle pour une ame sensible !*

Quelques jours avant sa mort, il refusoit toute espèce de remèdes & d'alimens : *N'est ce pas*, disoit-il à ses gens, *que je suis un malade*
Quadrup. Tome XIV. V.

bien insoutenable? Mais à quoi bon tous vos soins? Ils sont inutiles : je me sens mourir. Il attendoit le Viatique : Que le prêtre tarde à arriver; par grace, allez au - devant. ils me laisseroient mourir sans sacremens. En recevant l'Extrême-Onction, il tendoit les pieds, & disoit très intelligiblement : Tenez, mettez là.

Il a renouvelé sa profession de foi, & l'a prononcée publiquement en recevant ces derniers secours de l'Eglise : ils lui ont été administrés avec beaucoup d'appareil : il a vu d'un œil tranquille la multitude d'assistans que la cloche avoit attirés; ce spectacle n'a point ébranlé son courage; il a parlé au public, & a fait approcher son fils, qui, les larmes aux yeux, a recueilli ces paroles touchantes : Ne quittez jamais le chemin de l'honneur & de la vertu; c'est le seul moyen d'être heureux. Il a ferré la main à ses amis, & il a fermé les yeux.

T A B L E.

D E S M A T I E R E S

Contenues dans ces deux Volumes.

A.

ADIVE (Chacal). Description du chacal adive, *vol. XIV, p. 5.*

ALOUATTE. Addition à son article, *vol. XIII, pag. 111.* Sa description *ibid. & suiv.* Ses habitudes, *p. 114.* Description de l'organe de la voix de cet animal, *p. 117 & suiv.*

AYE-AYE (l') se trouve à Madagascar, *vol. XIV ; pag. 60.* Description de cet animal, & notice relative à ses habitudes, *ibid. & suiv.*

B.

BABOUIN A FACE BLEUATRE. Description de ce singe, *vol. XIII, p. 61.* Il ne paroît être qu'une variété du babouin des bois, *pag. 60.*

BABOUIN A LONGUES JAMBES. Description & habitudes de cet animal, *vol. XIII, p. 62.*

BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN. Description & habitudes naturelles de ce singe, *vol. XIII, p. 68 & suiv.*

BABOUIN CENDRÉ : sa description, *vol. XIII, pag. 61.*

- BABOUIN DES BOIS.** M. Pennant a fait connoître cette espèce, *vol. XIII, pag. 60.* Sa description, *pag. 57.*
- BABOUIN GRIS,** babouin à museau de chien, *vol. XIII, pag. 60.*
- BABOUIN JAUNE.** Description de ce babouin, *vol. XIII, pag. 60.*
- BAY-MONKEY,** nom donné à une guenon qui a beaucoup de rapports avec la guenon à camail, *vol. XIII, pag. 89.*
- BELETTE.** Nouvelle addition relative aux habitudes naturelles de la belette, *vol. XIV, pag. 25 & suiv.*
- BIZAAM.** Habitudes & description de cet animal, *vol. XIV, pag. 14 & suiv.*
- BLANC-NEZ (le).** Description & habitudes naturelles de cet animal; *vol. XIII, pag. 90 & suiv.*
- BROWN BABOON,** un des noms du babouin à longues jambes, *vol. XIII, pag. 59.*

C.

- CERF.** Addition à l'article de cet animal, *vol. XIV, pag. 121.* La disette qu'il éprouve, empêche la production de son bois, *pag. 122.* Le retranchement de son bois le prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer, *p. 123.*
- CYLONICUS (Siniolus)** nom donné à la guenon nègre, *vol. XIII, pag. 117.*
- CHAT MUSQUÉ,** nom donné à une genette du Cap de Bonne-espérance, *vol. XIV, pag. 37.*
- CHAUVE - SOURIS (Description de la),** grande sérotine de la Guyane, *vol. XIV, p. 82.*
- CHAUVE-SOURIS, (la grande) fer de lance de la Guyanne.** Dimensions & description de cet ani-

- mal, *vol. XIV, pag. 86 & 87.* Description d'une autre chauve-fouris du même pays, *p. 88.*
- CHEVREUIL.** Description d'une troisième race de chevreuils. *vol. XIV, pag. 121.*
- CHIEN.** Le chien de berger se trouve dans presque tous les pays du monde, *vol. XIII, pag. 171.*
- CHIEN DES BOIS.** Description de la grande espèce de chien des bois de Cayenne, *vol. XIII, pag. 174.* Notice au sujet de la petite espèce de chien des bois du même pays, *pag. 175 & 176.*
- CHIEN-LOUP.** Description d'un grand chien-loup, *vol. XIII, pag. 181.*
- CHIENS-MÉTIS,** production présumée d'un chien avec une louve, *vol. XIII, pag. 238.* Autres exemples du produit d'une louve avec un chien : *pag. 248 & suiv.*
- CHIENS-MULETS** provenant d'une louve, *vol. XIII, pag. 189.* Description & habitudes du mâle, première génération, *pag. 193.* De la femelle, première génération, *pag. 199.* Du mâle, seconde génération, *pag. 203.* De la femelle, seconde génération, *pag. 207.* De la femelle, troisième génération, *pag. 220.* Du mâle, quatrième génération, *pag. 234.* De la femelle, quatrième génération, *pag. 236.* Suite de leur histoire, *pag. 238.*
- CHORAS.** Description & habitudes naturelles de ce babouin, *vol. XIII, pag. 64 & suiv.*
- COATA.** Addition à l'article de ce sapajou, & exposé de ses habitudes, *vol. XIII, pag. 125 & suiv.*
- COCHON DE SIAM.** Addition à son article, *vol. XIV, pag. 107.*

- COENDOU A LONGUE QUEUE. Description de cet animal, *vol. XIV, pag. 99.*
- CORNU. (Sajou) Description de ce sapajou, *vol. XIII, pag. 135 & suiv.*
- CRINIÈRE, (Description de la guenon à) *vol. XIII, pag. 105.*
- CYNOCÉPHALE (Le petit) a été indiqué par Prosper Alpin, *vol. XIII, pag. 58.* Caractère distinctif de cette espèce, *ibid.* Ses rapports avec le pithèque, *ibid.*
- CYNOCÉPHALE. (Le nom de) a été donné au babouin à museau de chien, *vol. XIII, p. 68.*

D.

- DOG - FACED BABOON. Le babouin à museau de chien a été ainsi nommé, *vol. XIII, pag. 68.*
- DOUC. Addition à l'article de cet animal, *vol. XIII, pag. 109.*

E.

- ÉCUREUIL. Description du grand écureuil de la côte de Malabar, *vol. XIV, pag. 46 & suiv.*
- ÉCUREUIL DE MADAGASCAR. Description de cet animal, *vol. XIV, pag. 48.*
- ÉLAN. Description & dimensions d'un élan mâle, *vol. XIV, pag. 113 & suiv.* Nouvelle addition à l'article de l'élan, *pag. 118.*

F.

- FATUELLUS, (Simia) nom donné au sajou cornu, *vol. XIII, pag. 35.*

- FOUINE DE MADAGASCAR, (Petite) sa description, *vol. XIV, pag. 39.*
- FULL-BOTTOM, nom donné à la guenon à camail, *vol. XIII, pag. 81.*

G.

- GENETTE DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE. Sa description, *vol. XIV, pag. 37.*
- GIRAFFE. Lieux qu'elle habite, *vol. XIV, p. 143.* Sa description, *pag. 144 & suiv.* Forme & nature de ses cornes, *p. 147.* Ses habitudes, *pag. 149.* Dimensions de ses parties extérieures & intérieures, *pag. 150 & suiv.*
- GLOUTON. Addition à l'article de cet animal, *vol. XIV, pag. 8.*
- GRAND BABOUIN, nom donné au choras, *vol. XIII, pag. 64.*
- GRIS (Le petit maki). Sa description, *vol. XIII, pag. 148.*
- GUENON A CAMAIL. Description de cet animal, *vol. XIV, pag. 88.*
Variété dans cette espèce, *pag. 89.*
- GUENON A LONG NEZ. Description de cet animal, *vol. XIII, pag. 75.*
- GUENON A MUSEAU ALLONGÉ. Pays où on le trouve, *vol. XIII, pag. 83.* Sa description, *ibid.*
- GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT. (La). Sa description, *vol. XIII, pag. 95 & suiv.*
- GUENON-COURONNÉE, (Description de la) *vol. XIII, pag. 84.* Ses dimensions, *pag. 86 & 87.*
- GUERLINGUETS. Il existe à la Guyanne deux espèces ou variétés de ces petits animaux, *vol. XIV, pag. 53.* Description de la grande espèce, *pag. 54.* Description de la petite espèce, *p. 55.*

H.

HÉRISSON. Addition relative aux habitudes naturelles de cet animal, *vol. XIV, pag. 90 & suiv.*

J.

JOCKO. Le singe décrit sous ce nom (*Volume XIV, in-4^o.*), étoit un jeune *pongo*, *vol. XIII, pag. 21.* Description de cette espèce d'orang-outang, *p. 24 & suiv.* Habitudes naturelles d'une femelle de cette espèce, *pag. 26 & suiv.*

K.

KINKAJOU. Nouvelle addition à son article, *vol. XIV, pag. 16.*

KLIPDAS, nom de l'animal appelé aussi marmotte du cap de Bonne-espérance, *vol. XIV, pag. 102.* Habitudes de ce quadrupède, *pag. 103 & suiv.*

L.

LÉROT A QUEUE DORÉE. Habitudes, description & dimensions de cet animal, *vol. XIV, p. 76.*

LORIS DE BENGALÉ. Description & habitudes de cet animal. *vol. XIII, pag. 153 & suiv.*

LOWANDO. Addition à l'article de ce singe, *vol. XIII, pag. 71.* Le singe de Moco décrit dans cette page & dans la suivante, est le babouin à museau de chien. *Avertissement.*

LYNX. Nouvelle addition à l'article de ce quadrupède, *vol. XIV, pag. 10.*

MACAQUE

M.

- MACAQUE A QUEUE COURTE.** Description de cet animal, *vol. XIII, pag. 78 & suiv.*
- MAKI.** Description d'une autre espèce de maki, *vol. XIII, pag. 151.*
- MANDRIL.** Grand singe qui a beaucoup de rapport avec le mandril, & qui appartient à l'espèce du choras, *vol. XIII, pag. 31.* Sa description & ses habitudes, *pag. 32 & suiv.*
- MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.** Addition & correction à l'article de cet animal, *vol. XIV, pag. 102.*
- MARTE.** Description de la grande marte de la Guyanne, *vol. XIV; pag. 41.*
- MIKOU,** nom que le sajou gris porte à la Guyanne, *vol. XIII, pag. 134.*
- MOCCOCO.** Habitudes de ce maki, *vol. XIII, pag. 146.*
- MOCO** (Le singe de) est le babouin à museau de chien, *Avertissement.* Sa description, *vol. XIII, pag. 68 & suiv.*
- MONA,** (Description du) *vol. XIII, pag. 98.*
- MONGOUS** (Grand). Description de ce maki, *vol. XIII, pag. 144.*
- MONTEGAR,** nom donné au choras, *vol. XIII, pag. 64.*
- MORMON,** nom donné au choras, *vol. XIII, pag. 64.*
- MOUFFETTE DU CHILI.** Sa description, *vol. XIV, pag. 21.*
- MULE.** Exemples d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval, *vol. XIII, pag. 168.*
- MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE.** Sa description, *vol. XIV, pag. 74.*

N.

NEGRE, (Description de la guenon) *vol. XIII, pag. 107.*

Notice au sujet du sajou nègre, *vol. XIII, p. 134*

Notice relative au tamarin nègre, *vol. XIII, p. 142.*

O.

ORANG - OUTANG. Ce mot indien qui signifie homme sauvage, est un nom générique, *vol. XIII, pag. 21.* Il existe deux espèces de ces animaux, *ibid.* Caractères distinctifs de ces deux espèces, *pag. 22.*

OUANDEROU. Addition à l'article de ce singe, *vol. XIII, pag. 74.*

P.

PALMISTE. Addition à l'article du palmiste, *vol. XIV, pag. 50.*

PAPIRE, nom donné au choras, *vol. XIII, pag. 64.*

PÉCARI. Addition à l'article du pécari, *vol. XIV, pag. 111.*

PATAS A QUEUE COURTE (Description du), *vol. XIII, pag. 81.*

PETIT-GRIS DE SIBÉRIE. Description de ce joli petit quadrupède, *vol. XIV, pag. 51.*

PHALANGER. Additions & corrections à son article, *vol. XIV, pag. 50.*

PITHEQUE (Le) n'est que le magot. *Avertissement.* Observations de M. Desfontaines sur la nature & les habitudes de cet animal, *vol. XIII, pag. 50 & suiv.* Autres détails concernant les

- mœurs de ce singe, *pag.* 51. Principales dimensions d'un individu de cette espèce, *pag.* 55. Description de cet individu, *ibid.*
- PLATYPIGOS (Simia). Un des noms du babouin à longues jambes, *vol.* XIII, *pag.* 62.
- PONGO Divers noms donnés à cette grande espèce d'orang-outang, *vol.* XIII, *pag.* 23. Habitudes naturelles de ce singe, *pag.* 24 & *suiv.* Sa taille ordinaire, *pag.* 26.
- PORC-ÉPIC DE MALACA. Description de cet animal, *vol.* XIV, *pag.* 97. Ses habitudes, *p.* 97.
- POURPRE (La guenon à face). Sa description, *vol.* XIII, *pag.* 104.
- PUTOIS RAYÉ DE L'INDE. Description de cet animal, *vol.* XIV, *pag.* 18 & *suiv.*

R.

- RAT. Courte description d'une espèce de rat qui habite l'Arabie, suivant M. Pagès, *vol.* XIV; *pag.* 68.
- RAT PERCHAL. Description de cet animal, *vol.* XIV, *pag.* 69.
- RATS. Nouvelle addition à l'article des rats & des souris, *vol.* XIV. *p.* 67.
- RENARD. Addition à l'article de cet animal, *vol.* XIII, *p.* 251.
- RENARD BLANC. Description d'un renard blanc, *vol.* XIII, *p.* 251.
- RENNE. Additions relatives aux habitudes & à la description du renne, *vol.* XIV, *p.* 127 & *suiv.* Autres additions relatives au même sujet *p.* 137. & *suiv.*
- RELOWAY ou LAPALATINE. Description de cette guenon, *vol.* XIII, *p.* 101.

RUSSIE (Description d'un grand chien mâle de),
vol. XIII, p. 185. Description de la femelle,
p. 186.

S.

SAÏMIRI. Addition à son article, *vol. XIII*, p. 135.

SAJOU BRUN. Addition à l'article de ce sapajou,
& exposé de que'ques-unes de ses habitudes,
vol. XIII, p. 130 & *suiv.*

SANGLIER DU CAP-VERT. Addition & correc-
tion à son article, *vol. XIV*, p. 109.

SCHERMAN ou RAT D'EAU DE STRASBOURG.
Description de cet animal envoyé par M. Herr-
mann, *vol. XIV*, p. 71.

SIBÉRIE (Notice au sujet du chien de), *vol. XIII*,
p. 177.

SIMIA ÆGYPTIACA, le babouin à museau de chien.
vol. XIII, p. 68.

SIMIA HAMADRIAS. M. Linné a nommé ainsi le
babouin à museau de chien, *vol. XIII*, p. 68.

SINGE DE NUIT. Description du sagouin nommé
ainsi, *vol. XIII*, p. 140.

SINGE MUSQUÉ DE GUINÉE. Le babouin à mu-
seau de chien a été ainsi nommé, *vol. XIII*,
p. 68.

T.

TAGUAN. Description d'un Taguan, *vol. XIV*,
p. 57.

TAMARIN. Habitudes de ces sagouins, *vol. XIII*,
p. 142.

TANDRAC. Dimensions & description d'un tan-
drac, *vol. XIV*, p. 95.

TARTARIN, un des noms du babouin à museau
de chien, *vol. XIII*, p. 68.

TIGRE. Nouvelle addition à l'article du tigre, *vol. XIV, p. 12.*

TOUAN. Description de ce petit animal que l'on a envoyé de Cayenne au Cabinet du Roi, *vol. XIV, p. 43.*

TUFTEDAPE. Le choras a été ainsi nommé, *vol. XIII, p. 64.*

TURC. Description d'un chien turc & gremlin, *vol. XIII, p. 178.*

V.

VAMPIRE. Addition à l'article de cette chauve-souris, *vol. XIV, p. 85.*

VANSIRE. Nouvelle addition à son article, *vol. XIV, p. 23.*

Y.

YARQUÉ. Description de ce fagouin, *vol. XIII, p. 138.*

Fin du Tome XIV des Quadrupèdes.

T A B L E

Des Articles contenus dans ce Volume.

<i>D</i> U PETIT CHACAL ou Chacal adivé.	5
<i>Nouvelle addition à l'article du Glouton.</i>	8
<i>Nouvelle addition à l'article du Lynx.</i>	10
<i>Nouvelle addition à l'article du Tigre.</i>	12
<i>Du Bizaam.</i>	14
<i>Nouvelle addition à l'article du Kinkajou.</i>	16
<i>Le Putois rayé de l'Inde.</i>	18
<i>La Mouffette du Chili.</i>	21
<i>Nouvelle addition à l'article du Vansire.</i>	23
<i>Nouvelle addition à l'article de la Belette.</i>	25
<i>Nouvelle addition à l'article de la Genette.</i>	37
<i>La petite Fouine de Madagascar.</i>	39
<i>De la grande Marte de la Guyane.</i>	41
<i>Le Touan.</i>	43
<i>Du grand Écureuil de la côte de Malabar.</i>	45
<i>L'Écureuil de Madagascar.</i>	48
<i>Addition à l'article du Palmiste.</i>	50
<i>Le Petit gris de Sibérie.</i>	51
<i>Les Guerlinguets.</i>	53
<i>Addition à l'article du Taguan.</i>	57
<i>De l'Aye-aye.</i>	60
<i>Addition & corrections à l'article du Phalanger.</i>	65

Nouvelle addition à l'article des Rats & des Souris. 67

Le Rat Perchal. 69

Le Scherman ou Rat-d'eau de Strasbourg. 71

Nouvelle addition à l'article de la Musaraigne. 74

La Musaraigne musquée de l'Inde. Ibid.

Le Léroty à queue dorée. 76

Nouvelle addition à l'article des Chauve-Souris.

La grande Sérotine de la Guyanne. 82

Du Vampire. 85

La grande Chauve-souris fer-de-lance de la Guyanne. 86

Autre Chauve-souris de la Guyanne. 88

Addition à l'article du Hérisson. 90

Du Tandrac. 95

Le porc-épic de Malabar. 97

Le Coëndou à longue queue. 99

Addition & corrections à l'article de la Marmotte du cap de Bonne-espérance 102

Le Cochon de Siam ou de la Chine. 107

Le Sanglier du Cap-vert. 109

Addition à l'article du Pécari. 111

Addition à l'article de l'Elan. 113

Suite de la nouvelle addition à l'article de l'Elan. 118

<i>Nouvelle addition aux articles du Cerf & du Chevreuil.</i>	121
<i>Addition à l'article du Renne.</i>	127
<i>Autre addition à l'article du Renne.</i>	137
<i>Nouvelle addition à l'article de la Giraffe.</i>	142
<i>Éloge historique du Comte de Buffon.</i>	181
<i>Extrait de la Vie privée du Comte de Buffon.</i>	215

Fin de la Table du Tome XIV.





